

Les loups

« Le meilleur »

SCIENCES PO

Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14087 – 6 F

DIMANCHE 13 - LUNDI 14 MAI 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'échec de Mme Thatcher

MAUVAISE nouvelle pour Mme Thatcher : l'inflation britannique a atteint 9,4 % en avril, son plus haut niveau depuis huit ans. Ce chiffre place la Grande-Bretagne parmi les mauvais élèves de la communauté internationale. Voisin des 10,1 % dont avait hérité la « Dame de fer » lors de son arrivée au pouvoir en 1979, il devrait rester proche des 10 % cet été, d'après la Banque d'Angleterre. Le retour du démon inflationniste traduit l'échec de la politique économique de Mme Thatcher.

Les marchés financiers ont certes réagi avec sérénité à la nouvelle. Une inflation plus forte encore avait été anticipée. Le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, a insisté sur le rôle qu'avaient joué à ce sujet la poll tax (le nouvel impôt local qui a pris effet au 1er avril) ainsi que les hausses des taxes sur l'alcool, le tabac et l'essence.

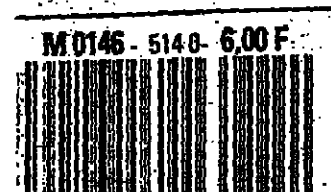
L'INFLATION britannique apparaît comme le signe d'un échec total de la politique économique thatchérienne. La Grande-Bretagne fait certes mieux que la Grèce et le Portugal, mais réalise la plus mauvaise performance des sept plus grands pays industrialisés (4,7 % en moyenne en avril) et ses résultats sont parmi les plus décevants au sein de la CEE (5,3 % en moyenne).

Comme le rappelait il y a quelques jours le « Financial Times », François Mitterrand, le « monétariste », a nettement mieux réussi dans sa lutte anti-inflationniste (le rythme annuel français devrait être de 3,2 % à la fin avril) que Mme Thatcher. Contrairement au président français, celle-ci n'a pas réussi à casser la spirale prix-salaires. Les derniers accords salariaux signés outre-Manche traduisent la poursuite de cette course entre prix et revenus. Plusieurs professions ont déjà obtenu des hausses de salaires supérieures à 10 %, car les entreprises doivent souvent accepter de telles concessions en raison de la pénurie persistante de main-d'oeuvre qualifiée.

SI l'inflation devait se maintenir, elle pourrait remettre en question ce qui apparait comme l'un des succés de la « Dame de Fer » : l'emploi. Le nombre des chômeurs est tombé de 3,1 millions en juillet 1986 à 1,6 million aujourd'hui. La course entre les salaires et les prix pourraient remettre en cause cet acquis.

Au-delà, l'inflation britannique constitue un obstacle à l'intégration européenne. La condition principale à l'entrée de la Grande Bretagne dans le mécanisme de change du SME est que le taux d'inflation britannique soit comparable à la moyenne de celui de ses partenaires européens. M. Major s'est voulu confiant, affirmant que le mauvais résultat d'avril ne compromettait pas les chances d'une adhésion proche. Il a malheureusement tort.

M 0146 - 514 0 - 6,00 F



Quatre « skinheads » interpellés après les profanations de Carpentras

Nombreuses manifestations de solidarité avec la communauté juive de France

Quatre « skinheads » étaient en garde à vue, samedi matin 12 mai, à Avignon, dans le cadre de l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras.

Cette profanation a suscité un vaste mouvement de solidarité avec la communauté juive et l'inquiétude devant un éventuel réveil de l'antisémitisme en France. Une cérémonie religieuse était prévue, dimanche, à Carpentras.

Les responsables de la communauté juive ont appelé, en outre, pour le lundi 14 mai, à Paris, à une manifestation silencieuse, à 18 h 30 à la République. Les partis de gauche ont décidé de s'y associer.

TU AS VU UN PEU TOUT CE PATAQUÈS POUR DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR UN BON GROS ORAGE !

PLANTU

■ A Carpentras, colère dans un lieu de paix.
■ A Paris, émotion à la synagogue de la rue de la Victoire.
■ Les réactions en France et à l'étranger
pages 7 et 8

Il y a une semaine, la droite parlementaire, sous la pression du Front national, s'opposait à l'aggravation des sanctions contre le racisme, déposait une motion de censure pour rejeter sur le gouvernement la responsabilité de l'amnistie des fausses factures et décidait de ne pas participer à la table ronde qu'elle avait elle-même demandée sur l'immigration. L'agression antisémite de Carpentras incite, à présent, certains responsables de l'UDF à estimer qu'il vaudrait peut-être mieux aller à Matignon le 16 mai. Face à M. Le Pen, à ce qu'il révèle et à ce qu'il produit, la droite tourne en rond. La gauche, partagée entre la dénonciation du fascisme et la tentation de prendre au sérieux le déficit d' « identité nationale » dont le lepénisme serait le symptome, ne vaut guère mieux. Pour pathologique et marginale qu'elle soit, l'affaire de Carpentras n'en montre pas moins qu'on ne laisse pas impunément s'exprimer, de façon plus ou moins voilée, les haines et les fantasmes que véhicule l'extrême droite . S'affirmant victime d'une *« provocation »*, le président du Front national a omis, comme d'habitude, de dénoncer ceux qui, dans les rangs de son propre mouvement, encouragent la résurrection de l'antisémitisme.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 8

Du reaganisme au réalisme

M. George Bush envisage de relever les impôts pour réduire le déficit
Il abandonne ainsi un credo de son prédécesseur

NEW-YORK

de notre correspondant

Dans certains domaines, M. George Bush a des idées bien arrêtées. Et il ne se soucie guère des conséquences quand il a décidé d'affirmer sa volonté. Ainsi, le président des Etats-Unis, qui a une sainte horreur des brocolis, a récemment interdit qu'on lui serve dorénavant ce légume à bord de son avion personnel.

Au risque de mécontenter gravement les producteurs californiens. En revanche, en politique étrangère et surtout en économie, *« M. Consensus »*, ainsi que l'ont rapidement baptisé certains commentateurs quelques mois après son entrée à la Maison Blanche, fait preuve d'un réalisme qui, à défaut de satisfaire l'aile droite du Parti républicain, lui vaut l'estime de ses concitoyens.

Un an après s'être installé dans le fauteuil présidentiel, le 20 janvier 1989, son action était encore favorablement accueillie par 76 % des personnes interrogées contre 49 % à la même époque pour son prédecesseur, pourtant considéré comme un expert en matière de communication. Il est vrai que ce sondage était réalisé après le succès de l'intervention des marines à Panama.

SERGE MARTI

Lire la suite page 13

L'Egypte aux deux islams

Des incidents meurtriers au Fayoum ont montré la détermination des autorités à sévir
Mais la rigueur religieuse gagne, ailleurs, du terrain

FAYOUM (Egypte)

de notre envoyé spécial

Dans un champ en friche, une douzaine d'enfants jouent avec des *« dabbours »* (guêpes), ces petits cerfs-volants faits d'une feuille de papier pliée. La brise soufflant du lac Qaroun gonfle le papier qui s'élève en zigzagant. Kahk Bahari, ce petit village de pêcheurs perdu au fond de l'oasis du Fayoum (à 100 km au sud-ouest du Caire), avec ses barques bleues couchées devant des maisons d'un étage en pisé ou en brique nue et ses femmes vêtues de longues robes aux couleurs criardes allant à la fontaine remplir des dames-jeannes de plastique, évoque paix et pauvreté.

Pourtant, c'est là, aux abords de cette même fontaine qu'une bataille rangée a eu lieu la semaine dernière. Les balles des forces de l'ordre ont fait seize morts et cinq blessés dans le camps des intégristes musulmans qui s'étaient retranchés dans le village (*le Monde* du 3 mai). Mais la tuerie n'a pas transformé Kahk en village endeuillé. Au contraire, le omda (maire), qui avait perdu son autorité quand les extrêmistes faisaient la loi, ne cache pas sa satisfaction. Kahk dans la foulée, a été purgé de tous les sympathisants des intégristes ; ils ont été remis à la police tandis que des jeunes ont rasé leur barbe, signe distinctif des islamistes.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Lire la suite page 3

L'inquiétude des maires et le plan de M. Rocard

Le coût de la sécheresse

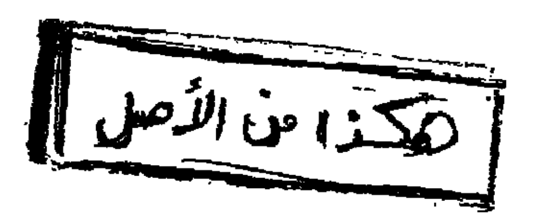
La sécheresse qui se prolonge pour la deuxième année consécutive inquiète de plus en plus les maires, responsables de l'approvisionnement en eau de leur commune.

Réunis à Paris pour les premières « journées nationales de l'eau », les 10 et 11 mai, plus de mille cinq cents d'entre eux ont plaidé pour une solidarité nationale qui permettrait, notamment aux communes rurales, de faire face à leurs obligations, alors même qu'elles distribuent une eau plus chère (27 % en moyenne) et sont les premières victimes de la pénurie.

En concluant ces journées, auxquelles ont en outre participé cinq membres du gouvernement (MM. Baylet, Lalonde, Mellick, Nallet et Sarre) et M. Jacques Chirac, le premier ministre, M. Michel Rocard, a précisé les mesures de son plan d'action contre la sécheresse et laissé prévoir une augmentation des prix de l'eau au robinet.

Lire page 8 l'article de ROGER CANS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.



Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général :
Bernard Wouts
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a cinquante ans

Le bombardement de Rotterdam

LE bombardement de Rotterdam, le 14 mai 1940, a-t-il fait 1 147 victimes, comme l'avance avec précision *le journaliste qui vient de publier Rotterdam a été trahie*, ou *« environ 900 victimes »*, comme l'affirmaient jusqu'à présent les livres d'histoire, avec plus de distance ? Dérisoire comptabilité ! Le pilonnage de la ville portuaire par les bombardiers de la Luftwaffe s'est soldé par un carnage.

A lui seul, il a coûté la vie à un tiers des quelque 3 000 civils tombés pendant les quatre jours de l'invasion des Pays-Bas par les troupes du Führer – une offensive dont ce bombardement a constitué à la fois le point d'orgue et le point final : la capitulation néerlandaise fut signée le 15 mai, à 9 h 15.

Vingt et une heures plus tôt, 90 avions du type Heinkel 111 décollaient de plusieurs bases aériennes, à Brême et en Westphalie, aux alentours de midi. Une heure et demie plus tard, ils étaient au-dessus de Rotterdam. Ils devaient la survoler pendant dix minutes : six cents secondes qui *« durèrent un siècle »* pour ceux qui les subirent.

Un déluge de fer et de feu s'abat sur la ville, dans le vacarme macabre des bombardiers qui vomissent leurs munitions : 97 tonnes de bombes sont lâchées sur une superficie de 260 hectares.

Rotterdam s'embrase. Elle brûle sans rémission jusqu'à la tombée de la nuit. Le centre ville n'est plus qu'un tapis de braises rougeoyantes. Avec le jour se lève un violent vent d'est qui attise les brasiers à peine étouffés. Des pompiers volontaires accourent d'Amsterdam pour sauver ce qui peut encore l'être, de même que des soldats du feu... de la Ruhr, dépêchés pour combattre le sinistre. L'ampleur de celui-ci est encore attestée par le nombre des sans-abri : 78 000.

Une action de terreur ?

Un film de la propagande allemande commentera ainsi les images de Rotterdam en feu : *« La clique gouvernementale néerlandaise est responsable. Au service de la ploutocratie britannique, elle a appelé son peuple à une vaine résistance avant de fuir elle-même à Londres, abandonnant le pays à son sort. Le glaive allemand devait irrémédiablement tomber afin de déjouer à temps les plans d'attaque anglais. »* La destruction de Rotterdam et, dans la foulée, la capitulation des Pays-Bas semblent ainsi refermer une boucle : c'est en invoquant la menace d'une *« invasion de la Ruhr par la France et la Grande-Bretagne, via la Belgique et la Hollande »* qu'Adolf Hitler avait adressé, le 10 mai, une lettre ouverte à ses soldats du front Ouest, leur demandant de *« faire leur devoir »*.

Malgré ces « explications », le bombardement de Rotterdam place toujours les historiens néerlandais de la seconde guerre mondiale devant un mystère : pourquoi ? A quel besoin stratégique cette action était-elle censée répondre ? En quoi le martyre de la cité portuaire était-il indispensable au Reich ?

A ces questions, certains répondent en expliquant que, sept mois après Varsovie et six mois avant Coventry, Rotterdam a été la cible d'un « bombardement de terreur », en l'occurrence destiné à faire un nombre aussi élevé que possible de victimes civiles afin de faire plier les autorités d'un pays qui opposait à la volonté hégémonique de l'Allemagne une résistance plus vive que prévu. Mais d'autres font valoir que, le 14 mai, 13 000 soldats néerlandais étaient stationnés à Rotterdam, que celle-ci était non seulement fortement défendue mais aussi n'avait pas été évacuée et que son bombardement aurait pu ne pas avoir lieu si des problèmes de communication n'étaient pas apparus en dernière minute dans le camp nazi ! Une... « bavure », en somme.

Cette polémique – feutrée – est lourde de sens : elle met en jeu l'image que les Pays-Bas ont d'eux-mêmes pendant les événements de mai 1940, le bombardement de Rotterdam faisant fonction d'un prisme. La thèse d'une action de terreur de la Luftwaffe renvoie à l'idée, née pendant le conflit, d'un petit pays neutre attaqué par surprise par un ennemi surpuissant ne reculant devant aucune infamie. Défendue par l'historien Lou de Jong, auteur d'une anthologie de référence sur *les Pays-Bas dans la seconde guerre mondiale*, cette interprétation est qualifiée de *« simplification à la fois dramatique et romantique »* par Piet Kamphuis et Herman Amersfoort, deux chercheurs peu suspects de parti pris iconoclaste : ils sont respectivement responsable et collaborateur de la section d'histoire militaire de l'armée de terre royale des Pays-Bas.

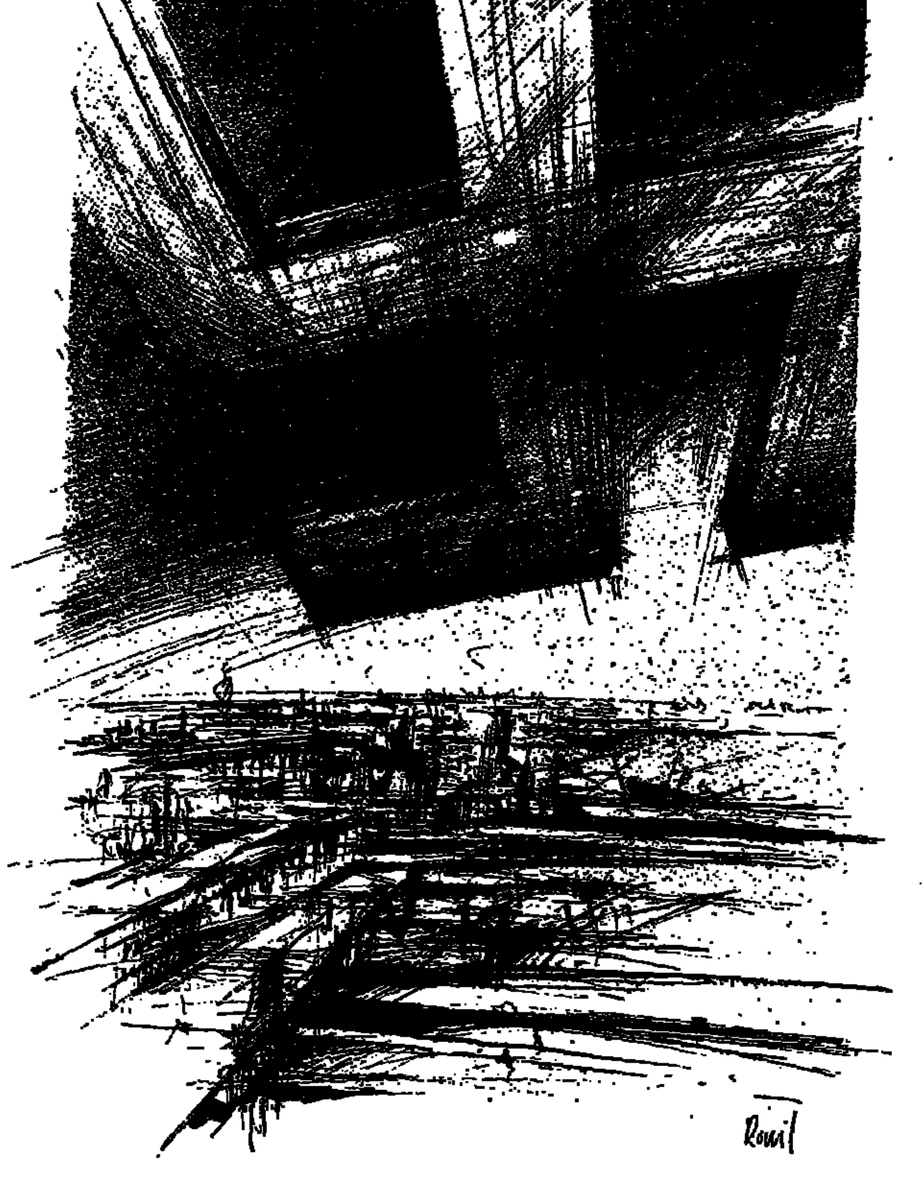
Remettant en cause un certain nombre d'idées établies, ils affirment que le bombardement de Rotterdam n'était pas indispensable à la conquête des Pays-Bas, qu'il n'a pas été le facteur déterminant de leur capitulation, et que les conditions dans lesquelles il a été décidé ne sont pas encore éclaircies.

Il semble acquis que le Reich n'envisageait pas, *initialement*, d'envahir intégralement son petit voisin qui, tout en pré-mobilisant ses forces armées (28 août 1939), avait exprimé sa volonté de rester neutre en accordant autant de soin à la protection de sa frontière à l'est qu'à celle de ses côtes, à l'ouest. Les Allemands prévoyaient seulement de « traverser » les provinces méridionales du Limbourg et du Brabant avant de marcher, via la Belgique, sur Paris. Mais après l'attaque de la Pologne, Hitler se mit à craindre que les Anglais n'établissent une tête de pont continentale pour organiser leur contre-offensive depuis les Pays-Bas. L'invasion et l'occupation de ces derniers furent alors décidées.

Sous le nom de code Fall Gelb (cas jaune), le plan d'attaque prévoyait l'ouverture de cinq fronts répartis autour du Vesting Holland (Forteresse Hollande), délimités par le *Rhin* et *la Meuse* au sud et le lac d'Ijssel au nord, et englobant les régions de Rotterdam, La Haye, Amsterdam et Utrecht, soit le cœur des Pays-Bas. C'est précisément sur la protection de cette zone qu'était axée la stratégie dite de défense statique définie par le général Winkelman, nommé commandant en chef de l'armée de terre et de la marine en février 1940. Déployés sur des lignes de défense situées en avant de la Forteresse – mais à l'intérieur du pays – les Néerlandais devaient tenir jusqu'à l'entrée en scène des Alliés, qui pourraient prendre les Allemands à revers.

Une « cinquième colonne »

Mais quand ces derniers attaqueraient-ils, et passeraient-ils d'ailleurs vraiment à l'action ? Au début de 1940, les autorités néerlandaises en doutaient toujours. Le 10 janvier, un avion allemand en difficulté avait atterri en catastrophe à Maasmechelen, en Belgique, et l'on avait récupéré dans les débris de l'appareil des documents sur le plan Fall Gelb ! *« Guerre des nerfs »*, avait *conclu péremptoirement le général Reijnders*, prédécesseur du général Winkelman. Il est vrai que l'attaché militaire néerlandais à Berlin, renseigné par un officier de l'Abwehr, avait déjà alerté son gouvernement de l'imminence de l'invasion allemande... chaque fois reportée. Aussi ne fut-il guère cru lorsqu'il prévint, au lendemain de l'entrée des Nazis au Danemark et en Norvège, que l'heure des Pays-Bas allait sonner.



Lorsqu'à l'aube du 10 mai, les troupes allemandes violent la frontière, mal protégée, elles avancent vers des soldats mal préparés, qui se replient dans le désordre. La situation n'est guère meilleure dans l'ouest du pays où, en l'espace de quelques heures, trois aéroports, dont deux aux environs de La Haye, tombent aux mains des parachutistes ennemis. Des soldats aéroportés s'attaquent aussi aux ponts d'accès à Rotterdam, où des hydravions déposent, non loin du centre ville, cent vingt fantassins.

La facilité avec laquelle ces derniers parviendront à se rendre maîtres d'une partie de la ville sera très vite mise sur le compte d'une « cinquième colonne » et d'un nombre indéterminé de sympathisants du Mouvement national socialiste (NSB, néerlandais) qui auraient « trahi » la cité portuaire, en cachant des armes et en appuyant les envahisseurs. L'existence de cette cinquième colonne n'a jamais été prouvée de façon irréfutable mais continue de hanter les esprits.

Au soir du 10 mai, les deux aéroports proches de La Haye ont été reconquis de haute lutte, et la défense antiaérienne a généralement bien fonctionné : elle a abattu plus de cinq cents avions de la Luftwaffe. Mais les renforts alliés tardent à s'organiser. Les Anglais n'ont pas de troupes disponibles. Quant aux Français, ils sont à peine entrés en action qu'une partie importante des combattants doit, sous la conduite du général Gamelin, partir livrer la bataille des Ardennes. Simultanément, les soldats allemands commencent à percer les lignes de défense néerlandaises malgré la résistance héroïque qui leur est opposée, au moins au nord et au nord-ouest.

Dès le 11 mai, l'envahisseur a la voie libre dans le Brabant et monte vers Rotterdam. La situation est si périlleuse que la princesse Juliana, alors prétendante au trône, et sa famille quittent La Haye pour Londres le 12 mai. La reine Wilhelmine et le gouvernement émigrent le lendemain, laissant les pleins pouvoirs au général Winkelman.

Bavure ?

C'est lui qui, le 14 mai au matin, prend la décision de *« défendre Rotterdam jusqu'au bout »*. A 10 h 30, le commandant de la place, le colonel Scharroo, et les autorités municipales reçoivent un ultimatum : *« Rendez-vous ou la ville sera complètement détruite »*.

Mais le télégramme est simplement signé : *« le commandant des troupes allemandes »*, sans indication de nom et sans paraphe. A midi, le colonel Scharroo demande par écrit à son correspondant qu'il lui renvoie une autre lettre, mentionnant son rang, son nom et portant sa signature. Le maire de Rotterdam s'oppose, en vain, à cette démarche dilatoire. Il pressent le pire. De fait, à l'instant où le commandant en chef des troupes allemandes, le général Schmidt, reçoit la requête du colonel Scharroo, 90 avions du type Heinkel 111 décollent de plusieurs bases aériennes, à Brême et en Westphalie, emportant 97 tonnes de bombes.

Si bien que lorsque le général Schmidt, prêt à satisfaire les demandes néerlandaises et convaincu que son second ultimatum sera accepté, demande le report de l'opération... il est trop tard. Mais ses supérieurs lui font savoir qu'au cas où Rotterdam se rendrait il pourrait prévenir les pilotes des bombardiers en tirant des balles traçantes de couleur rouge. Le général Schmidt devait suivre ces instructions. Mais le commandant d'une des escadrilles composant l'expédition punitive sur Rotterdam n'aperçut pas ces balles traçantes, ou ne comprit pas leur signification.

Bombardement de terreur, ou bavure ? *« Les Allemands étaient en retard sur leur schéma de conquête et voulaient forcer la décision pour briser la résistance néerlandaise »*, estime une publication de l'Institut de documentation sur la guerre. *« Les Allemands n'avaient pas de retard. Le seul chez qui la hâte jouait un rôle était Goering, commandant en chef de la Luftwaffe, mais l'on ignore de quel poids il a pesé sur la décision de bombarder Rotterdam »*, affirment pour leur part les chercheurs de la section d'histoire militaire de l'armée de terre néerlandaise. Et d'ajouter : *« Comme si le bombardement de Rotterdam était le seul moyen de faire plier les Pays-Bas ! La guerre était alors déjà perdue. »*

CHRISTIAN CHARTIER

ÉTRANGER

URSS : reprise de l'examen des réformes

Pas de thérapie de choc sur l'économie soviétique

C'est finalement dans huit jours, lundi 21 mai, que le gouvernement soviétique présentera aux députés du soviet suprême ses propositions de mesures visant au passage de l'URSS à une économie de *marché planifié*.

MOSCOU

de notre correspondant

Le conseil présidentiel devrait avoir approuvé, la semaine prochaine, l'ensemble de ces propositions et sauf improbable blocage devant le parlement, la *radicalisation* des réformes économiques devrait ainsi devenir réalité. Annoncée à la mi-mars par M. Gorbatchev puis repoussée *sine die*, il y a un mois, cette radicalisation s'annonce cependant très prudente dans ses rythmes.

Sur le fond, les objectifs n'ont pas changé. Il s'agit toujours de procéder à la *« démonopolisation »* de l'économie, d'éponger la masse des liquidités en permettant l'achat d'actions, de terres et de biens immobiliers, d'ouvrir le marché soviétique aux investissements étrangers – bref de passer à ce que la presse réformatrice appelle désormais une *« économie normale »* ou *« l'économie »* tout court.

Là où l'infléchissement est en revanche extrêmement sensible c'est sur les délais dans lesquels devrait s'opérer cette transition. Là où l'on parlait hier d'une nécessité de sauter le pas d'urgence et de ne plus craindre une thérapie de choc, on s'attache en effet aujourd'hui à éviter un grop grand traumatisme social, à insister sur le besoin de temps et à faire valoir que c'est toute la politique de réforme qui pourrait être victime d'une hâte excessive.

Vendredi soir, le journal télévisée montrait ainsi M. Gorbatchev en tournée dans les entreprises de Moscou où il a longuement expliqué que le *« passage au marché se ferait pas à pas »* et que *« la complète révision du système des prix de gros et détail serait discutée »* avec l'ensemble des salariés. Après son voyage de la fin avril à Sverdlovsk, c'est la deuxième fois que le président soviétique s'essaye à ce travail de pédagogie de masse.

« Y aura-t-il du chômage ? », lui a demandé vendredi une ouvrière. Oui, mais *« temporaire »* a-t-il répondu en disant qu'il existait déjà une chômage caché et que l'Etat devait maintenant prévoir des *« mécanismes d'allocation et de requalification »*. Les visages des ouvriers qui l'écoutaient étaient attentifs, tendus, mais pas hostiles. A en croire un sondage que viennent de publier *les Nouvelles de Moscou*, 69 % des habitants de la capitale considèrent que le passage à l'économie de marché devrait affecter *en mal* la situation des ouvriers mais, 56 % de ces mêmes Moscovites considèrent aussi qu'il faut *« immédiatement »* amorcer ce passage. Ce sondage en recoupe de nombreux autres. L'anxiété sociale est extrême, mais l'idée qu'il faille rapidement sortir de l'actuelle économie soviétique est admise par une opinion publique très bien placée pour en connaître l'absolue faillite. Partagés entre l'intelligence de la situation et des craintes on ne peut plus justifiées, les Soviétiques veulent ainsi à la fois des réformes tangibles et des garanties rassurantes.

A défaut de l'impossible, ils auront du temps pour s'habituer un peu plus à l'inéluctabilité des nouveaux sacrifices qui les attendent. Vendredi soir, les *Izvestia* annonçaient en première page près de trois millions de chômeurs pour l'année prochaine en faveur desquels est prévu un complexe et modeste système d'indemnisations.

BERNARD GUETTA

Premier « sommet » balte à Tallin

Les présidents d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie étaient réunis, samedi 12 mai dans la capitale estonienne, Tallin, pour le *« premier sommet balte depuis un demi-siècle »*, dans le but de mettre fin au combat *en ordre dispersé que ces républiques* mènent contre Moscou, maintenant que toutes trois ont voté une déclaration d'indépendance.

Ils devaient tenter d'y faire revivre le Conseil des Etats baltes, créé en 1934 alors que ces Républiques étaient indépendantes, a indiqué un porte-parole du Parlement letton. Les trois Républiques, a précisé M. Raul Malk, devaient aussi demander leur participation à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), une des voies possibles pour amener la communauté internationale réticente à soutenir leur combat. Un projet de lettre commune aux présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev affirmerait en outre que *« les trois Républiques baltes tendent vers l'indépendance »* et qu'elles sont *« les trois seuls Etats en Europe qui ont perdu leur indépendance à la suite de la deuxième guerre mondiale et ne l'ont pas retrouvée »*. Les récentes déclarations d'indépendance de la Lettonie et de l'Estonie ont rapproché ces deux Républiques du « franc-tireur » lituanien qui a voté la sienne, plus radicale, dès le 11 mars et dont l'isolement pourrait, moyennant quelques compromis, être brisé. C'est, rappelle-t-on, aux seuls Estoniens et Lettons, handicapés par la présence d'une forte communauté russe sur leur territoire, que le Kremlin a jusqu'ici proposé un *« statut spécial »* au sein de la fédération renouvelée souhaitée par M. Gorbatchev. Le premier ministre d'Estonie, M. Edgar Saavisar, a eu vendredi à Moscou des entretiens – les premiers du genre depuis le début de la crise – avec le ministre de la défense, le maréchal Dmitri Iazov, et celui de l'intérieur, M. Vadim Bakatine. Le « sommet » balte avait été reporté d'une journée en raison de ces rencontres. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ROUMANIE

Les nationaux-paysans quittent le Conseil provisoire d'union nationale

Les représentants du Parti national-paysan (PNP) se sont retirés vendredi 11 mai du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN), qui, au cours de sa dernière séance avant les élections du 20 mai, a d'autre part, refusé de tenir une session extraordinaire pour examiner la situation politique dans le pays.

Le PNP (centre-droit) veut ainsi protester contre la réponse *« injuste et arrogante »* du président intérimaire roumain, M. Ion Iliescu, à une demande de report de la date des élections. Le candidat du Front de salut national (FSN) avait qualifié cette demande d'*« ultimatum insolent »*.

Au cours des débats, le CPUN a voté contre la tenue d'une session extraordinaire qui aurait été consacrée à la situation politique et à la manifestation des contestaires qui occupent la place de l'Université à Bucarest depuis dix-neuf jours . Deux de ses membres ont alors quitté la salle : M. Ticu Dumitrescu, président de l'Association des anciens prisonniers politiques, et M. Gabriel Andreescu, indépendant et membre de la délégation de l'Alliance nationale pour la proclamation de Timisoara, qui devait en principe rencontrer, samedi 12 mai, le président Iliescu.

L'agence officielle Rompress a par ailleurs rapporté que M. Ion Ratiu, candidat du PNP à l'élection présidentielle, avait été agressé vendredi 11 mai lors de sa tournée électorale dans l'ouest du pays. Agé de soixante-douze ans, M. Ratiu a également été empêché de parler à Oradea, à une dizaine de kilomètres de Baile Felix, par des manifestants. D'autres sources contactées sur place affirment que les incidents ont été violents et que des sympathisants de M. Ratiu ont été battus.

Par ailleurs, selon le quotidien *Libération* de samedi 12 mai, l'écrivain Dan Petrescu, vice-ministre de la culture, a annoncé sa démission du gouvernement. Dans un article publié vendredi dernier dans l'hebdomadaire *Romania Literara*, il avait critiqué *« l'arrogance et l'intolérance »* du tandem Ion Iliescu-Petre Roman et tourné en ridicule la campagne électorale menée par le Front de salut national. Il attaquait également l'une des institutions les plus secrètes de Roumanie, la « Gospadaria de Partit » – sorte d'intendance du Parti, qui était chargée, sous Ceausescu, de gérer les intérêts matériels de la nomenklatura. Selon Dan Petrescu, cette institution n'a pas été dissoute, et l'écrivain affirme que *« Petre Roman s'appuie sur elle, alors qu'il s'agit d'une véritable mafia »*.

□ **POLOGNE : fin des grèves d'étudiants.** – Le gouvernement polonais a pu mettre fin, vendredi 11 mai, aux grèves étudiantes commencées mardi, en promettant de revoir son projet d'études partiellement payantes. Lech Walesa avait condamné ce mouvement, alors qu'il avait appuyé une grève jeudi des ouvriers des chantiers navals de Gdansk. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'Egypte aux deux islams

Suite de la première page

Les forces de l'ordre qui se sont retirées du village gardent toutefois un œil vigilant grâce aux mokhbers (auxiliaires de police) disséminés sur le chemin de terre battue menant à Kahk. A la moindre alerte, ils avertiront Ibchouay, le chef-lieu de la région. C'est en effet dans cette ville de quelque deux cent mille habitants que sont massés les renforts. Quatre camions bourrés de conscrits des brigades anti-émeutes sont garés en permanence devant la direction de la sécurité d'Ibchouay. Des patrouilles quadrillent la région et dressent des barrages volants.

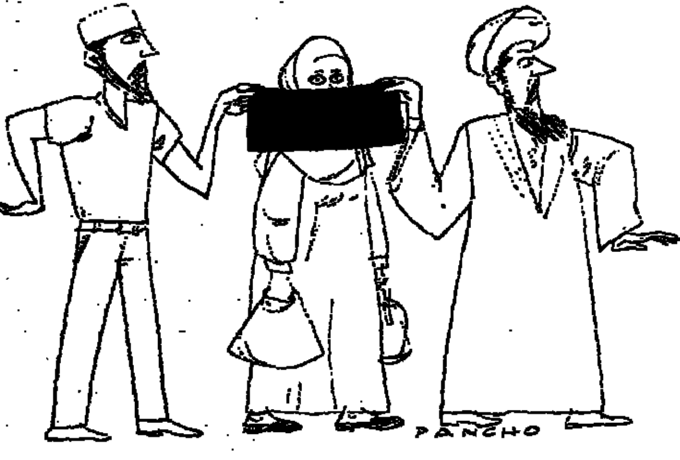
Dans un café d'ibchouay, deux policiers originaires de la région discutent avec deux paysans en jouant aux dominos. *« Ils finiront par se rendre »*, affirme un policier vêtu de kaki. Le paysan qui mâchonne un concombre n'est pas d'accord. *« Ces gosses tuent ou sont tués. Seule la force brutale permetira d'en venir à bout. »*

Les intégristes ne sont pas en odeur de sainteté chez les fellahs de Fayoum. Ils viennent remettre en question l'ordre établi. Avec les « barbus », c'est la révolution. Les jeunes donnent des ordres aux vieux, les us et coutumes sont remis en question. Pire, les islamistes perçoivent une dîme, souvent plus élevée que les taxes.

La province du Fayoum est devenue un fief intégriste depuis près de deux ans. Toutefois, les travaux d'approche ont commencé depuis une quinzaine d'années avec le cheikh Omar Abdel Rahman, devenu une figure de proue. Il a trouvé dans cette oasis un terrain favorable à ses idées extrémistes.

Le Fayoum était un des grands exportateurs de main-d'œuvre égyptienne vers les pays arabes et a été fortement touché, depuis un an, par une récession due au retour massif des travailleurs égyptiens d'Irak. Le chômage est donc venu s'ajouter à la faiblesse de création d'emplois. Les plus frappés par cette situtionne sont pas les fellahs, qui trouvent du travail, même éphémère, comme journaliers. Ce sont les milliers de jeunes qui ont fait des études scolaires ou universitaires. Autant de recrues potentielles pour les organisations extrémistes musulmanes qui foisonnent aujourd'hui dans le Fayoum.

Le nombre de ces organisations est tel qu'elles ont commencé depuis deux ans à se faire concurrence. Chawki El Cheikh, un disciple d'Omar Abdel Rahman, a fait dissidence du Djihad à cette époque. Le jeune ingénieur issu d'une puissante famille du Fayoum a formé sa propre organisation, encore plus extrémiste que celle d'Omar Abdel Rhmane, surnommée « Al Chawkiya » par les habitants de la région et « le noveau Djihad » par la police. Les estimations sur les effectifs de son organisation vont de plusieurs centaines à plusieurs milliers.



« Des symboles de la société corrompue »

Chawki a commencé à répandre son appel à l'instauration d'une société identique à celle existant du temps du Prophète – il y a quatorze siècles – grâce à des cassettes qui étaient en vente libre. Dans ses prônes inspirés de certains grands prédicateurs saoudiens, Chawki s'enflammait contre *« l'Etat impie »* et la société qui *« favorise le libertinage de la femme »* et il terminait par des sanglots auxquels faisait écho un chœur de pleureuses. Il est ensuite passé à l'action. Ce sont les « Chawkiya » qui, au cours des derniers mois, ont perpétré une série d'attentats qui ont fait plusieurs morts, dont deux policiers, et des dizaines de blessés dans le Fayoum.

Les cibles de Chawki étaient non seulement *« les symboles de la société corrompue »* mais aussi les coptes. A Sonoras, une ville de quelques dizaines de milliers d'habitants, plusieurs de ces chrétiens ont été les victimes d'agressions à la suite d'une rumeur selon laquelle un épicier – copte – avait violé une fillette musulmane.

Dans les écoles de la ville, les enseignants, sympathisants de Chawki, ont procédé à un lavage de cerveau des écoliers, leur inculquant que *« les chrétiens sont des incroyants »*. Résultat, les écoliers coptes sont mis en quarantaine et ne veulent souvent pas aller en classe de crainte de quolibets. Même dans leurs jeux, les enfants ont transposé les préceptes de leurs professeurs islamistes. Ils ne jouent plus aux gendarmes et aux voleurs mais à *« musulmans et coptes »*.

Le même scénario, à quelques différences près, s'est déroulé à Abou Korkas, dans la province de Minieh, en Haute-Egypte, où un autre groupe d'intégristes s'en est pris aux coptes *(le Monde* du 17 mars). La cause est toujours la même : des rumeurs selon lesquelles des *« croisés »* ont violé ou couché avec des musulmanes. La contagion a touché Assiout, où un tract anti-chrétien signé des Jamaat islameya (groupements islamiques) a été récemment distribué. Des chrétiens y sont accusés d'avoir filmé en vidéo leurs orgies avec des musulmanes et sont traités de *« cochons qui, bientôt, auront à rendre des comptes »*.

Toutefois, la violence de la réaction de la police à Kahk semble avoir imposé une accalmie. Les intégristes ont adopté depuis un profil bas. En effet, Chawki et une vingtaine des membres de son organisation, armés généralement de pétoires, ont été tués par les forces de l'ordre. Mais rien ne prouve que la fièvre ne montera pas à nouveau.

Dans les grandes villes et notamment au Caire, la situation est différente. Les intégristes sont marginaux. En revanche, les islamistes plus modérés – en ce sens qu'ils ne pensent pas que la violence est le seul moyen d'appliquer la *charia* – voient leur inffluence croître. Pendant le ramadan, et pour la première fois, les restaurants de Guiza, de Port-Saïd et de plusieurs autres villes d'Egypte ont été fermés du lever au coucher du soleil.

L'islamisme rampant

Une commission parlementaire a inscrit à l'ordre du jour un projet de loi punissant de six mois de prison ceux qui rompent le jeune du ramadan, en public. Sous la poussée des islamistes, le ministre de l'éducation a supprimé du programme de cinquième, une poésie où le célèbre poète syrien Nézar Qabanni évoquait les amours platoniques de deux enfants. Un écrivain a été mis en prison pour avoir écrit un essai dénonçant les religions. Des cheikhs islamistes ont préconisé la vente du patrimoine culturel et archéologique pour régler la dette extérieure, en affirmant que *« les statues étaient contraires à l'islam »*.

La télévision, pourtant organisme d'Etat, n'a pas échappé au regain d'influence des islamistes. La censure est non seulement redevenue draconienne, mais, durant le dernier ramadan, les programmes directement ou indirectement islamiques se sont accrus. Les huit millions de postes de télévision d'Egypte ont eu droit à un feuilleton intitulé « La juridiction dans l'islam » et à un autre où de gentils « barbus » combattaient de méchants « croisés ».

Toutefois, une réaction officielle contre cette tendance se fait jour. Des colloques réunissant des cheikhs et des prêtres ont eu lieu dans toute l'Egypte. Le grand mufti et d'autres sommités musulmanes ont condamné l'extrémisme religieux. Le président Moubarak et son ministre de l'intérieur ont multiplié les mises en garde contre *« les terroristes »*. Mais si ces efforts peuvent avoir de l'impact sur l'intégrisme le plus virulent, ils ne semblent pas être adaptés pour enrayer l'islamisme rampant, celui qui a le plus de chance d'être accepté, à la longue, par une population écrasée par la crise économique et la hausse des prix.

ALEXANDRE BUCCIANTI

LIBAN

Le « réduit chrétien » à l'heure des blocus

BEYROUTH

de notre correspondant

Après quatre journées terribles, qui ont fait plus de cinquante morts et cent blessés, les bombardements entre forces chrétiennes rivales se sont ralentis, vendredi 11 mai. Mais la « guerre des blocus » continue et s'exacerbe, tandis qu'une « guerre du sommet » (arabe) commence à poindre.

S'ajoutant aux épreuves déjà endurées – obus, manque d'eau et d'électricité, – la fermeture des points de passage entre les zones tenues, d'une part, par l'armée du général Michel Aoun et, d'autre part, par les Forces libanaises de M. Samir Geagea est un nouveau coup dur pour la population du « réduit chrétien ». Aucune faille, aucune combine « à la libanaise » n'a pu, jusqu'à présent, avoir raison de ce blocus : l'armée ferme hermétiquement, depuis quatre jours, les rares points de passage existants entre les deux « sous-réduits », que la milice de M. Geagea laisse, quant à elle, ouverts.

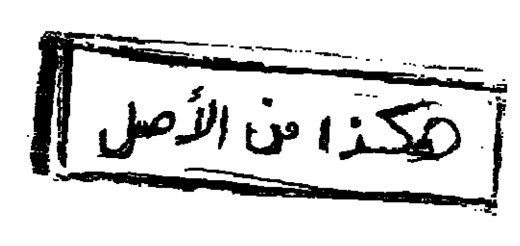
Ironie du sort, les deux « micro-territoires » sont ouverts sur... les secteurs sous contrôle syrien. Echappatoires qui restent, cependant, extrêmement fragiles et parfois soumises à bombardements. Quant à la « guerre du sommet », elle risque d'éclater à tout moment, à l'approche de la date fixée pour la tenue de la conférence des chefs d'Etat arabes, prévue le 28 mai à Bagdad en dépit de la violente opposition syrienne. Les règlements de comptes inter-arabes – particulièrement entre l'Irak et la Syrie – se sont, en effet, souvent achevés à coups d'obus au Liban.

Or la rivalité syro-irakienne s'est reconstituée à l'intérieur du camp chrétien. Damas appuyant le général Aoun – sans en faire pour autant un partenaire – et Bagdad, les Forces libanaises.

LUCIEN GEORGE

□ **YÉMEN DU SUD : des experts est-allemands auraient été expulsés d'Aden.** – Environ 200 spécialistes est-allemands de la sécurité ont été renvoyés chez eux par le gouvernement sud-yéménite, a révélé, vendredi 11 mai, le quotidien saoudien *Asharq el-Awsat*.

Selon ce journal, la raison du renvoi tiendrait au fait que ces conseillers n'étaient plus payés depuis les bouleversements survenus en RDA. – *(AP.)*



DIPLOMATIE

Les liens entre la CEE et l'AELE

La Commission de Bruxelles définit le nouvel Espace économique européen

La Commission Delors entend subordonner à des conditions rigoureuses la conclusion d'un « accord global » entre la CEE et les sept pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) (1). Son objet serait de créer un Espace économique européen (EEE), autrement dit d'étendre à l'AELE les avantages du grand marché sans frontières en cours de création entre les Douze.

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

L'offre communautaire telle qu'elle résulte du projet de mandat des négociations que la Commission vient de soumettre aux Douze (et sur lequel les ministres des affaires étrangères devront se prononcer lors de leur session de juin) est très éloigné des positions prises par les pays de l'AELE au cours des conversations exploratoires qu'ils ont eues durant les mois passés avec M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission chargé des relations extérieures. Il est néanmoins difficile d'imaginer que les négociations CEE-AELE qui se dérouleront au cours du second semestre de l'année ne débouchent pas au bout du compte sur un compromis, pour des raisons qui tiennent à l'interdépendance économique, mais aussi à la tactique politique des uns et des autres au moment où se dessine la nouvelle architecture du continent.

Freiner les demandes d'adhésion

C'est paradoxalement pour essayer de freiner la multiplication des demandes d'adhésion jugées inopportunes venant de pays neutres (2) que la Commission, par la voix de son président, M. Jacques Delors, a suggéré en janvier 1989 d'établir des liens plus intimes entre la Communauté et l'AELE. Dans cette perspective, M. Delors invitait les Sept à renforcer leurs structures communes afin qu'ils soient en mesure de parler d'une seule voix face à la Communauté. Bien que divisés sur les objectifs à atteindre – les Norvégiens, les Suédois pensaient à une union douanière, les Suisses ne voulaient pas en entendre parler, – les Sept, dont les milieux d'affaires se montrent très soucieux de ne pas être tenus à l'écart du marché unique de 1993, acceptèrent la proposition communautaire. Les Autrichiens cependant ne cachent pas que ce projet ne les intéresse guère et que leur véritable objectif demeure l'adhésion.

D'autre part, il fut très vite évident que les Sept, en l'absence d'un projet politique commun, n'avaient aucunement l'intention de hisser le secrétariat de l'AELE installé à Genève au rang d'une organisation comparable à l'énorme machine politico-administrative qu'est la Commission, et encore moins de se doter d'institutions complexes (Parlement, Commission, Conseil des ministres) du type dont dispose la Communauté. Bref, c'est sur un projet passablement biaisé que se sont engagées des conversations exploratoires entre deux groupes de pays très proches, qui entretiennent, par ailleurs sur la base d'accords de libre-échange déjà anciens, des relations harmonieuses, et ont d'autant plus intérêt à les renforcer qu'ils sont l'un pour l'autre des partenaires commerciaux autrement plus importants que, par exemple, les Pays de l'Est, ou même les Etats-Unis et le Japon.

A la lumière de ces conversations exploratoires qui ont fait apparaître trois principaux obstacles, la Commission a durci de manière significative sa position. Les pays de l'AELE réclament une série de dérogations à la mise en œuvre des « quatre libertés » du marché unique, c'est-à-dire à la libération complète des échanges de personnes, de biens, de capitaux et de services. Estimant s'être dotés de réglementations plus avancées que les Douze en matière d'environnement ou de santé, ils entendent par exemple pouvoir garder leurs propres normes, sans s'aligner sur celles de la CEE, et, par voie de conséquence, pouvoir refuser l'importation de produits communautaires non conformes à ces normes.

Ils veulent pouvoir maintenir des garde-fous au rachat d'entreprises, et, pour cette raison, émettent des réserves à la reprise des dispositions communautaires sur la liberté des mouvements de capitaux ou sur l'instauration d'un Marché commun des banques et des assurances.

La libre circulation des travailleurs, ainsi que la libéralisation des transports routiers leur posent également de sérieux problèmes. La Commission, de son côté, souligne *« la nécessité d'une stricte limitation d'éventuelles exceptions à la reprise de l'acquis communautaire »*.

Les pays de l'AELE voudraient être intimement associés à l'élaboration des nouvelles dispositions qui, à partir de 1993, concerneront le fonctionnement ou le développement du marché unique.

Une revendication de co-décision

En fait, ils réclament une formule de consultation s'apparentant à la co-décision et comportant comme concrétisation des réunions à dix-neuf (les douze plus les sept de l'AELE). La Commission écarte toute solution institutionnelle qui puisse affecter l'autonomie des décisions de la CEE.

C'est là le point politiquement le plus sensible : les pays de l'AELE refusent de se laisser imposer par avance, et de manière aveugle, une législation qu'ils n'auront pas eu une chance réelle de façonner, y voyant là une perte de souveraineté insupportable. La Commission, jugeant prioritaire la sauvegarde de la liberté d'action des Douze, a été amenée à accentuer sa fermeté afin de tenir compte de la réaction négative du Parlement européen. Celui-ci considérerait comme une dépossession la mise en œuvre au profit de l'AELE d'une procédure de consultations sophistiquées analogue à celle que prévoit en sa faveur, pour ce qui touche au grand marché, l'Acte unique européen.

Enfin la Communauté continue à estimer que l'extension aux Sept des règles du marché unique ne pourra pas fonctionner de manière satisfaisante sans un véritable renforcement des structures collectives de l'AELE et cela notamment, pour assurer, comme le fait la Commission au sein de la CEE, une application loyale des règles de concurrence par les entreprises.

Les négociations promettent d'être difficiles. Il reste qu'un échec de l'exercice se traduirait en Norvège, en Suède, voire en Suisse, par des pressions accrues en faveur d'une candidature à l'adhésion. C'est une perspective que des deux côtés on souhaitera sans doute retarder et qui, jouant comme un repoussoir, devrait favoriser la recherche zélée d'un compromis.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) L'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Liechtenstein disposent d'un statut particulier, mais participent aux négociations avec la CEE.

(2) Cinq des Sept ont le statut de neutres : l'Autriche, la Finlande, la Suède, la Suisse et le Liechtenstein.

En visite à Tirana

M. Javier Perez de Cuellar évoque la question des droits de l'homme en Albanie

Au cours des entretiens qu'il devait avoir, samedi 12 mai à Tirana, avec les dirigeants albanais, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, devait notamment évoquer la question *« des droits de l'homme, des droits civils, humanitaires, et tout ce qui concerne la défense de l'individu »*. Condamnée à plusieurs reprises dans les instances internationales pour violation des droits de l'homme, notamment l'absence de liberté religieuse, l'Albanie vient d'adopter une série d'amendements assouplissant le code pénal, et a décidé la restauration du ministère de la justice, supprimé en 1965. Aux termes de ces modifications, les Albanais auront le droit de recevoir un passeport pour se rendre à l'étranger, et la propagande religieuse ne sera plus condamnable pénalement.

M. Perez de Cuellar a explicitement apporté son soutien aux réformes en cours, en se félicitant de se trouver en Albanie au moment où le pays *« est en train d'évoluer graduellement vers les buts qu'il s'est lui-même fixés, dans l'esprit d'indépendance qui est le sien »*. Il a déclaré qu'il discuterait également avec M. Ramiz Alia des programmes de l'ONU concernant le règlement des grands problèmes économiques mondiaux, notamment les difficultés financières des pays en voie de développement. – *(AFP.)*

L'Assemblée parlementaire de l'Atlantique nord

L'appartenance à l'OTAN est « la destination naturelle » de l'Allemagne unie

estime M. Mitterrand

L'Allemagne de l'Est conservera une armée à caractère purement défensif et n'appartenant à aucune alliance pendant une période transitoire après l'unification, selon le numéro deux du ministère est-allemand de la défense, M. Bertram Wieczorek, qui avait été invité à s'exprimer, vendredi 11 mai, devant l'Assemblée parlementaire de l'Atlantique nord réunie à Paris. Cette armée exercera *« des fonctions de sécurité territoriale pendant une période limitée »*, a-t-il ajouté.

Le même jour, à Berlin-Est, le ministre des affaires étrangères, M. Markus Meckel, qualifiait d' *« absurde »* la proposition soviétique visant à faire de l'Allemagne unie simultanément un membre de l'OTAN et du pacte de Varsovie.

L'unité allemande et ses conséquences pour l'OTAN sont au centre des débats des parlementaires des seize pays membres de l'Alliance qui ont été reçus vendredi à l'Elysée par le président de la République. M. Mitterrand a réaffirmé à cette occasion que la *« destination naturelle »* de l'Allemagne était d'appartenir à l'Alliance atlantique. *« Il n'y a pas à revenir là-dessus sinon on arriverait à des combinaisons saugrenues »*, a déclaré le chef de l'Etat. Il a estimé qu'à court terme des *« mesures de stabilité »* devaient être prises dans le cadre des négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel et que le sommet de la CSCE prévu pour la fin de l'année permettrait de *« traiter ensemble »* tout ce qui touche à la sécurité en Europe. *« C'est là que l'Alliance doit jouer son rôle »*, a-t-il ajouté.

M. Chirac pour un remaniement profond

Les parlementaires ont également été reçus à l'Hôtel de ville pour un dîner par M. Jacques Chirac. Le maire de Paris s'est prononcé pour un remaniement profond de l'OTAN : *« L'Alliance atlantique,* a-t-il dit, *ne survivra que si elle sait se transformer, que si elle passe du stade d'un système à prédominance américaine à celui d'une alliance à part entière, entre des Européens majeurs, qui assureraient pour eux-mêmes l'essentiel de leur défense et un allié américain qui resterait présent, mais à un niveau réduit, sur le continent. »* M. Chirac a rejeté les divers modèles qui tendraient à remplacer les alliances par *« une CSCE institutionnalisée qui jouerait le rôle de l'ONU de l'Europe »*.

Au Conseil exécutif de l'UNESCO

La Suisse a dénoncé la gestion « chaotique » de M. Mayor

La Suisse a donné, jeudi 10 mai, *une sévère « leçon de coduite »* au directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, qu'elle a accusé avoir plongé l'Organisation dans une *« situation chaotique »*.

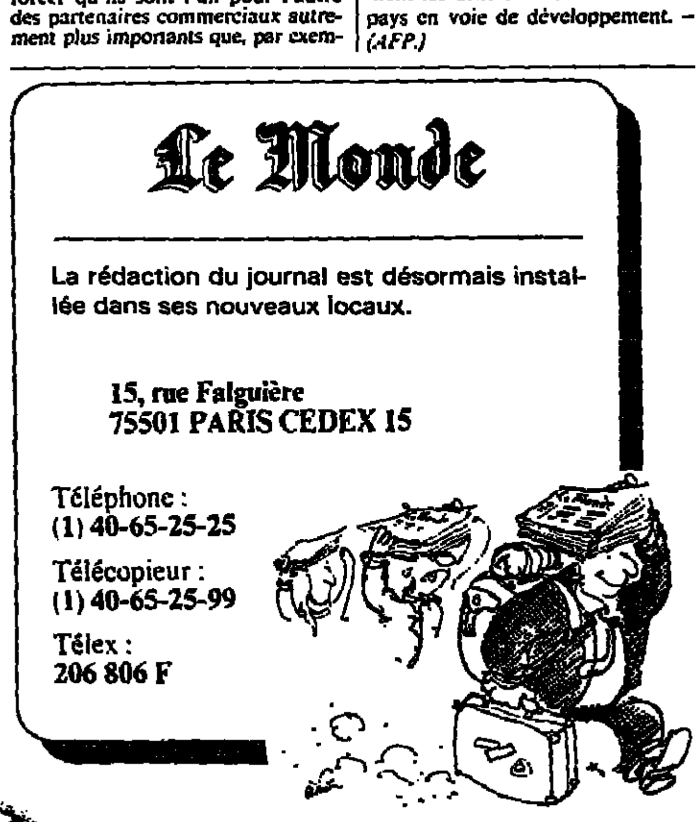
M. Franz Muheim, représentant suisse au conseil exécutif, faisait référence au plan de restructuration de l'UNESCO rendu public déput mars par Mayor et qui a suscité parmi les membrs du conseil, outrés de n'avoir pas été consultés, une véritable levée de boucliers, (*le Monde* du 13 mars et du 12 mai), M. Muheim a qualifié de *« gâchis »* la situation actuelle de l'UNESCO, *« une ??? déstabilisée et en pleine ébullition »*, où *« les activités de programme ont lentement asphyxié faute de moyens. »*

Tout en approuvant *« l'orientation générale donnée à la restructuration du secrétariat »*, unanimenent jugée nécessaire, M. Muheim a estimé que la manière dont elle était menée était *« l'antithèse de ce qui devrait être l'art de conduire. » « Agir en solitaire, dans la précipitation et sans crier gare, sans esprit de dialogue, sans indiquer les partenaires – Etats membres et personnel – c'est une stratégie de l'antimanagement »*, a-t-il dit.

Après avoir souligné aussi que *« la place du directeur général est Paris »* – une allusion aux très fréquents déplacements de M. Mayor –, le délégué suisse a déclaré : *« il ne reste qu'une seule issue au directeur personnel en le motivant dans la pratique quotidienne et en lui exposant des concepts et des buts clairs, ainsi que la nécessité de sacrifices inévitables. »*

De nombreux orateurs se sont prononcés pour la création d'un groupe de travail chargé d'étudier le plan du directeur général, dont la mise en application se verrait ainsi reportée.

□ **Visite de Jean-Pierre Chevènement aux Etats-Unis.** – Le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui se trouve depuis vendredi 11 mai aux Etats-Unis à titre privé, entamera dimanche et lundi une visite officielle au cours de laquelle il doit notamment s'entretenir avec le secrétaire américain à la défense, Richard Cheney, sur *« les conditions de la sécurité en Europe et l'évolution des pays de l'Est »*. Lundi soir, M. Chevènement devrait gagner San Francisco pour y rejoindre le président Mitterrand qui se rendra en Polynésie française. – *(AFP.)*



Le Monde

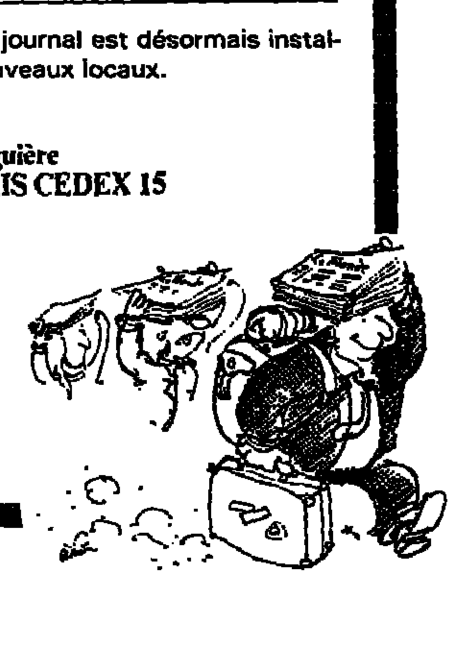
La rédaction du journal est désormais installée dans ses nouveaux locaux.

15, rue Falguière
75501 PARIS CEDEX 15

Téléphone :
(1) 40-65-25-25

Télécopieur :
(1) 40-65-25-99

Télex :
206 806 F



AMÉRIQUES

Le voyage de Jean-Paul II au Mexique

Le pape dénonce la progression des sectes protestantes parmi les populations indigènes

Jean-Paul II s'est adressé, vendredi 11 mai, à Villahermosa, capitale de l'Etat du Tabasco (producteur de pétrole), aux populations indigènes du sud du Mexique qu'il a invitées à résister à la pénétration des sectes protestantes. Un peu plus tôt, à Tuxtla-Gutierrez, capitale du Chiapas, il avait évoqué l'injustice et la misère dont sont victimes les indigènes.

TUXTLA-GUTIERREZ (Chiapas)

de notre correspondant en Amérique centrale

« Peut-être avez-vous vécu des périodes plus ou moins longues au cours desquelles vous avez eu le sentiment d'être abandonné par Dieu », a reconnu le pape devant les délégations descendues des villages de la sierra et des camps de réfugiés guatémaltèques qui ont fui la répression dans leur pays. *« Vous avez peut-être cru que pour progresser sur le plan économique, il fallait abandonner la foi catholique »*, a-t-il ajouté, faisant allusion aux campagnes de prosélytisme menées par les sectes protestantes qui offrent des avantages matériels (médicaments, crédits bancaires, etc.) pour recruter au sein des onze groupes ethniques de la région (environ 900 000 personnes sur les trois millions d'habitants de l'Etat).

En réponse à l'argument souvent invoqué par les Témoins de Jéhovah, qui promettent le *« règne de Dieu sur cette terre »*, Jean-Paul II a rappelé que *« Dieu veut aussi le bonheur de ses enfants dans ce monde »* et qu'il n'y a *« aucune excuse pour se désintéresser des hommes dans leur situation personnelle concrète »* et pour ne pas chercher à rendre leur vie *« plus humaine »* dès maintenant. Mais, a-t-il averti, pour *« accéder à la vie éternelle, il faut vivre en bons (...), ne pas se laisser séduire par le vice comme l'abus d'alcool (...) ni participer au trafic de drogues qui entraînent la destruction de tant d'êtres humains dans le monde »*.

Ces deux thèmes préoccupent beaucoup les évêques de la région, qui ont publié récemment des documents sur les ravages provoqués par l'alcoolisme et sur les pressions exercées par les trafiquants de drogue pour convaincre les paysans de cultiver la marijuana et le pavot, ce dernier étant utilisé pour fabriquer de l'héroïne destinée aux Etats-Unis. Les évêques accusent *« les grands propriétaires qui produisent l'alcool (...) et les caciques qui manipulent la population en les poussant à la consommation pour maintenir leur domination sur elle »*.

« Prêcher le communisme »

« Depuis la conquête, les indigènes n'ont cessé d'être dépouillés de leurs terres par des gens qui se disent catholiques », affirme l'évêque de San-Cristobal-de-las-Casas, Mgr Samuel Ruiz, accusé par les grands propriétaires de la région de *« prêcher le communisme à travers la théologie de la libération »*. *« Nous ne pouvons pas rester insensibles à la tragédie des indigènes*, répond Mgr Ruiz qui dirige depuis trente et un ans un diocèse où les indigènes représentent 70 % de la population. *Ils sont victimes d'une véritable forme d'esclavage et ils n'ont souvent pas d'autre choix que d'envahir des terres en friches pour faire vivre leurs familles. En tant qu'Eglise, nous ne prenons pas d'initiative mais nous accompagnons dans leur lutte les victimes d'injustices. Mais les grands propriétaires s'y opposent et n'hésitent pas à massacrer les paysans dès qu'il y a un conflit sérieux »*.

Dans ses deux homélies, le pape n'a pas abordé le problème de la terre, se bornant à rappeler que le Chiapas *« malheureusement »* était une région où il y avait *« beaucoup de conflits »*. Pourtant, les indigènes attendaient quelques encouragements sur ce plan et certains d'entre eux avaient même envoyé une lettre à Jean-Paul II pour lui demander d'intervenir en faveur de quatorze paysans emprisonnés. *« Petit Père,* écrivaient les auteurs, *qu'allons-nous devenir si nous n'avons pas de terre et si nos enfants ont faim ? Donne-nous une petit mot d'espoir, à nous qui sommes victimes d'injustices »*.

Ils auront sans doute été déçus, mais attendaient-ils vraiment quelque chose du chef de l'Eglise catholique ? *« La plupart d'entre eux ne savent pas qui est le pape*, affirme un des dirigeants de l'Institut culturel du Chiapas, M. Jacinto Arias, lui-même d'origine indigène. *Ils ont été transportés jusqu'ici à l'initiative de l'Eglise, comme le font les partis politiques au cours d'une campagne »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

NICARAGUA

La grève des fonctionnaires constitue un premier défi pour le gouvernement Chamorro

Le nouveau gouvernement de la présidente Violeta Chamorro s'est trouvé confronté, vendredi 11 mai, à sa première grève d'ampleur nationale et a réagi à ce défi en menaçant de licencier les quarante mille fonctionnaires qui ont cessé le travail. La grève illimitée qui a paralysé les services publics a été lancée par les syndicats sandinistes qui protestent contre un décret publié, jeudi, pour annuler une loi adoptée par le gouvernement sortant, le mois dernier, et destinée à empêcher l'Etat de licencier les employés du secteur public.

Les syndicats s'élèvent en outre contre l'annulation, vendredi, par Mme Chamorro de certains aspects de la réforme agraire menée par le gouvernement révolutionnaire, un dossier jugé explosif au Nicaragua. En prenant ses fonctions, le 25 avril dernier, la présidente Chamorro avait annoncé qu'elle réviserait toutes les confiscations de terre jugées illégales . *« On ne peut disposer de façon arbitraire de ce qui constitue une part du capital de la nation »*, devait-elle déclarer à ce sujet.

En attendant, la grève touche la plupart des administrations publiques. Elle est d'autant plus suivie qu'elle intervient à la suite d'importantes augmentations des prix, notamment ceux de l'électricité (augmentée de 283 %) et des combustibles, ce qui a conduit les grévistes à demander que le gouvernement instaure un salaire minimum équivalent à 150 dollars américain (800 francs français). Le refus de la présidente de recevoir jusqu'ici Lucio Jimenez, leader du Front national des travailleurs, le premier syndicat du pays, risque de renforcer encore le mouvement. –*(AFP, Reuter.)*

□ **ETATS-UNIS : un condamné à mort exécuté dans le Missouri.** – Un condamné à mort, Winford Stokes, trente-neuf ans, reconnu coupable d'avoir étranglé une femme il y a douze ans, a été exécuté par injection létale, vendredi 11 mai, au Potosi Correctional Center à Potosi (Missouri). M. Stokes est le cent vingt-cinquième condamné à mort exécuté aux Etats-Unis depuis l'arrêt rendu par la Cour suprême en 1976 qui permet aux États de rétablir, s'ils le désirent, la peine de mort. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : visa obligatoire pour les Israéliens.** – Les ressortissants israéliens devront dorénavant obtenir un visa pour se rendre en Colombie, a annoncé, vendredi 11 mai, le ministère des affaires étrangères à Bogota. La Colombie entend ainsi protester contre l'utilisation d'armes de fabrication israélienne par les trafiquants de drogue et contre la présence de mercenaires israéliens à leurs côtés. Par ailleurs, six policiers ont été assassinés, vendredi, à Medellin, une des places fortes de la drogue. – *(AFP.)*

AFRIQUE

L' Ethiopie aux limites de la famine

La sécheresse sévit de nouveau dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée mais jusqu'à présent une catastrophe comparable à celle des années 1984 et 1985 a pu être évitée

AXUM
(nord de l'Ethiopie)
de notre envoyée spéciale

De part et d'autre de la plaine, où le gris pâle des acacias semble s'être dissous dans l'ocre des rocailles, s'élèvent les montagnes Ansebâ. Elles sont nues. Pas un feston de vert, pas une ombre. Rien d'autre que de la pierre lancée contre le bleu du ciel. Il n'a pas plu ici depuis presque deux ans. Et le brouillard qu'on voit, les yeux écarquillés, monter soudain à l'horizon n'est que de la poussière soulevée par le vent. Une poussière si fine, si blanche, qu'on dirait de la cendre. Une fois dans ce brouillard, on ne distingue plus la piste au-delà de 5 ou 6 mètres. L'érosion paraît être dans sa phase terminale.

L'ensemble de l'Erythrée et du Tigré – le nord de l'Ethiopie – n'en est pas encore là, pas complètement. Sur les marchés des villages, on trouve toujours quelques tomates et de petites pyramides d'oignons rouges. Mais c'est à peu près tout. *« La sécheresse, que nous connaissons depuis l'année dernière, est aussi désastreuse que celle de 1984 et 1985. Dans certaines régions, la situation est même pire »*, assure Teklewoini Assefa, numéro un du REST (Société de secours du Tigré) à l'intérieur du Tigré. *« Sur les dix dernières années, six ont été des années de sécheresse,* confirme son homologue érythréen Gebremichael Mengistu, responsable de l'ERA (Association érythréenne de secours). *Nos récoltes de 1989 auraient à peine suffi à nous nourrir pendant deux mois. »*

L'importance des « baïtos »

Personne ne meurt, pourtant. Pas de faim, en tout cas. D'Addigrat à Magalié (Tigré) ou d'Afabet à Massaoua (Erythrée), le voyageur ne croise, sur son chemin, aucune de ces cohortes de corps squelettiques, aucun de ces enfants au ventre ballonné, aux jambes comme des allumettes, aucune de ces images atroces qui avaient fait le tour du monde et des écrans de télévision il y a seulement cinq ans.

Malgré certains cas de malnutrition (notamment au centre du Tigré, dans la région d'Angame, où les carences alimentaires affecteraient 30 à 40 % des enfants et des vieillards), l'horreur de la famine a été évitée. Ce miracle précaire s'explique de trois façons au moins.

La première tient au degré d'organisation des populations concernées : *« Les gens ne paniquent pas, comme ils le faisaient autrefois »*, souligne un expert africain travaillant pour le compte d'une ONG (organisation non gouvernementale) britannique. Dans le Tigré, les structures du pouvoir civil, les fameux *baïtos* – sorte de comités dont les membres sont élus au niveau des villages, des districts, etc. – jouent un rôle primordial dans la lutte contre la famine.

Depuis environ un an que la province rebelle est aux mains du FPLT (Front populaire de libération du Tigré), il n'est pas un seul hameau, même le plus isolé, qui n'ait son *baïto*. Cet embryon de démocratie primitive n'est pas exempt de lourdeurs ni d'ambiguïté. Le système des *baïtos* ressemble fort au système policier des *kébélés*, mis en place par le régime (honni) du colonel Haïlé Mariam Mengistu d'Addis-Abbeba, mais il aura permis, au moins jusqu'à ce jour, de sauver des milliers de vies. Quant au REST, balbutiant en 1985, il mobilise aujourd'hui *« plus de deux mille personnes »*. Cet organisme humanitaire, distinct du FPLT (Front populaire de libération du Tigré), assure à la fois le transport de l'aide alimentaire, la maintenance des véhicules, l'administration des stocks et leur répartition : vingt-six centres de distribution (pour une province dont la population est estimée à quatre ou cinq millions d'habitants) fonctionnent actuellement.

La France et l'Italie absentes

La deuxième raison du « miracle » tient à l'amélioration des moyens matériels dont disposent à présent le REST et l'ERA. Le changement est impressionnant. *« Il y a cinq ans, on avait, en tout et pour tout, neuf vieux camions pour acheminer les secours à l'intérieur de l'Erythrée ; aujourd'hui, on en a deux cent quatre-vingt-huit... sans compter ceux qu'on doit recevoir dans le courant de cette année »*, reconnaît volontiers Gebremichael Mengistu. Le budget de l'ERA pour 1990 s'élève à environ 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs environ), *« soit une augmentation de plus de 100 %, comparé aux années 1984-1985 »*.

L'Erythrée – et, dans une moindre mesure, le Tigré – ont légitimement bénéficié des aides, de la communauté internationale ; mais ces dernières sont encore insuffisantes (les envolées de style stalino-albanais de certains dirigeants du FPLT ont vraisemblablement refroidi plus d'un donateur). Hormis la France et l'Italie, la plupart des pays occidentaux apportent leur soutien au REST et à l'ERA, par le biais de leurs ONG. La CEE contribue également, de manière importante, aux programmes en faveur des victimes de la sécheresse. Mais ce sont les Américains, au travers de la très officielle USAID (United States Agences for International Development), qui tiennent désormais le devant de la scène en matière d'aide alimentaire.

Selon la direction de l'ERA, *« plus de 50 % des vivres »* qui transitent de Port-Soudan jusqu'aux zones « libérées » par le FPLE *« sont fournis aujourd'hui par l'USAID »*, et un *« programme additionnel »* serait actuellement à l'étude concernant le Tigré. Jusqu'à ce jour, cette soudaine générosité n'aura pourtant pas eu les honneurs de la presse. Les Etats-Unis, qui gardent un pied diplomatique important à Addis-Abeba, ne veulent pas se mettre à dos un gouvernement éthiopien certes chancelant, mais qu'il serait hâtif de juger moribond. Or celui-ci aurait tôt fait d'accuser Washington de soutenir, sous couvert d'aide humanitaire, les rebelles nordistes, qui ont juré sa mort.

Les responsables du bureau de l'USAID à Khartoum, chargés de l'élaboration des programmes d'assistance au Tigré et en Erythrée, ont donc reçu des consignes très strictes : motus et bouche cousue avec les journalistes. L'ambassade américaine prend d'ailleurs soin d'annuler elle-même les éventuels rendez-vous accordés par inadvertance. Malgré ce blocus officiel, le secret est cousu de fil blanc.

Depuis octobre dernier, date à laquelle fut lancé le premier cri d'alarme concernant la sécheresse dans le nord de l'Ethiopie, l'aide américaine fournie à ces régions représenterait l'équivalent de 128,2 millions de dollars (environ 770 millions de francs) en aide alimentaire. Un « coup de pouce » imposant, puisqu'il dépasserait de quelques millions ce que le reste de la communauté internationale se serait engagée à verser. Les représentants de l'ERA et du REST seront les derniers à s'en plaindre.

Les revers militaires d'Addis-Abeba

Le troisième élément qui explique l'absence actuelle de la famine est d'ordre militaire. Les offensives lancées en 1988 et 1989 par les rebelles tigréens et érythréens ont eu des résultats spectaculaires. L'armée gouvernementale a dû lâcher l'une après l'autre presque toutes ses positions dans le nord du pays. Le Tigré et l'Erythrée restent, bien sûr, des zones de guerre, mais ce ne sont déjà plus des maquis.

En Erythrée, hormis les fortes garnisons de Keren et d'Asmara, la capitale, le FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée) gouverne en maître. Quant au FPLT, il a fait des émules : non seulement la totalité du Tigré est « libérée » depuis un an, mais les rébellions ont gagné le centre de l'Ethiopie et une bonne partie des régions du Wollo, du Shoah et de Gondar est désormais aux mains des insurgés. Aussi les camions du REST et de l'ERA peuvent-ils circuler partout, le seul danger venant du ciel.

On redoute, en effet, l'arrivée de la saison des pluies (qui risquent de rendre certaines pistes impraticables) et, plus encore, les bombes des MIG éthiopiens. La ville côtière de Massaoua, passée sous le contrôle du FPLE en février dernier, vient d'en faire la sanglante expérience. Cette performance peu héroïque de l'aviation éthiopienne n'est pas sans jeter quelque doute sur la bonne volonté humanitaire que le gouvernement central est soucieux d'afficher.

Les représentants du REST et de l'ERA condamnent d'ailleurs d'une même voix l'idée d'un pont aérien qui, en reliant le port de Assab à Asmara, pourrait, selon Addis-Abeba, approvisionner les régions du Nord, menacées de famine. Ce serait, selon eux, un moyen bien coûteux (l'opération nécessiterait au bas mot 6 millions de dollars) et bien peu efficace (seulement quelques centaines de tonnes par avion), alors qu'il serait si commode d'utiliser les passages de frontière à partir du Soudan... voire le port de Massaoua. L'argument, imparable du point de vue logistique, n'a pas convaincu les experts des Nations unies. Car cela reviendrait évidemment à donner une légitimité irréversible au camp rebelle et à désavouer, du même coup, le régime du président Mengistu.

L'obstacle principal qui entrave l'acheminement des secours vers le Nord demeure, on le voit, un obstacle strictement politique. De sa levée dépend aujourd'hui la survie de deux millions de personnes en Erythrée et de un million six cent mille personnes au Tigré.

CATHERINE SIMON

AFRIQUE DU SUD

Les temps changent, la monnaie aussi

Le portrait de Jan Van Riebeeck, premier gouverneur néerlandais du Cap et symbole, à ce titre, de la première installation des Blancs à la pointe de l'Afrique en 1652, va disparaître des futurs billets de banque sud-africains.

Son effigie sera, à partir d'octobre 1992, remplacée par la représentation de cinq animaux sauvages typiquement africains : le rhinocéros sur le billet vert de 10 rands, le buffle sur le billet brun de 20 rands et le lion sur celui de 50 rands, qui est de couleur rouge. Deux nouvelles coupures – l'une bleue de 100 rands, l'autre orange de 200 rands – feront également leur apparition, sur lesquelles figureront, respectivement, l'éléphant et le léopard (1 rand vaut 2,20 francs français). – *(AFP, UPI.)*

ALGÉRIE

Les anciens combattants manifestent contre les profanations de tombes

Quelque 30 000 anciens moudjahidine (combattants) de la guerre d'Algérie et enfants de « martyrs » ont manifesté, vendredi 11 mai, dans le centre d'Alger pour protester contre *« la profanation criminelle des tombes des martyrs de la révolution »*, qui se sont multipliées ces dernières semaines. Avec à leur tête plusieurs personnalités dont M. Rabah Bitat, le président de l'assemblée nationale, les protestataires ont défilé soit en silence, soit en lançant des slogans uniquement en arabe, y compris *« Allah Akbar »* (Dieu est grand), les anciens combattants portaient de nombreuses banderoles avec pour inscriptions : *« respectons les chouhada* (martyrs), *ou nous reprendrons les armes »*, *« que les scélérats soient damnés »*. Le cortège s'est dispersé sans incident.

Depuis la fin du mois d'avril, les profanations de tombes ont été signalées dans plusieurs régions du pays et imputées soit à des provocateurs, soit à des intégristes extrémistes, qui considèrent que le recueillement dans les cimetières, l'édification de mausolées et même la pose de simples pierres tombales sont contraires aux enseignements de l'Islam.

Ces profanations ne sont pas nouvelles en Algérie, mais jamais elles n'avaient atteint une telle ampleur et surtout, les profanateurs se sont attaqués pour la première fois à des tombes de marabouts (saints de l'Islam) et de « martyrs » de la révolution. Le président du Front islamique du Salut (FIS), M. Abassi Madani, qui a lui-même participé à la guerre de libération, s'est dissocié de ces profanations, affirmant que le FIS *« respecte l'homme vivant ou mort »*. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : les rebelles affirment avoir capturé une garnison gouvernementale.** – Les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) ont annoncé, vendredi 11 mai, avoir capturé une importante ville de garnison, Melut, dans le sud du Soudan, affirmant contrôler désormais le trafic fluvial sur le Nil. L'attaque contre Melut, à 550 kilomètres au sud de Khartoum, a été lancée il y a deux jours, a précisé la radio clandestine de l'APLS, qui émet depuis Nairobi. – *(REUTER.)*

ASIE

CHINE : un couple réfugié aux Etats-Unis

Asile politique et contrôle des naissances

Le Département d'Etat américain s'est refusé à commenter, vendredi 11 mai, l'attribution du statut de réfugiés par les Etats-Unis à un couple chinois ayant fui la politique de contrôle des naissances en Chine. Cette mesure, qui devrait leur permettre à terme d'obtenir l'asile politique, avait été annoncée le même jour par leur avocat.

Li Jin Lin et sa femme Wang Sai Zhen sont les premiers à bénéficier de l'application d'une directive du président George Bush datant du 30 novembre dernier et portant sur l'octroi de l'asile politique aux personnes fuyant des politiques de contrôle des naissances ou de stérilité forcées.

Le couple s'est enfui de Chine l'année dernière, alors que la jeune femme était enceinte de son second enfant. La loi chinoise limite généralement le nombre d'enfants à un par famille. Les textes internationaux prévoient l'octroi du statut de réfugié aux personnes ayant une crainte fondée de persécution. – *(AFP.)*

□ **L'ancien responsable de Chine Nouvelle à Hongkong se trouve aux Etats-Unis.** – Le département d'Etat a indiqué, vendredi 11 mai, que l'ancien responsable du bureau de l'agence Chine Nouvelle à Hongkong se trouvait aux Etats-Unis, mais a refusé de confirmer des informations selon lesquelles M. Xu Jiatun aurait fait défection et demandé l'asile politique. M. Xu, qui était le représentant de plus haut rang du gouvernement chinois à Hongkong, avait quitté son poste en février dernier. Le gouvernement chinois lui aurait reproché ses prises de position favorables au « Printemps de Pékin ».

□ ***PHILIPPINES* : Explosion dans un Boeing 737 : quatre morts.** – Quatre personnes sont mortes et plusieurs autres ont été blessées lorsqu'un Boeing-737 de la compagnie Philippine Airlines (PAL) a pris feu vendredi 11 mai à la suite d'une explosion avant le décollage, ont indiqué des témoins. L'appareil, qui venait d'être mis en service, s'apprêtait à décoller pour un vol intérieur quand l'explosion - d'origine encore inconnue - s'est produite, provoquant un large trou dans le toit. – *(AFP.)*

□ **La présidente du Parti socialiste japonais reçue par M. Mitterrand.** – Mme Takako Doï, présidente du Parti socialiste japonais, a été reçue vendredi 11 mai au palais de l'Elysée. Lors de son entretien avec le chef de l'Etat, Mme Doï, qui effectue une tournée européenne, a exprimé son désir de travailler plus activement dans le cadre de l'Internationale socialiste et s'est prononcée pour l'instauration d'échanges réguliers avec le Parti socialiste français ainsi qu'avec le SPD ouest-allemand.



POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

L'abstention de la droite et du centre a facilité l'adoption de la réforme des PTT

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, samedi matin 12 mai, le projet de réforme des PTT prévoyant, notamment, la séparation des postes et des télécommunications. 284 députés (les 272 élus PS, deux députés UDC – MM. Raymond Barre et Gérard Vignoble –, ainsi que dix non inscrits) ont voté le texte présenté par M. Paul Quilès, ministre de la poste, des télécommunications et de l'espace. 45 députés ont voté contre (les 26 députés communistes ; 3 RPR – MM. Cousin, Inschauspé et Ollier ; 13 UDF – MM. Bayard, Beaumont, Colombier, Delattre, Durand, Gonod, Mayoud, Meylan, Micaux, Moyne-Bressand, Nesme, Reymann et Santini ; 3 non inscrits – Mme Stirbois, MM. Spiller et Hoarau). Les groupes UDF, UDC et RPR s'étaient officiellement prononcés pour l'abstention, permettant ainsi à M. Quilès de faire passer son projet sans difficulté. Le ministre a salué la qualité du débat, qui a pu être mené à terme plus rapidement que prévu.

Le combat des députés pour l'élargissement de la gamme des crédits offerts par la Poste était perdu depuis jeudi (*le Monde* du 12 mai). Pourtant, profitant de la discussion de l'article 2 du projet, consacré aux missions de la Poste, plusieurs députés ont encore tenté, vendredi 11 mai, de fléchir M. Paul Quilès en livrant un ultime baroud d'honneur. Les deux rapporteurs, MM. Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne) et Alain Bonnet (app. PS, Dordogne), se sont relayés, avec d'autres députés, pour demander au ministre de reprendre à son compte l'amendement parlementaire qui tendait à permettre à la Poste de se transformer en une véritable banque, offrant des prêts attractifs (prêts personnels à la consommation, crédits immobiliers sans épargne préalable).

« Il serait très dommageable de refuser de telles dispositions qui n'auraient aucune influence sur l'ensemble du réseau bancaire », a plaidé M. Fourré. Même écho du côté de M. Bonnet, qui a insisté sur l'objectif de fidélisation de la clientèle que la formule permettrait. *« Cent mille personnes,* a-t-il affirmé, *ont clos leur compte faute de pouvoir obtenir un prêt. »*

Le contrôle du Parlement

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a repris ces arguments en y ajoutant un élément supplémentaire : *« Lorsqu'un maire de commune rurale dialogue avec un directeur départemental des PTT, celui-ci lui dit en général : « Si vous voulez garder votre agence postale, il faut que son activité financière se développe. » Or, voici que ce projet interdit à la poste d'étendre ses services ! »*

M. Quilès s'est implicitement défendu de l'accusation qui a percé, à plusieurs reprises, sous les propos des députés : il aurait cédé aux pressions du lobby bancaire et à celles de l'administration des Finances. *« Si le gouvernement,* a-t-il déclaré, *n'a pas estimé opportun d'inscrire dans ce texte la possibilité de prêts sans épargne préalable, c'est parce qu'il a considéré objectivement que le taux de bancarisation du pays est déjà important ; même s'il n'a jamais été envisagé de faire de la Poste une banque de plein exercice, le gouvernement n'a pas souhaité augmenter de manière massive le nombre de guichets des postes. »*

Le ministre, toutefois, ne pouvait laisser à la représentation nationale – surtout au groupe socialiste – le goût amer de ce qu'un rapporteur a appelé *« une défaite »*. Il fallait donc éviter d'enterrer un dossier qui, plus tard, loin des passions et des tumultes, pourrait éventuellement connaître un développement nouveau. Aussi a-t-il accepté l'amendement du groupe socialiste demandant au gouvernement de déposer, avant le 1er janvier 1991, un rapport sur les conséquences possibles de l'extension des activités financières de la Poste (notamment la distribution de crédits à la consommation et de prêts immobiliers sans épargne préalable). Seul le groupe communiste et M. Pierre Micaux (UDF, Aube) ont voté contre cet amendement ; le groupe socialiste a voté pour, tandis que les autres groupes représentés s'abstenaient. Plus tard dans la nuit, les députés ont tenté de prendre leur revanche sur le ministre en renforçant, contre son gré, les pouvoirs de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Le rapporteur de la commission des finances, M. Bonnet, a déclaré que cette commission étant placée, selon lui, *« sous l'égide du ministre »*, on pouvait douter de son indépendance, ce que M. Quilès a contesté. Les députés ont adopté néanmoins, contre l'avis du ministre, toute une série d'amendements étoffant les pouvoirs de la commission, qu'ils veulent composée de six députés, trois sénateurs, un membre du Conseil économique et social, un membre du Conseil d'Etat et un membre de la Cour des comptes. M. Quilès a donné son accord pour qu'elle soit présidée par un parlementaire, élu pour une durée de trois ans. Elle remettra au Parlement et au premier ministre un rapport annuel, précisant notamment les conditions dans lesquelles sera assuré le maintien d'un réseau postal diversifié en milieu rural. La commission sera habilitée à se faire communiquer tout document de service et elle disposera de pouvoirs d'investigation.

Il dépendra des navettes entre les deux Assemblées que ces désirs des députés soient définitivement exaucés.

PIERRE SERVENT

Les fruits de la « méthode Quilès »

Si les communistes ont persisté dans leur refus total du projet Quilès, le gouvernement a bénéficié de la *« bienveillance »* de l'opposition. Celle-ci a suivi la recommandation de M. Gérard Longuet (UDF, Meuse), prédécesseur de M. Paul Quilès au ministère des PTT, qui, tout en exprimant des réserves sur le projet gouvernemental, trop timide à ses yeux, avait invité ses collègues à favoriser cette réforme. Tout au long du débat, M. Longuet a cherché, sans succès, à instiller quelques doses de libéralisme dans le texte.

Pour faire avancer à grande vitesse cette réforme – *« la plus ambitieuse d'un service public depuis quarante ans »*, a-t-il souligné, – M. Quilès a dû désamorcer la grogne qui régnait jusque dans les rangs de ses amis politiques à propos des services financiers de la poste. Reprenant à son compte un amendement du rapporteur de la commission de la production et des échanges, M. Jean-Pierre Fourré, le ministre a accepté que, avant le 1er janvier prochain, un rapport du gouvernement étudie de près les conséquences d'un élargissement de l'éventail de prêts de l'établissement.

Le ministre des PTT a donné d'autres gages de bonne volonté en promettant de *« rééquilibrer sensiblement les conditions de rémunération »* des CCP (comptes chèques postaux) et de la CNE (Caisse nationale d'épargne), qui, a-t-il précisé, *« seront fondées sur des commissions prenant en compte le coût de la collecte, les gains de productivité et une incitation à la collecte »*. Le niveau de ces commissions sera fixé *« de manière claire et stable pour la durée des contrats de plan »*. Pour les CCP existants (138 milliards de francs d'encours), la rémunération (3 % actuellement) *« tendra progressivement à couvrir le coût de la collecte »*. Celle-ci est de 7 % environ, et l'un des objectifs du contrat de plan de la poste sera de la faire baisser. En outre, le système actuel, qui attribue intégralement à la poste la marge brute de la CNE (11,9 milliards de francs), sera remplacé par un mécanisme de commissions : l'une fixe, sur l'encours actuel ; l'autre variable, pour encourager la collecte nouvelle. Finalement, pendant une période transitoire allant jusqu'en 1995, les revenus provenant de la CNE baisseront, tandis que ceux dégagés par les CCP augmenteront, ceci se faisant *« sans modification substantielle des flux financiers actuels »*.

Le transport de la presse

Plus intéressante encore est l'avancée de M. Quilès sur le coût du transport de la presse. *« L'Etat va prendre en charge une partie de la dépense,* a-t-il indiqué, *selon une clé de répartition qui reste à définir dans le contrat de plan (...). Il me semble que la règle fixée par les accords d'il y a dix ans* [NDLR – dits accords Laurent] *est une bonne base de discussion. »* Ces accords prévoyaient que le coût du transport des journaux était supporté pour un tiers par la poste, un tiers par la profession, un tiers par le budget, mais ce dernier ne respectant pas l'engagement pris, la poste supporte les deux tiers de la charge, ce qui lui coûte 3 milliards de francs par an. Elle a longtemps dénoncé cette situation et réclamé une *« juste rémunération de ses services »*. M. Fourré a repris cette idée dans un amendement stipulant que les cahiers des charges préciseront *« les garanties d'une juste rémunération des prestations de service public assurées par chaque exploitant »*.

Troisième avancée du gouvernement au cours du débat, celle de M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, sur la fiscalité locale. Cette question a donné lieu à des échanges particulièrement vifs avec l'opposition. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) est allé jusqu'à parler de *« hold-up »*, d'*« escroquerie »* et de *« turpitude »* concernant les décisions arrêtées. *« De quoi les collectivités locales ont-elles été privées ? Elles n'avaient rien. Dans le texte que j'ai déposé, elles n'ont toujours rien. Alors, de quoi ont-elles été privées ? »* s'est interrogé M. Charasse. Pourtant, soucieux de ne pas s'aliéner l'opposition, le ministre délégué au budget a accepté un amendement prévoyant le versement éventuel de certaines sommes aux collectivités locales.

La tenue des échanges entre l'opposition et les socialistes – exception faite des quelques éclats sur la fiscalité, – face à des députés communistes qui rejetaient le texte en bloc, a donné une nouvelle illustration de la méthode qui a guidé toute la préparation du projet de loi, fondée sur l'argumentation et la concertation. Méthode Rocard ou Quilès ? Le ministre des PTT attachera son nom à cette évolution fondamentale, entourée d'un maximum de garanties sociales.

FRANÇOISE VAYSSE

EN BREF

□ **La résidence secondaire de M. Rocard murée.** – Au terme d'une manifestation, dans le centre-ville de Vannes, de quelques centaines d'artisans du bâtiment, protestant contre la création d'une nouvelle taxe destinée à combler le déficit de l'assurance-construction, une vingtaine d'entre eux ont entrepris, vendredi 11 mai, de murer sommairement l'entrée de la résidence secondaire de M. Michel Rocard à Senné (Morbihan). Ces manifestants ont eu le temps de construire un petit mur de 1 mètre de haut au bord de la route, interdisant ainsi l'entrée de la propriété du premier ministre.

□ ***Le vote du comité central du PCF.*** – *L'Humanité* du 11 mai précise que les deux membres du comité central qui se sont opposés au vote de la résolution du bureau politique, décidant que le groupe communiste de l'Assemblée nationale ne voterait pas la censure, sont Mme Thérèse Hirszberg et M. Jean-Christophe Le Duigou (tous deux responsables cégétistes), M. Rémy Auchedé, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, s'étant, lui, abstenu.

□ *RECTIFICATIF.* – Une coquille a déformé le sens d'une phrase de l'article de Pierre Servent consacré au vote de censure à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 mai). M. Georges Hage, député communiste, parlait en tant que *« représentant d'un groupe ayant en bloc récusé l'amnistie »* et non *« ayant en bloc récusé la censure »*.

Le débat sur le statut de l'île

L'Assemblée de Corse se prononce contre une réforme institutionnelle

AJACCIO
de notre correspondant

Par deux votes successifs, l'Assemblée de Corse a, vendredi 11 mai, refusé toute réforme institutionnelle allant dans le sens de l'autonomie interne. Son président, le docteur Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR de Corse-du-Sud et maire de Porto-Vecchio, l'avait saisie d'une motion et d'une série de « Propositions pour la Corse », qui ont été adoptées à de larges majorités.

La motion tendait à préciser la portée et les limites de la délibération du 13 octobre 1988, par laquelle l'Assemblée avait *« affirmé l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, regroupant les Corses d'origine et d'adoption, le peuple corse »*. Il ne s'agissait, en aucun cas, de demander au gouvernement *« la reconnaissance d'un peuple corse distinct du peuple français »*. C'est pourquoi, par trente-huit voix (droite et MRG) contre six (UPC, Cuncolta) et dix-neuf non-participations (PS, PCF, et cinq droite) a été réaffirmé l'attachement à l'unité nationale et dénoncée *« toute initiative qui serait susceptible d'y porter atteinte en prenant prétexte de la délibération du 13 octobre 1988 »*.

Les « Propositions pour la Corse », qui sont très proches de celles que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a exposées à Ajaccio le 27 avril (*le Monde* du 9 mai), ont été adoptées par quarante-deux voix (droite + MRG) contre quinze (PS, PCF, UPC) et un non-participation (Henri Antona, RPR). Les élus de A Cuncolta naziunalista avaient quitté la salle avant le vote.

PAUL SILVANI

L'extension de la saisine du Conseil constitutionnel

La majorité sénatoriale ne veut pas se montrer hostile par principe

La commission des lois du Sénat a commencé à examiner le projet de réforme de la Constitution, tendant à ouvrir aux justiciables la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. La commission a désigné son président, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), comme rapporteur, mettant fin ainsi à la tradition qui voulait que ce soit M. Etienne Dailly (Rass. dém., Seine-et-Marne) qui rapporte les textes de cette nature. Pour de strictes raisons de calendrier, le gouvernement a accepté que le débat en séance publique n'ait pas lieu à la fin du mois de mai, comme il le souhaitait, mais les 12 et 13 juin. Ce report rend pratiquement impossible le vote définitif de la réforme au cours de l'actuelle session parlementaire, si même il était politiquement envisageable.

La désignation de M. Larché par la droite du Sénat témoigne de sa volonté de préserver, avant tout, son unité, à l'opposé de ce qui s'était passé à l'Assemblée nationale. La position très dure que M. Larché avait prise lors de la réunion des parlementaires UDF autour de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 11 avril dernier, et qui avait convaincu nombre de ses amis de rejeter globalement le projet, n'a pas fait obstacle à sa nomination. Il est vrai que, aujourd'hui, le président-rapporteur explique que le projet du président de la République *« n'est, intrinsèquement, ni bon ni mauvais »*.

La majorité sénatoriale n'entend pas user de moyens de procédure pour enterrer la réforme. Elle compte l'examiner au fond. Les positions des uns et des autres ont beaucoup évolué, au point que de nouveaux changements ne sont pas à exclure. La tendance est de parvenir à voter un texte, afin de prouver l'acceptation du principe, mais suffisamment amendé pour qu'il ne puisse pas être adopté par l'Assemblée nationale ou, en tout cas, par la majorité des trois cinquièmes du Congrès, de manière à ne pas offrir une victoire politique à M. François Mitterrand.

Les spécialistes de chacun des groupes de la majorité (MM. Marc Lauriol pour le RPR, Marcel Rudloff pour l'Union centriste, Jacques Larché pour les Républicains et Indépendants, Etienne Dailly pour le Rassemblement démocratique et européen) ont déjà réfléchi aux modifications qu'ils envisagent d'apporter au texte. Ils devraient se réunir le 15 mai pour confronter leurs points de vue. Si l'obsession de l'union est présente chez tous, chacun est aussi conscient qu'elle peut être difficile à préserver sur un tel sujet. La droite espère que l'analyse politique continuera à prendre le pas sur la réflexion juridique. Quoi qu'il en soit, elle entend bien profiter du droit de veto dont dispose le Sénat pour toute réforme de la Constitution.

Th. B. et G. P.

□ **Extension des AOC aux produits autres que viticoles.** – Les sénateurs ont adopté, mercredi 9 mai, un projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlée (AOC) des produits agricoles et alimentaires bruts ou transformés. Seuls les sénateurs communistes se sont abstenus sur ce texte, qui prévoit d'étendre à l'ensemble de ces produits la possibilité de bénéficier d'une appellation réservée jusqu'à présent aux seules productions viticoles. Le texte harmonise le dispositif d'appellation, notamment en renforçant les compétences et les moyens de l'Institut national des appellations d'origine (INAO).

□ **Le Sénat étend les pouvoirs de police du maire de Paris.** – Le Sénat a adopté, vendredi 11 mai, les conclusions de sa commission des lois sur la proposition de loi signée par onze sénateurs de Paris, favorables à l'opposition, désireux d'attribuer au maire de Paris des pouvoirs en matière de police municipale (actuellement assumés *par le préfet de police*), identiques à ceux des autres maires de grandes villes (*le Monde* du 10 mai). M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avait demandé le rejet du texte.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Un peu de psychologie

COMME cette jeune revue ne paraît qu'à raison de trois numéros par an, qu'elle est austère, massive, et d'un coût relativement élevé, il est nécessaire de savoir de quoi il retourne. Le directeur de la publication, Dominique Wolton, rappelle qu'*Hermès* se consacre à trois grands groupes de recherche : les théories de l'action communicationnelle, les sciences sociales, les sciences cognitives. Son contenu s'appuie, notamment, sur les travaux du programme communication du CNRS et elle est éditée par cet organisme. Revue très sérieuse, à vocation scientifique, dans un domaine que la science prospecte depuis peu (relativement).

Le numéro 5-6 s'organise sur le thème « Individus et politique ». C'est le pendant d'un numéro précédent, le deuxième de la série, qui traitait de « Masse et politique ». Après le nombre, *Hermès* s'intéresse ici à l'individu, considéré non dans le cadre d'une théorie politique (libéralisme, socialisme), mais dans le cours de sa progressive prise en compte sociale à travers les techniques de la médecine, de la psychologie et de la psychanalyse. *« La perspective est,* nous dit-on, *résolument critique et historique, c'est-à-dire moins attachée à la défense d'un modèle ou d'une théorie » qu'au « processus complexe par lequel s'est dégagé lentement un discours à vocation d'abord médicale, puis plus largement scientifique, sur le statut et l'autonomie de l'individu. »*

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ont été perçus et étudiés les liens entre les désordres individuels et le désordre social. En présentant des textes de quelques-uns des précurseurs qui se sont distingués dans ce domaine, à la fin du dix-neuvième siècle (Henri Bernheim, Gabriel Tarde, Augustin Hamon, René Garraud, Paul Aubry, Alfred Binet), Erika Apfelbaum note que le discours psychopolitique naissant s'inspire d'un langage relatif à la suggestion, à l'hypnose et à la contagion et pénètre, non sans ambiguïté, le droit pénal.

Après cette remontée aux origines, d'autres contributions et documents traitent de l'histoire culturelle de la psychologie politique, de ses emprunts à d'autres disciplines scientifiques et de certaines de ses approches expérimentales. Par exemple, le rôle de la télévision dans la fabrication des stéréotypes par lesquels s'expriment largement un certain nombre d'idées reçues, banalités et autres clichés. (Isabelle Veyrat-Masson révèle, au risque de surprendre, que les recherches concluent à *« une certaine innocence du média »* dans ce processus).

La revue s'ouvre sur une étude de Serge Moscovici : « les thèmes d'une psychologie politique », et un entretien avec Pierre Legendre (« Droit, communication et politique ») ; elle ressort un texte de Georges Bataille : sur « La structure psychologique du fascisme » et publie des extraits de la correspondance échangée entre Einstein et Freud, à l'initiative de la Société des Nations en 1932, sur le thème : pourquoi la guerre ?

Bel exemple de communication politique au sommet, entre deux grands esprits qui cherchaient, en période de crise, une réponse à une autre question : comment la paix ? Et belle réplique de Freud qui, sans trop d'illusions, avec quelques réserves et beaucoup de prudence, suggère que, peut-être, si elle est encouragée, l'aptitude des hommes à la civilisation, à la culture, et les transformations qu'elle introduit dans la nature humaine, viendront à bout du fond de barbarie.

La psychologie politique *« cherche à expliquer le comportement des acteurs politiques – au sens large qui comprend les simples sujets démunis de droits aussi bien que les citoyens actifs et les dirigeants – par des mécanismes identifiés et analysés ailleurs »*, écrit Jon Elster, dans l'introduction à trois essais qu'il a rassemblés en un petit volume. Ces études examinent les rapports et les convergences qui ressortent de l'analyse des régimes autoritaires, totalitaires et démocratiques à partir des travaux de Paul Veyne, historien de l'Antiquité, d'Alexandre Zinoviev, expert de la société stalinienne, et d'Alexis de Tocqueville. Le rapprochement de ces trois auteurs et de leurs observations permet, selon Jon Elster, de recouvrir *« une très grande partie des régimes historique »*, et *« d'identifier et d'analyser les mécanismes psychologiques à l'œuvre dans tous les régimes. »*

A l'origine de cette démarche, il y a la similitude qu'avait constatée Jon Elster entre ce qu'il apprenait, en lisant Veyne, des mœurs politiques de la société romaine classique et celles de la Côte d'Azur, où il passait ses vacances et que lui rapportait le quotidien local. Dans les deux cas, il y avait une évidente parenté dans la manière dont l'autorité politique gérait – et trouvait là une part de ses fondements – l'irrationnel des sociétés humaines.

▷ ***Hermès, 5 et 6, Individus et politiques, éditions du CNRS, 398 pages, 150F.***

▷ ***Psychologie politique, par Jon Elster, éditions de Minuit, 186 pages, 149 F.***

SOCIÉTÉ

Après la profanation du cimetière de Carpentras

La communauté juive organise le 14 mai à Paris une manifestation à laquelle s'associent les partis de gauche

Le procureur de la République de Carpentras (Vaucluse) a ouvert, vendredi 11 mai, une information judiciaire contre X... après la profanation de trente-quatre tombes du cimetière juif de la ville. Ouverte pour « violation de tombeaux et de sépultures, destruction ou détérioration d'objets mobiliers et biens immobiliers » ainsi que pour « injures à caractère raciste », elle a été confiée à Mme Françoise Mothes juge d'instruction. L'enquête a été confiée à l'antenne d'Avignon du SRPJ de Montpellier (Hérault).

Au ministère de l'intérieur, on souligne que « tous les services sont particulièrement mobilisés », la police judiciaire étant épaulée par les polices urbaines, la gendarmerie et, surtout, les renseignements généraux. Les enquêteurs disposent de peu d'indices en dehors des traces de quatre paires de chaussures différentes, toutefois « peu excellentes ».

Si les policiers reconnaissent que « tout est possible », leurs recherches sont néanmoins axées « de manière prréférentielle du côté de l'extrême droite ». Ainsi un skinhead, domicilié à Avignon et proche du Parti nationaliste français et européen (PNFE, néo-nazi), a été interpellé vendredi après-midi puis relâché, samedi matin 12 mai. Quatre autres personnes proches de ces milieux d'extrême droite ont été à leur tour placées en gade à vue, samedi matin. Les enquêteurs restent prudents, assurant qu'ils procèdent « aux vérifications d'usage » et que « rien ne prouve qu'il ait joué un rôle dans cette affaire ».

Plusieurs manifestations de protestation et de recueillement devaient avoir lieu, dimanche 13 mai. Le Grand Rabbin de France, M. Joseph Sitruk, a invité les représentants de toutes les confessions à participer à une cérémonie de prière, à 11 heures 30 au cimetière profané de Carpentras. Pendant ce Kaddish – prière des morts dans la tradition juive –, le maire de la ville, M. Jean-Claude Andrieu, demande aux habitants d'observer un quart d'heure de silence. A Paris, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, extrême gauche) appelle à une manifestation, dimanche, à 11 heures, au métro Charonne. A Marseille, la LICRA et le MRAP appelle, le même jour, à 9 heures, à un rassemblement devant la mairie, suivi d'un départ en voiture pour le cimetière profané. Dimanche encore, à Lyon, le maire, M. Michel Noir, appelle à un rassemblement, à 10 heures, place des Terreaux.

En revanche, le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, a interdit les manifestations annoncées par plusieurs mouvements d'extrême droite ou royalistes – dont le PNFE –, dimanche 13 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Ces manifestations seraient « de nature à troubler l'ordre public », a estimé la préfecture de police, qui craignait qu'elles ne donnent lieu à des incidents.

L'ensemble des organisations juives, laïques et religieuses, appellent à un « cortège silencieux » lundi 14 mai, à 18 h 30, à Paris, à partir de la place de la République. Le Parti socialiste, le Parti communiste et SOS Racisme ont décidé de s'y associer. De son côté, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a demandé, dans une circulaire adressée le 11 mai, aux directeurs d'écoles et chefs d'établissements d'organiser à partir de lundi une réflexion collective sur le racisme et l'antisémitisme.

D'autres tombes ont été saccagées, ces dernières semaines, a-t-on appris vendredi. Au cimetière juif de Wissembourg (Bas-Rhin), vingt pierres tombales ont été renversées entre le 12 avril et le 4 mai. Au cimetière communal de Limetz-Villez (Yvelines), une quarantaine de tombes ont été saccagées, croix renversées et brisées, fleurs piétinées, stèles et monuments détruits, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 mai.

Colère dans un lieu de paix

CARPENTRAS

de notre envoyé spécial

Carpentras. Un lieu de paix, splendide et magique. *« Le jour de l'homme passe comme l'herbe. Il est comme la fleur des champs qui fleurit pour un peu de temps »* annonce l'inscription gravée sur le porche du cimetière. Derrière les grilles, un chemin de terre bordé de pins et de cyprès serpente entre les sépultures. Depuis le moyen âge, les juifs ont souhaité reposer ici dans ce vaste morceau de garrigue sur lequel veille le mont Ventoux. Une odeur de thym, la lumière provençale filtrée par les grands arbres. Et puis des mots - *« corps fraîchement inhumés », « la nuit était claire », « ils ont dû être dérangés »*, des cris, ceux de la veuve de Félix Germon, mort le samedi de Pâques à 81 ans, le sifflement des hélicoptères déposant et remportant les personnalités, et des pas, des pas par centaines, des bousculades de journalistes entre les tombes dans ce lieu livré au silence depuis toujours.

Vendredi, au lendemain de la découverte de sa profanation, le cimetière juif de Carpentras apparaissait comme un lieu de recueillement et de pèlerinage non seulement pour les familles des morts et leurs amis, pour les Carpentrassiens indignés ou seulement curieux, mais aussi pour la classe politique. Pour entrevoir l'inimaginable et dire sa colère, sa compassion, il fallait marcher là, entre les tombes mutilées, se recueillir devant ce monticule de terre reconstitué après que l'autre nuit on en eut sorti un mort pour proclamer la haine contre les juifs. Chaque détail découvert par les enquêteurs ajoute à l'horreur. Les profanateurs étaient trois ou quatre d'après leurs traces de chaussures, davantage si l'on tient compte du poids énorme de certaines tombes qu'ils ont réussi à déplacer.

Probablement dans la nuit de mercredi à jeudi ils ont pénétré sans difficulté dans le cimetière entouré d'un haut mur, mais dont la grille n'était pas fermée. Armés de barres à mines, de pieds de biche et de pelles, ils se seraient scindés en plusieurs groupes : des zones distinctes ont été dévastées. Les tombes semblent avoir été saccagées au hasard, mais l'opération a été, de toute évidence, préméditée et organisée. La période choisie, celle de l'après Pâques où les juifs ne visitent pas les morts, assurait la tranquillité. Stèles descellées, pierres tombales brisées, au total trente-quatre sépultures ont été violées. L'imposant couvercle de marbre brun du tombeau d'Emma Ulmann, décédée en 1977, a été descellé, soulevé et déplacé. Dans un autre secteur du cimetière, la pierre portant le nom de Daniel Benassaya, ancien conseiller socialiste de Paris mort en 1984, a été renversée, comme toutes celles qui l'entourent.

Mais la pire des abominations a eu lieu près d'un beau chêne. Là se trouvaient deux sépultures très récentes et donc non encore couvertes, selon la tradition juive. On a tenté d'exhumer un premier cadavre, en vain. Mais à côté, celui de l'octogénaire a été extrait après que plus de deux mètres cubes de terre eurent été remués. Deux femmes, qui jeudi matin portaient des fleurs, ont découvert le cadavre de Félix Germon couché sur une tombe inclinée, la tête en bas, les jambes écartées, une hampe de parasol enfoncée dans l'anus. Une étoile de David arrachée à un autre tombeau avait été déposée sur lui.

« Les morts jugent »

Au-delà des faits, il est bien difficile de trouver des mots, des formules. Les hommes politiques, les personnalités qui se succèdent vendredi après-midi dans la torpeur de Carpentras, s'y essaient visiblement, partagés entre le désarroi et l'émotion. *« Des actes bestiaux (...) Ca commence toujours avec les juifs, ça se termine ailleurs »* déclare M. Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël en France, arrivé le premier sur les lieux en compagnie de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'azur et de M. Jean-Claude Andrieu, maire UDF de Carpentras. Les étudiants juifs de l'UEJF évoquent *« un véritable pogrom contre la mémoire »*. *« Une forme d'échec pour toute la société »* ajoute M. Harlem Désir, président de SOS Racisme avant que le ministre de la culture, M. Jack Lang, arrivé en compagnie de M. Elie Wiesel, n'évoque à son tour *« le chagrin et la révolte »*. L'écrivain juif, pour sa part, déclare notamment : *« les Allemands avaient toujours choisi les endroits les plus beaux pour y accomplir ce qu'il y a de plus haineux »*. MM. Mauroy, Noir, Vigouroux, Pezet, Léotard, ne font pas que défiler, kippa sur le crâne pour certains, dans le cimetière de Carpentras. Devant la tombe de Félix Germon on put assister à de véritables retrouvailles marseillaises. MM. Gaudin, Vigouroux et Pezet – et un instantané d'union nationale – les mêmes en compagnie de MM. Noir et Mauroy. *« Ils se sont attaqué à des morts, mais aussi aux vivants. Pas seulement aux juifs. Ou alors, nous sommes tous juifs »* a commenté le premier secrétaire du parti socialiste qui a désigné *« Ceux qui se laissent aller à des sous-entendus »*. Au – delà de l'indignation, de la compassion et des manifestations, que faire ? M. Mauroy souhaite que les Français *« retrouvent la mémoire »*, que l'on explique mieux l'histoire aux élèves. Mais, pour M. Marc Rochman, président national des étudiants juifs *« le pouvoir a un train de retard avec sa loi anti – raciste. Nous n'en sommes plus aux déclarations, aux commémorations, on vit le nazisme au présent »*. Elie Wiesel conclut : *« les morts jugent. la mémoire des morts est un jugement »*. Dans un coin du cimetière, le grand rabbin Onaknin de Marseille entonne la prière des morts, celle où résonnent les noms d'Auschwitz, de Maïdanek et de Treblinka. Il y associe *« toutes les victimes de la barbarie et de la violence des hommes. Ils ont attaqué un lieu où des hommes pensaient trouver leur dernier sommeil »* constate-t-il. *« C'est toute la dignité de l'homme qui est atteinte car dans toute civilisation, dans tous les pays, on porte une grande vénération aux morts, quelle que soit la manière dont on les accompagne à leur dernière demeure »*.

Conseil municipal extraordinaire

Toute la journée, de simples citoyens arpentent les lieux. Cette femme de 67 ans est venue d'Avignon. Juive originaire de Roumanie, installée en France depuis près de cinquante ans, elle se souvient que *« là – bas, ça avait commencé pareil, ils avaient brûlé les bibles dans les synagogues, profané les cimetières, enterré des vieillards vivants »*. Elle a pleuré en apprenant cela à la télé. Un jeune homme de vingt – cinq ans, kippa noir vissée sur le crâne n'a pas apprécié la visite des politiques. *« Je n'ai vu aucune compassion dans yeux, moi, je n'ai pas honte de pleurer »* dit ce jeune gérant d'une station – service. *« Mais, nous ne sommes plus faibles comme dans le temps, nous savons nous défendre »*. Sa colère ne débouche pourtant pas sur la violence : il qualifie de *« connerie »* l'appel à la vengeance de jeunes juifs placardé sur une camionnette.

Des Carpentrassiens veulent voir et comprendre ce qui leur attire cette soudaine publicité dont cette *« petite sous – préfecture si tranquille »* se serait bien passée. *« Ils ont soulevé la dalle du pépé »* s'indigne une vieille dame catholique, avec l'accent. D'autres sont venus au *« cimetière des juifs »* pour constater *« cette misère »*. Devant la grille, un quinquagénaire de l'Ile – sur – Sorgue, accouru *« comme catholique »* se tient immobile avec une pancarte portant simplement : *« Aimez – vous les uns les autres »*. C'est la première fois qu'il vient ici et il regrette que *« les gens aient préféré faire la sieste plutôt que de manifester leur émotion »*.

Impression sans doute excessive. En ville, on ne parle que du cimetière juif. Le conseil municipal à majorité UDF, où le Front national dispose de deux sièges sur trente cinq tient une réunion extraordinaire pour condamner *« les actes odieux »*, s'associer à la douleur de la communauté juive et rappeler le passé de la ville *« étroitement liée à l'histoire du peuple juif »*. Dans cette cité de 28 000 habitants dont le maire était juif à la veille de la seconde guerre mondiale, la communauté – une centaine de familles – renforcée dans les années soixante par l'arrivée des pieds – noirs *« ne s'est jamais sentie menacée »*, assure le docteur Freddy Haddad, son président. *« Même pendant la guerre,* poursuit – il, *Carpentras n'avait pas vu ça. Les nazis sont venus avec des bidons d'essence pur brûler la synagogue et sont, paraît – il, repartis tant le lieu* respirait la paix ».

PHILIPPE BERNARD

(Lire la suite de nos informations sur la profanation du cimetière de Carpentras en page 8.)

Les menaces et injures antisémites ont nettement augmenté en 1989

Peut-on mesurer la progression de l'antisémitisme en France au cours des dernières années ? Dans son *Rapport sur la lutte contre le racisme et la xénophobie*, remis le 27 mars au premier ministre, la Commission nationale consultative des droits de l'homme a présenté une évaluation quantitative, établie à partir des statistiques du ministère de l'intérieur et de la gendarmerie nationale *(voir notre tableau)*.

La rubrique « Actions » regroupe les attentats, agressions contre les personnes, incendies criminels, coups de feu, déprédations diverses, tandis que la rubrique « Menaces » recense les inscriptions, graffitis, tracts et appels téléphoniques anonymes. N'ont été comptabilisés que les faits dont le caractère antisémite a pu être démontré. La Commission note en effet que certaines actions commises contre la communauté juive (des déprédations dans des cimetières, par exemple) relèvent du simple vandalisme.

Les deux principaux attentats, commis l'un et l'autre à Paris (contre la synagogue de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, et contre le restaurant Goldenberg, rue des Rosiers, le 9 août 1982) étaient l'œuvre du terrorisme international. Mais, comme par contagion, ces attentats ont entraîné une série d'actions à caractère antisémite : *76 en 1980 et 27 en 1982*. Par la suite, l'antisémitisme violent a baissé graduellement, jusqu'à atteindre son niveau le plus bas en 1986. L'année suivante, marquée par le procès Klaus Barbie, a connu à nouveau une recrudescence des actions et surtout des menaces. Cette remontée, alimentée en partie par des campagnes « révisionnistes », s'est maintenue en 1988 et poursuivie en 1989, où l'on a surtout relevé une forte augmentation des menaces.

Les actes recensés depuis dix ans

Années	Actions	Menaces
1979	25	20
1980	76	190
1981	26	70
1982	27	135
1983	21	70
1984	15	80
1985	10	56
1986	2	57
1987	13	75
1988	15	85
1989	18	149
TOTAUX	248	987

Office de shabat à la synagogue parisienne de la rue de la Victoire

« Les mots sont plus dangereux que les armes »

Les offices du vendredi soir de la communauté juive de France ont été marqués par l'affaire de Carpentras. A la synagogue de Neuilly, M. Jacques Chirac a participé à cette prière d'entrée dans le shabbat à côté de M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France. M. Michel Rocard, premier ministre, M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat, M. Alain Goldmann, le grand rabbin de Paris, M. Benny Cohen, président du consistoire de Paris, et nombre de personnalités juives ont assisté à l'office dans la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris (9e).

Ce n'était pas la foule du kippour, vendredi soir 11 mai, à la grande synagogue de Paris, mais le même deuil, la même émotion. La révolte en plus, comme après l'attentat de la rue Copernic, celui de la rue des Rosiers, ou plus encore, remontant le passé, après la guerre de six jours et autres pages tragiques de l'histoire d'Israël.

Le shabbat, pour les juifs religieux, est un jour de fête, mais cette fois le cœur n'y est pas. Le grand rabbin René Samuel Sirat ne veut pas y croire. « C'est affreux, *Affreux* répète-t-il. *Ce sont des années de retour en arrière. Lorsque ce point, la moindre dignité disparaît de l'esprit humain, ce sont les fondements mêmes de la société qui sont atteints.* »

Au premier rang, pendant l'office, M. Michel Rocard, M. Tony Dreyfus et les officiels de la communauté juive de Paris serrent les dents. Face à eux, sous un dais nuptial, M. Alain Goldmann fait réciter une prière solennelle « pour la République française ». Dans son sermon, le grand rabbin de Paris vient de dénoncer *« l'hydre de la bête immonde qui n'est pas totalement écrasée. Les paroles scandalisées ne suffisent pas,* ajoute-t-il. *L'émotion qui nous étreint passera elle aussi. Il y a encore des mesures à prendre, car un climat de haine est constamment attisé en France. Les mots sont devenus plus dangereux que les armes. Carpentras n'est pas un fait isolé (...), les juifs ont pourtant donné des preuves de leur attachement indéfectible à la terre de France.* »

Montant devant l'arche sainte, les fidèles (les hommes seulement) qui viennent de perdre un être cher récitent la fameuse prière du kaddisch (prière du deuil). Un enfant les suit, nœud papillon et lunettes cerclées, qui n'a même pas l'âge de la bar-mitsva mais chante déjà en hébreu les formules rituelles d'entrée dans le shabbat. A la fin de l'office, il rejoindra ses cinq frères et sœurs, tous également roux, et ses parents qui, au mois d'août, vont faire leur aliah (partir en Israël).

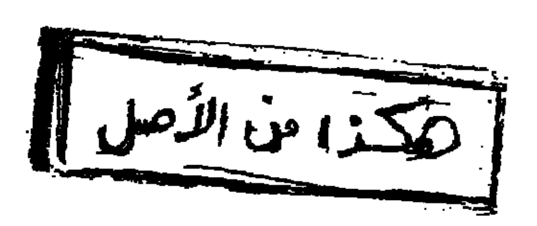
« On se sentira plus en sécurité en Israël »

« Nous commençons à avoir peur de vivre en France, explique leur père. *L'attentat de Carpentras nous conforte dans notre intention de partir. On se sentira plus en sécurité en Israël ! » « Est-ce si sûr qu'Israël peut encore nous protéger,* interroge un voisin, *quand si près de nous, en Russie, des bandes nazies commencent à parader dans les rues?* » Excessif bien sûr. La vigilance l'emporte sur ce climat de psychose. Ou plus exactement le sentiment que cette affaire de Carpentras, par sa valeur symbolique, renvoie à la responsabilité de l'homme tout entier et non d'abord à celle de la communauté juive. *« C'est la France entière qui est endeuillée,* dit M. Benny Cohen, jeune président du consistoire de Paris. *C'est l'homme lui-même qui est touché, réduit à la dernière des plus viles matières, alors qu'il a été créé à l'image de Dieu ! »* Il fond de reconnaissance devant la montagne des messages de sympathie reçus toute la journée. Celui en particulier de cette petite fille de onze ans, non juive, qui a décroché le téléphone pour lui demander ce qu'elle devait faire pour lutter, dans sa classe, contre l'antisémitisme...

Tous iront défiler, lundi soir, de la République à la Bastille. Défilé silencieux. *« Si on ne se montre pas plus forts, plus unis, on se fera bouffer* explique un jeune couple d'étudiants juifs. *En même temps, on ne peut pas aller matraquer les skinheads de la rue d'Assas. Ils n'attendraient que cela »*.

Rares sont les excès verbaux. On plaint Le Pen plus qu'on ne le craint. Une fois les voitures officielles parties, les camions de télévision enlevés, quand les derniers fidèles quittent la synagogue, les plus vieux et les plus sages hochent la tête : *« Ça commence toujours par les juifs. Ca finit par les autres ! »*

HENRI TINCQ



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Les réactions après la profanation du cimetière de Carpentras

En France : consensus dans l'émotion

D'innombrables personnalités religieuses, politiques et syndicales continuent d'exprimer réprobation et indignation après la découverte de la profanation du cimetière juif de Carpentras. Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, a fait part de *« l'expression de sa profonde tristesse, de son deuil et de sa révolte devant (cet) ignoble déchaînement de haine »*. L'ayatollah Rouhani, chef spirituel de la communauté musulmane chiite d'Europe, s'associe *« sans réserve »* à la dénonciation de *« ce crime odieux »*, ajoutant que *« chacun se sent atteint au fond de sa conscience morale, humaine et religieuse »*.

Le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jacques Stewart, dénonce des actes dont *« l'intention perverse* (est) *d'infiltrer le soupçon et la peur au sein de société »*. Pour sa part, le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, en réponse au président du Front national qui a évoqué une *« provocation »*, indique : *« Je ne suis pas Dieu pour scruter le cœur des hommes. Je voudrais simplement que tous les hommes politiques de toutes les classes sachent la responsabilité qui est la leur quand ils tiennent des propos qui peuvent être une incitation à la haine ou à la xénophobie. »*

Les dirigeants des organisations syndicales réagissent aussi fortement. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, dénonce *« l'acte de barbarie qui soulève l'opprobre et la colère de quiconque est attaché aux valeurs humaines »*. Force ouvrière souligne *« l'offense à toute société civilisée »*. M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, confie : *« Aujourd'hui, je me sens juif avec les juifs. Il nous faut agir au-delà des clivages politiques traditionnels pour réunir tous les hommes et les femmes épris de liberté. »*

Bien d'autres mouvements ont naturellement manifesté leur solidarité avec la communauté juive, comme l'Ordre de la Libération, la CIMADE, mouvement œcuménique d'entraide fondé par les protestants, le Secours populaire français, le cercle Bernard Lazare, l'Association de solidarité franco-arménienne et la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP).

Parmi les associations, groupements ou partis, se sont notamment l'association Socialisme et Judaïsme, Les Verts, le PCF, le groupe RPR de l'Assemblée nationale, le conseil régional d'Ile-de-France par la voix de son président RPR, M. Pierre-Charles Krieg, qui se sont ainsi associés à l'émotion collective, ainsi que de nombreuses personnalités.

Dans l'opposition, MM. Raymond Barre, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et président de la région Rhône-Alpes, Michel Noir, maire RPR de Lyon, MM. Michel Mouillot, maire UDF de Cannes, Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, Yves Galland, président du Parti radical (valoisien), Yvon Briant, président du CNI, Jacques Médecin, maire de Nice, qui vient de quitter le RPR pour le CNI, Mmes Michèle Barzach, député RPR de Paris, Yann Piat, député UDF du Var (ancien député du FN). Dans la majorité, MM. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Emile Zuccarelli, président du MRG, Mme Catherien Trautmann, maire PS de Strasbourg, Marcel Debarge, sénateur PS de Seine-Saint-Denis.

Parmi les ministres, MM. Michel Durafour, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, Olivier Stirn, ministre délégué au tourisme, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, qui a ajouté que la communauté juive ne se laisserait pas agresser ainsi sans réagir, Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont suspendu un moment leurs séances, vendredi, en signe de protestation.

Bien que, outre M. Jean-Marie Le Pen lui-même, plusieurs élus ou dirigeants du FN (MM. Pierre Sergent, Jean-Marie Le Chevallier, Mme Marie-France Stirbois, député d'Eure-et-Loir, qui s'est déclarée d'autant plus touchée que la tombe de son mari a été *« profanée à plusieurs reprises »*) aient également fait connaître leur indignation) plusieurs personnalités mettent en cause explicitement la responsabilité de M. Jean-Marie Le Pen et de ses amis dans l'émergence du climat qui a permis la profanation de Carpentras. C'est le cas de MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, Lionel Stoléru, Georges Sarre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la mer, Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS. Pour M. Joxe, qui s'est notamment exprimé sur France-Inter, le président du FN est *« un raciste et un provocateur »* qui *« ferait mieux de garder le silence »*. Selon le ministre, les idées de M. Le Pen peuvent conduire à *« des violences dans des proportions qui peuvent dépasser l'imagination »*.

Pour M. Alain Krivine (LCR, extrême gauche), M. Le Pen et son parti sont *« directement responsables »*. M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé qu'il propose que la région Auvergne, dont il est le président, participe financièrement à la restauration du cimetière de Carpentras. M. Jean-Pierre Brard, député PCF de Seine-Saint-Denis, et l'ensemble du groupe communiste de l'Assemblée nationale, ont déposé vendredi une proposition de loi visant à interdire l'accès du territoire français aux anciens nazis condamnés à la Libération par le tribunal de Nuremberg. Au Puy-en-Velay, (Haute-Loire), quelque deux cents lycéens ont manifesté dans les rues pour protester contre la venue de M. Le Pen dans la ville, prévue samedi. Une nouvelle manifestation, organisée à l'appel de la Ligue des droits de l'homme et à laquelle se sont associées vingt-quatre organisations, doit avoir lieu samedi pour protester contre cette visite.

□ **Incident entre M. Mauroy et M. Médecin.** – *« Je ne supporte pas aujourd'hui d'écouter M. Médecin, et de débattre avec lui. Nous sommes ici les représentants de l'Europe sans frontières et le combat contre le racisme et l'antisémitisme est aussi sans frontières »*, a déclaré le maire de Lille, M. Pierre Mauroy, vendredi 11 mai à Lyon avant de quitter précipitemment la troisième conférence des eurocités (*Nos dernières éditions*).

Le maire de Nice qui devait présenter un rapport sur les télécommunications s'est alors levé pour dénoncer ce qu'il a qualifié de *« manque total de dignité de la part d'un ancien premier ministre de la République française »*. *« Jamais je n'ai manifesté de sentiment antisémite, jamais je n'ai tenu de propos antisémites »*, a affirmé M. Jacques Médecin.

M. Jean-Marie Le Pen dénonce une « exploitation politicienne »

Entouré des principaux responsables de son mouvement et avec la présence à sa droite de M. Robert Hemmerdinger, vice-président de l'Association des français juifs et conseiller régional FN d'Ile-de-France, M. Jean-Marie Le Pen a tenu, vendredi 11 mai, une conférence de presse pour repousser catégoriquement toute responsabilité directe ou indirecte du Front National dans l'affaire de Carpentras et annoncé qu'il poursuivrait en justice tous ceux qui se permettraient ces accusations « tout bonnement ignobles ». « Le Front national n'est ni raciste ni antisémite, a plaidé M. Le Pen, et je mets au défi une fois de plus ceux qui, dans un seul de nos discours, auraient pu relever quelque appel à la haine que ce soit. (...) On nous fait un procès tout à fait injuste, un véritable procès de sorcière. »

D'entrée, le président du Front national a fait part de son émotion : « L'émotion soulevée dans le pays par la profanation du cimetière de Carpentras est grande. Le Front national la partage et témoigne aux familles des défunts qui ont été ainsi profanés sa fraternité. Qui plus que les patriotes français peuvent être choqués par une action qui vise les morts et les lieux de paix que sont les cimetières, puisque la patrie, c'est la terre des pères, c'est la terre des morts et parce que nous sommes croyants et patriotes, nous croyons au respect dû à l'enveloppe charnelle. »

A qui profite le crime ?

M. Le Pen s'est ensuite longuement interrogé pour savoir *« à qui profite le crime ? »*. *« Au-delà des familles qui ont été outragées*, a-t-il expliqué, *nous avons le sentiment qu'il s'agit là de quelque chose de beaucoup plus grave, d'une véritable opération de terrorisme psychologique, de subversion politique tendant à isoler, effrayer, intimider la communauté juive et peut-être à provoquer des actions d'escalade et de représailles. »* Faisant référence à son discours du 1er Mai, dans lequel, précise-t-il, il pressentait déjà *« des provocations dans l'ambiance extrêmement trouble qui accompagne la montée du Front national »*, le président du Front national a mis en cause la classe politique française : *« Il ne s'agit pas là d'un de ces actes de vandalisme qui impliquent quelquefois de très jeunes garçons ou des oisifs ou des déréglés. Il s'agit là d'une opération qui me semble avoir été programmée et en tout cas exploitée sans vergogne par les politiciens français désireux sans doute de faire oublier les scandales de l'amnistie et les magouilles financières. »* Se montrant plus précis, M. Le Pen a d'abord souligné *« l'écrasante responsabilité »* du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe : *« Je cloue cet homme au pilori de l'opinion. Cet attentat contre l'homogénéité française lui suggère aujourd'hui des déclarations purement staliniennes. »* M. Le Pen a ensuite suggéré que l'on mène l'enquête du côté *« des mouvements subversifs islamistes »*, mais aussi *« du côté des communistes avec leur courroie de transmission du MRAP »*. Pour sa part, considérant que *« la montée du sentiment antisémite en France est une fabrication artificielle, un montage politique »*, M. Le Pen en a appelé pour finir *« au bon sens des Français, à leur sentiment de solidarité et de patriotisme. »*

Quelques heures après cette conférence de presse, les dirigeants du MRAP décidaient « d'engager une action en justice » contre M. Le Pen, estimant que celui-ci avait atteint leur mouvement « dans sa dignité, son histoire, son éthique. »

Solidarité

Suite de la première page

De la même façon, le 9 mai, à « L'heure de vérité », *il s'était* gardé de faire la leçon aux cadres de son mouvement qui, à une question posée par la SOFRES pour *le Monde*, avaient répondu que *« les juifs ont trop de pouvoir en France »*. Le président du groupe des Droites européennes a lui-même, il est vrai, déjà été condamné pour propos antisémites.

Il y a une dizaine d'années, *l'Express* avait publié une interview de Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux affaires juives de Vichy, responsable de la mort en déportation de plusieurs dizaines de milliers de Français juifs et qui, réfugié en Espagne, se montrait dans ses propos fidèle à son passé. Le Front national n'était, alors, qu'un groupuscule. *« Voulez-vous que je me fasse applaudir en criant « Vive Darquier de Pellepoix ? »*, proposait son président, juste avant de prendre la parole lors d'un banquet, à un journaliste qui lui demandait son sentiment sur l'interview. M. Le Pen sait mieux que tout autre de quoi – et de qui – est fait le mouvement qu'il dirige. Ses « calembours », ses *« lapsus »*, ses *« dérapages »* sont autant de signes qu'il adresse sciemment à ses partisans.

Le racisme anti-arabe a permis à l'extrême droite de sortir du réduit où elle était confinée depuis la Libération et depuis la rébellion vaincue des extrémistes de l'Algérie française. Dans un premier temps, l'antisémitisme est apparu comme un aspect secondaire des thèmes mis en avant par le Front national. Manifeste dans certains cercles du mouvement ou sous la plume de certains de ses propagandistes, il pouvait être pris pour une lubie de nostalgiques des années 30 et de Vichy, plutôt déphasés par rapport à ce qui faisait l'essentiel du fonds de commerce lepéniste : le rejet des Maghrébins.

Retour au populisme de droite

En prenant, *dans un deuxième* temps, la défense de ceux qui nient l'extermination massive des juifs dans les camps nazis pendant la dernière guerre – lors de l'affaire de la thèse présentée par M. Henri Roques à l'université de Nantes –, les députés du Front national, qui disposait alors d'un groupe à l'Assemblée, et M. Le Pen lui-même (le *« point de détail »*) ont encouragé la promotion d'une des formes que revêt aujourd'hui l'antisémitisme. Parallèlement, le président du Front national a commencé à se servir de l'indignation qu'il provoquait dans la communauté juive pour accuser celle-ci de faire campagne contre lui et s'autoriser ainsi à la mettre en cause à son tour.

On est, maintenant, dans un troisième temps, où l'antisémitisme tend à devenir l'une des composantes explicites du discours lepéniste. Il est significatif que M. Jacques Médecin, au moment où il se rapprochait ouvertement du Front national, ait tenu des propos antisémites, adressant ainsi comme un clin d'œil à ses nouveaux amis. Le 9 mai, M. Le Pen n'a pas hésité à conforter, à la télévision, l'appréciation des cadres de son parti sur le pouvoir des juifs, en déclarant que ceux-ci sont nombreux dans les médias. L'évolution du discours du président du Front national vient à la suite de celle des journaux qui l'appuient, comme *Présent* ou *National-Hebdo*, dans lesquels la mise en cause des juifs est devenue monnaie courante.

L'extrême droite tend à retrouver ainsi le noyau idéologique qui fut, historiquement, le sien. Après avoir paru chercher une cohérence dans une sorte d'ultra-reaganisme économique, en même temps que dans un ultra-gaullisme « national », les animateurs du Front national semblent revenir aux racines du populisme de droite dont ils sont les héritiers. Trois composantes du mouvement y poussent : l'intégrisme catholique, qui fait revivre, entre autres dogmes répudiés par le concile Vatican II, les accusations de déicide et de satanisme contre les juifs (*« Le problème posé par l'Israël infidèle est un mystère et, sans aucun doute, un aspect crucial du problème du mal »*, affirme, par exemple, l'annonce d'un livre proposé par *Présent* dans son édition du 11 mai) ; les adeptes des divagations néo-paganistes de la nouvelle droite sur la supériorité de la civilisation «indo-européenne» (les nazis disaient « aryenne ») ; les défenseurs du « révisionnisme », porteurs de ce qu'ils appellent la *« bonne nouvelle »* : personne n'a été exterminé à Auschwitz, seuls les juifs prétendent le contraire afin de culpabiliser les autres et d'en tirer profit.

Le refus de la République et de ses lois se nourrit en France, depuis ses origines lointaines au temps de la Révolution et, surtout, depuis la fin du dix-neuvième siècle, de la dénonciation de ce régime comme contraire au génie national et à la foi de la fille aînée de l'Eglise. La *« gueuse »*, comme Maurras appelait la République, a, entre autres vices et qui les résume tous, celui d'être *« juive »*. Le lepénisme, aujourd'hui, s'affirme républicain, ce qui n'est pas sans mérite vu le spectacle qu'offre, selon le président du Front national, la *République* : l'antiparlementarisme reste l'un des ressorts principaux du populisme de droite, dont M. Le Pen est familier depuis le début de sa carrière au mouvement Poujade, dans les années 50.

Pour autant, l'extrême droite ne répudie pas la fantasmagorie qui s'exprime dans ses manifestations publiques, les caricatures de sa presse, la rhétorique de ses publicistes, le jeux de mots de certains de ses dirigeants. Le Front national travaillait à rendre ces impulsions tolérables dans le débat démocratique. L'affaire de Carpentras lui porte, à cet égard, un coup sévère, dont M. Le Pen, qui subodore sans doute dans quelles franges de la mouvance d'extrême droite il faut chercher les coupables, a bien des raisons d'être furieux.

PATRICK JARREAU

A l'étranger : horreur et indignation

Le président de la Commission des communautés européennes, M. Jacques Delors, a exprimé son *« horreur et son indignation »* dans un message adressé au grand rabbin de France. Le président du Parlement européen, M. Enrique Baron, a pour sa part stigmatisé cet *«barbare qui révolte la conscience de tout être humain digne de ce nom »*. Le gouvernement belge, par la voix de son ministre des affaires étrangères, exprime ses *« sentiments d'indignation et sa réprobation devant l'inqualifiable violation du cimetière belge »*. De son côté, la Ligue des Etats arabes se déclare *« solidaire de la communauté juive dont elle partage le désarroi devant l'inquiétant réveil de l'antisémitisme en Europe »*. M. Hamadi Essid indique que la Ligue *« s'engage à tout mettre en œuvre pour endiguer la terrible menace du racisme et de l'exclusion »*.

M. Seymour Reich, l'un des principaux représentants de la communauté juive américaine, déclare que *« cette démonstration d'antisémitisme dans sa forme la plus brute met une fois de plus en évidence le besoin qu'a la France de prendre au sérieux les récentes manifestations d'antisémitisme »*.

Le président du Parti républicain ouest-allemand, (extrême droite), M. Franz Schonhuber, a condamné fermement la profanation du cimetière de Carpentras à l'issue d'une réunion des droites européennes. *« Qu'il y ait machination ou pas n'enlève pas le caractère odieux de ce crime »*, déclare-t-il après avoir pris connaissance de la réaction de M. Le Pen.

Jérusalem salue l'attitude des autorités françaises

JERUSALEM

de notre correspondant

Relatée en détail à la une de *toute la presse*, des bulletins de la radio et de la télévision, la profanation du cimetière juif de Carpentras avait encore suscité peu de commentaires, vendredi 11 mai, dans la classe politique et les milieux officiels en Israël.

En général, la colère et la stupeur étaient quelque peu tempérées en constatant la rapidité et l'unanimité des réactions des responsables français. Le ministre des cultes, M. Zevulun Hammer, qui a adressé un télégramme de solidarité au grand rabbin de France, a parlé d'un *« acte abominable »* ; il a estimé qu'il serait *« impossible que la France ne s'indignât point (...) face à ce déchaînement d'antisémitisme (...) quarante-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale et après le génocide des juifs »*.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a cependant souligné qu'Israël *« appréciait l'attitude du président de la République et du gouvernement français »*.

A droite, certains n'en ont pas moins jugé opportun de lier cette affaire à la politique de la France au Proche-Orient, et notamment au fait que le chef de l'OLP a été reçu à deux reprises à Paris.

Ainsi, le ministre sans portefeuille Avner Shaki, l'un des dirigeants du parti national religieux, n'a pas été le seul à estimer que *« ceux qui accueillent Yasser Arafat encouragent de tels actes »* d'antisémitisme.

La presse accorde une très large place à la dévastation des tombes du cimetière de Carpentras ; la radio et la télévision lui ont consacré de longues émissions car cela s'inscrit dans une actualité où le renouveau de l'antisémitisme européen, particulièrement à l'Est et en URSS, fournit maintenant une rubrique de plus en plus substantielle dans les quotidiens.

L'affaire de Carpentras *« vient s'ajouter au dossier de plus en plus lourd de l'anti-sémitisme en Europe »*, disait un journaliste de la radio. La question figure aussi parmi les préoccupations du gouvernement.

Il dispose maintenant d'une cellule spéciale qui, sous la direction de son secrétaire général, M. Eliakim Rubinstein, surveille l'évolution des agressions antisémites à l'étranger.

L'hiver dernier, M. Rubinstein avait fait part de l'inquiétude que lui inspirait la vulgarisation de ces thèses « révisionnistes » qui nient la réalité de la Shoah et sont ouvertement défendues par certains hommes et groupes politiques européens, tout particulièrement en France.

ALAIN FRACHON

La réunion des extrêmes droites européennes au Danemark

« Je ne me sens pas du tout coupable »

déclare le président du Front national

La profanation du cimetière juif de Carpentras n'était évidemment pas à l'ordre du jour de la réunion de l'extrême droite européenne qui se tenait les 10 et 11 mai au Danemark. Le chef du Parti républicain ouest-allemand, M. Schönhuber, a cependant indiqué que l'affaire avait été évoquée et que cet attentat avait choqué l'ensemble du groupe. Pour sa part, M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, avant de quittere le Danemark : *« Je ne me sens pas du tout coupable. »*

COPENHAGUE

de notre correspondante

Quelle curieuse idée ont eue les dix-sept membres du groupe de la droite européenne du Parlement des Douze (chefs de file, MM. Le Pen, France, et Schönhuber, RFA) de se réunir au Danemark les 10 et 11 mai ! Ils ne comptent en effet dans leurs rangs aucun élu danois, ce qui leur a valu de se voir refuser l'utilisation des locaux du Folketing (la Chambre unique du royaume), ouvert d'ordinaire aux groupes européens d'autres obédiences. Ils durent se contenter en conséquence de s'installer dans les salons de l'hôtel Marienlyst, établissement de luxe de la banlieue d'Elseneur.

Comme il fallait s'y attendre, les mouvements d'extrême gauche et les associations antiracistes avaient à cette occasion mobilisé leurs troupes, qui participèrent à deux manifestations protestataires. La première, le 9 mai, très disciplinée, au centre de Copenhague, alors que l'ennemi n'était pas encore dans les murs. La seconde, pendant la conférence de presse clôturant la réunion des dix-sept vendredi, donna lieu à des violences. Deux policiers ont dû être hospitalisés et plusieurs arrestations ont été opérées.

La conférence de presse donnée par MM. Le Pen et Schönhuber leur a permis de défendre leur propre personne contre les attaques qu'ils jugent indignes et injustifiées. M. Le Pen a vu rouge quand un journaliste l'a appelé purement et simplement nazi. *« Je ne suis pas plus nazi, monsieur*, a-t-il répliqué, *que vous n'êtes homosexuel – du moins je l'espère pour vous... »* Plus calme et réservé en apparence, Franz Schönhuber a affirmé avec énergie que lui non plus n'était pas nazi, même s'il était fier d'avoir servi pendant la guerre dans la Waffen SS.

CAMILLE OLSEN

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après la mort d'un jeune Guadeloupéen

L'adjudant Maas, jugé coupable, est acquitté

La cour d'assises de Paris, présidée par Mme Véronique Cheron, a rendu vendredi 11 mai un arrêt d'acquittement en faveur de l'adjudant de gendarmerie Michel Maas, quarante-sept ans, tout en le déclarant coupable de coups et violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, pour avoir, le 18 novembre 1985, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) tué d'une rafale de pistolet – mitrailleur un lycéen de vingt et un ans, Charles-Henri Salin (*le Monde* du 11 mai).

Il fallait bien trois heures de délibération pour arriver à ce verdict apparemment contradictoire mais surtout révélateur des effets pervers de la procédure. Aussitôt après sa lecture, les parents et les frères et sœurs du jeune Salin ont longuement applaudi, par dérision. Aux questions sur la culpabilité, les jurés ont répondu « *oui* ».

L'adjudant Maas, en tirant une rafale de pistolet-mitrailleur sur un jeune homme sans arme, s'est rendu coupable de « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Mais la chambre d'accusation, en rédigeant son arrêt de renvoi devant la cour d'assises, avait omis de préciser que ces « *violences* » avaient été commises par « *un agent de la force publique et sans motif légitime* ». Ces dernières circonstances ayant pour conséquence d'élever le maximum de la peine de quinze à vingt ans, il convenait de poser ces questions au jury. Les jurés ont donc répondu « *oui* » à celle concernant le fait que l'adjudant était dans l'exercice de ses fonctions, mais, à la question « *a-t-il agi sans motif légitime ?* », ils ont répondu « *non* ».

En leur âme et conscience, les jurés ont donc considéré que l'adjudant Maas avait « *un motif légitime* » de tirer sur Charles-Henri Salin. En droit, il ne s'agit pas de « *légitime défense* », puisque ce n'était pas cette question qui leur était posée. Mais le droit pur n'a plus sa place dans une décision de cour d'assises entièrement basée sur l'« *intime conviction* », et qui n'a pas à être motivée. Le jury populaire a donc pu interpréter très librement la notion redoutable et déjà très floue de « *motif légitime* » prévue par l'article 186 du code pénal, qui n'en donne d'ailleurs aucune définition.

« Désespérer une arme »

Ont-ils été sensibles aux arguments de Me Bernard Prévost, qui évoqua le « *climat* » de l'époque en parlant de « *militaires face à une situation d'insurrection* » ? Ont-ils été convaincus par ces mots de l'avocat : « *C'est vrai qu'il a tué un jeune homme qui ne portait que des cahiers dans son sac. Maas a cru qu'il portait la main à son sac pour sortir une arme. Il n'a pas eu raison de tirer. Il est coupable, mais n'est pas punissable* » ? Si c'est cela, il s'agit d'une nouvelle notion de la légitime défense qui aurait perdu ses verrous de sûreté : elle n'aurait plus besoin d'être « *une riposte proportionnée à l'attaque* ».

Parmi les avocats de la famille du jeune homme, le bâtonnier Maurice Mariann avait stigmatisé le « *manque de sang-froid* » du gendarme, tout en se demandant s'il ne pouvait pas avoir « *agi sciemment* » après avoir été témoin, cinq jours plus tôt, du meurtre de l'un de ses collègues, presque au même endroit.

L'avocat général, Mme Dominique Commaret, n'avait pas été jusque-là et ne contestait pas que le gendarme n'avait pas eu l'intention de tuer. En demandant trois à cinq ans de prison avec sursis, Mme Commaret avait expliqué qu'elle ne souhaitait pas une peine trop lourde, « *qui reviendrait à écarter les responsabilités de l'encadrement* » et à « *désespérer une arme qui a donné au pays sa sueur et son sang* ». L'un de ces deux arguments a-t-il convaincu les jurés ? En tout cas, ils n'ont pas écouté le magistrat lorsqu'il leur disait : « *Vous ne pouvez pas non plus donner l'impression à tous ces gendarmes qui nous écoutent l'idée fausse qu'en temps de paix, des événements quelque peu exceptionnels peuvent tout justifier* », avant de citer Bernard Goulet, auteur d'un ouvrage sur les gendarmes : « *Le droit de faire usage des armes ne confère pas le droit à l'erreur, car il y va de la vie humaine* ». Et Mme Commaret avait conclu : « *Acquitter Michel Maas serait blesser une famille et la jeunesse de la Guadeloupe* ».

MAURICE PEYROT

Les espions verts du Blayais

BORDEAUX

de notre correspondante

Les Verts bordelais ont réussi à se procurer un plan détaillé de la centrale nucléaire du Blayais, à Braud-et-Saint-Louis. « *Avec un tel document, un commando déterminé pourrait détruire la centrale* », a affirmé le porte-parole des écologistes, M. Michel Duchêne, par ailleurs adjoint de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux, jeudi 10 mai, au cours d'une conférence de presse. Ce plan comporte tous les emplacements des accès des câblages électriques, des conteneurs à gaz, des prises de rejet d'eau et des égouts.

Pour les Verts, cette fuite, organisée par l'intermédiaire d'un « *complice* » dans la centrale nucléaire, prouve que la sécurité « *n'a pas été améliorée dans les centrales malgré les promesses d'EDF après les révélations du* Canard enchaîné ». Selon EDF, le document en possession des écologistes aurait été dérobé chez un imprimeur bordelais à qui elle en avait commandé cinq cents exemplaires. « *Il ne s'agit absolument pas d'un document confidentiel*, déclare la direction de la centrale. *Il est utilisé par les agents d'EDF pour travailler en toute sécurité sur les installations. Contrairement à ce qu'affirment les Verts, on n'y trouve pas trace de commandes secrètes. Le véritable plan confidentiel défense est enfermé dans un bunker sous surveillance permanente.* » EDF accuse les Verts de faire naître « *un climat de suspicion* ».

La direction de la centrale nucléaire du Blayais a déposé plainte contre X... pour vol de documents et le parquet de Bordeaux a ordonné une perquisition au domicile des Verts.

GINETTE DE MATHA

SCIENCES

Un Américain sur mars en 2019

M. Bush a fixé le cinquantième anniversaire du premier pas de l'homme sur la lune – le 20 juillet 2019 – comme date butoir pour l'envoi d'un astronaute américain sur la planète Mars: « *Il est temps d'ouvrir la dernière frontière* », a lancé le président américain, qui parlait vendredi 11 mai à Kingsville (Texas) devant les diplomés de l'université du Texas. « *Aujourd'hui, nous ne demandons plus seulement la Lune, nous y sommes allés. Nous regardons au-delà, pour porter l'aventure américaine partout où les occasions, la curiosité et le besoin nous emmèneront.* »

M. Bush précise ainsi ses déclarations de l'été dernier (*le Monde* du 22 juillet 1989), quand, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mission lunaire Apollo 11, il avait annoncé son intention de rétablir « *la prééminence des Etats-Unis en tant que nation spatiale* » par la poursuite du projet de station orbitale, par l'établissement d'une base lunaire permanente, « *à l'aube du siècle prochain* », pouvant servir de site de lancement pour une mission humaine sur Mars dans les années 2020. Le président américain n'avait alors fixé ni calendrier ni budget précis.

Or ces projets nécessitent des financements astronomiques, estimés par la NASA à plus de 500 milliards de dollars (3 000 milliards de francs). M. Bush a rappelé que son projet de budget pour l'année fiscale 1991 proposait 15,2 milliards de dollars pour la NASA (*le Monde* du 31 janvier), soit une augmentation de 24 %, la plus importante de tous les postes budgétaires. C'est là, a lancé le président, « *la preuve positive de la détermination de l'Amérique à avoir une présence active, enthousiaste et continue dans l'espace* ».

Reste à convaincre le Congrès, dont la volonté d'économie demeure, au moment même où M. George Bush laisse entendre qu'il pourrait proposer une augmentation des impôts. Un rapport du Congrès, publié précisément, vendredi 11 mai, estime que les Etats-Unis devraient dépenser entre 10 et 20 milliards de dollars par an pour construire de nouveaux lanceurs si les projets lunaire, martien et celui de l'IDS (initiative de défense stratégique ou « guerre des étoiles ») étaient maintenus. « *La nation ne pouvant investir dans toutes les bonnes idées* », des choix doivent être faits d'ici deux ou trois ans, conclut le rapport.

J.-P. D.

SPORTS

□ **Football : rencontres de barrage en division 2 : Valenciennes et Strasbourg qualifiés.** – Les rencontres de pré-barrages organisées entre clubs de division 2 pour déterminer les clubs susceptibles de disputer l'accession en première division ont permis à Valenciennes, vainqueur de Nîmes (3-1), et à Strasbourg, qui a dominé Rouen (2-0), de se qualifier pour le tour suivant. Ces deux équipes se rencontreront, en matches aller et retour les 15 et 18 mai. Ensuite, le club qualifié au terme de ces deux matches devrait affronter une équipe de première division placée, elle aussi, en situation de barrage.

EN BREF

□ **Un forcené tué par le RAID à La Courneuve.** – Un forcené, qui s'était retranché jeudi 10 mai dans son appartement de la cité des « 4 000 », à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), a été tué vendredi matin 11 mai par des policiers du RAID (recherche, assistance, intervention, dissuasion), l'unité d'élite du ministère de l'intérieur, sur qui il venait de tirer, blessant quatre d'entre eux aux jambes. Armé de deux carabines et d'un pistolet, Dominique Cauet, âgé de quarante-huit ans, menaçait de faire sauter une bouteille de gaz domestique liquide. Après une négociation infructueuse et l'échec d'un premier assaut, le préfet de Seine-Saint-Denis demandait l'intervention du RAID tandis que le forcené qui, selon la préfecture, était « *suivi médicalement pour troubles psychiques* », se montrait « *de plus en plus agité* ». Lors de l'assaut, donné à 6 h 15, Dominique Cauet a tiré sur les policiers, qui ont riposté, le tuant sur le coup. La police judiciaire a été chargée de l'enquête

□ **La villa de Pascal Olmeta, à Bastia, détruite par un attentat.** – La villa en Corse du gardien de but du Racing Paris-1, Pascal Olmeta, a été détruite dans la nuit de vendredi 11 au samedi 12 mai par un attentat à l'explosif qui n'avait pas été revendiqué samedi matin. Construite à la limite de l'agglomération bastiaise, sur les hauteurs de la ville, la villa venait d'être achevée. Les policiers n'excluent aucune hypothèse, même s'ils semblent écarter une action à caractère politique.

□ **Les expulsions se poursuivent dans la capitale.** – Une famille et cinq célibataires ont été expulsés, vendredi 11 mai, d'un hôtel meublé du 155, rue de Flandres (Paris 19e). Une cinquantaine de voisins ont manifesté pour exiger leur relogement. Une délégation des expulsés a été reçue le soir à la mairie d'arrondissement.

COMMUNICATION

Avec la participation du groupe Hersant

Privatisation du plus grand quotidien portugais

LISBONNE

de notre correspondant

Dans la foulée des privatisations, le gouvernement de M. Cavaco Silva avait décidé de vendre en Bourse la part de l'Etat, c'est-à-dire 86 % du capital social du Jornal de Noticias, *le plus grand quotidien portugais, véritable institution dans le nord du pays. L'affaire mobilisa naturellement les milieux politiques et financiers, d'autant que parmi les candidats au rachat figurait M. Robert Hersant.*

Le résultat de l'opération de vente a été rendu public vendredi 11 mai, et, contre toute attente, c'est un groupe d'entreprises et de personnalités proches du Parti social-démocrate, majoritaire au Parlement, qui l'a emporté.

Selon les règles de l'opération déterminées par le gouvernement, les 850 000 actions devaient être divisées en quatre tranches d'importance inégale : les trois premières réservées respectivement aux travailleurs du journal, à des coopératives de journalistes et à des entreprises de presse ou à des maisons d'édition ; la dernière au public. Une telle procédure, assez compliquée, provoqua toute une série de tractations, notamment entre les coopératives de journalistes qui s'étaient constituées pour l'occasion, et les groupes financiers. Dans le but de « *sauvegarder l'indépendance du journal* », la direction et la rédaction en chef avaient fondé, elles aussi, une coopérative dénommée Alphapresse, soutenue par un grand capitaliste portugais M. Amorim, qui contrôle 50 % du marché mondial des produits dérivés du liège.

Le 29 avril dernier à la veille de la présentation des propositions d'achat, M. Amorim « *sous la pression du gouvernement* » assure-t-on dans les milieux proches de Alphapresse, se retirait de la course. C'est alors qu'apparaissait M. Hersant. Son représentant à Madrid était venu de toute urgence à Lisbonne et, avec l'aide d'un avocat portugais membre influent du Parti socialiste, il concluait un accord en quelques heures : M. Hersant financerait l'achat par Alphapresse de 35 à 40 % des actions et en achèterait directement 5 %. En contrepartie la désignation du directeur de la publication serait de la stricte compétence de la rédaction qui disposerait en outre d'un représentant au conseil d'administration. La majorité du capital serait enfin obtenue avec le concours d'une petite maison d'édition de Porto, l'Afrontamento. L'opération qui devait rapporter à l'Etat 2,5 à 3 milliards d'escudos s'est soldée par une somme approchant les 10 milliards.

Devant ce résultat absolument inattendu la direction et la rédaction en chef du *Jornal de Noticias* ont déjà annoncé leur intention de ne pas se taire.

JOSÉ REBELO

« L'Autre journal » reparaît

L'Autre Journal renaît après quatre ans d'absence. Lundi 14 mai, ceux qui avaient regretté la disparition de ce mensuel pas comme les autres, tissé de grands entretiens, de reportages, de photos noir et blanc savamment agencées et de fragments de poèmes, retrouveront leurs traces dans la nouvelle formule de *l'Autre journal*. Cette dernière a pris de l'ampleur (356 pages au lieu de 240 pages auparavant) et bénéficie d'une maquette à la fois inventive et efficace, dans laquelle les couleurs vives de certaines pages équilibrent la sobriété graphique de textes et de photos en noir et blanc.

La relance de *l'Autre journal* a nécessité un investissement d'environ 25 millions de francs souscrits par Alter, une société constituée par cinq actionnaires, le GAN (50%), la régie du groupe le Provençal, Média Sud (15 %), la firme de télématique Clarisse-Politel (10%) et Michel Butel (10%). Journaliste, scénariste (notamment de Schnitzler) celui qui dirigea la première formule de *l'Autre journal* a réuni une quinzaine de journalistes qui partagent avec lui un goût identique pour l'investigation au long cours, la belle écriture et la volonté de créer un journal « décalé », pleinement de son temps tout en refusant de se plier aux modes. Tiré à 200 000 exemplaires et vendu 30 francs, *l'Autre journal* vise au moins l'équilibre, c'est-à-dire 100 000 exemplaires.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5258

HORIZONTALEMENT

I. Spécialiste des articulations. – II. Porte un aileron. Est placé près d'une vrille. – III. Fait joindre la parole au geste. Est resté célèbre grâce à quelqu'un qui n'a pas eu peur de se mouiller. Trois lettres qui en évoquent bien plus. – IV. Porte une cape. S'exprime en sifflant. Ne fait les choses qu'à moitié. Préposition. – V. Faire partir. Reçoit à bras ouverts. Est cher. – VI. Ont de quoi nous irriter. Lettres de politesse. A souvent besoin d'être soutenue. – VII. Article. Est toujours suivi. Peut garder des moutons. – VIII. Lettre grecque. Vit sur le bois. Est pleine de poésie. – IX. Adopte la politique de la main tendue. Boîte en os. – X. S'obtient grâce à ce que contient le mot précédent. Bête des champs. Sont présents dans chaque pays du monde. – XI. Fut un gars de la marine. Abrite des poissons. Portaient à s'emporter. N'est pas loin de l'« Hexagone ». – XII. En lutte. Avait ses disciples. Qui n'a donc plus rien à perdre. On ne mange pas à sa table. – XIII. Prend le dessus. Est connue et reconnue. Barre la route. – XIV. Prêts à se mettre à genoux. Est souvent armé. Note. – XV. A ne pas répandre ! Ne passe pas inaperçue. Ville d'eaux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II									■						
III				■							■				■
IV						■				■			■		
V					■							■			
VI							■			■					
VII			■			■								■	
VIII		■				■						■			
IX								■	■						■
X					■						■				
XI				■			■					■			
XII			■					■				■			
XIII						■					■				
XIV	■									■			■		
XV				■					■						

VERTICALEMENT

1. Fait montrer les dents. – 2. Peut avoir du chagrin. Qui ne grandissent donc plus. – 3. S'exprime beaucoup en chantant. L'homme d'une cité. Ça peut durer longtemps. – 4. Quartier de Chicago. Est pleine de grâce. Fait partir. – 5. Donnent du relief. Doit bien se tenir. Qui ne peut plus recevoir. – 6. Pas des masses. Préposition. Est indépendant de notre volonté. Qui ne cache rien. – 7. A besoin de correction. Représentant du monde hindou. Cité italienne. – 8. Ont leur pavillon. Représente plus d'une demi-borne. Point de départs. – 9. Fut interprète. Fit plaisir à l'œil. – 10. Ne restera pas. Peut dévorer le canard. – 11. Possessif. Donne de l'occupation. Réfléchi. Figure mythologique. – 12. Offre un abri. De quoi se faire remarquer. Abréviation. Son corps plaît à de nombreux hommes. – 13. D'un auxiliaire. Amateur de ballon. – 14. Font répondre. On peut en faire une montagne. – 15. Berge. Permet un changement de station. Se fait plaisir.

Solution du problème n° 5257

Horizontalement

I. Clavecin. – II. Revaleras. – III. Ove. Unité. – IV. Sa. Odes. – V. Sbire. Ego. – VI. Woofer. Lu. – VII. Os. Azur. – VIII. Aviné. – IX. Emir. Ibis. – X. Nuées. Rot. – XI. Sirène.

Verticalement

1. Crosswomen. – 2. Lavabos. Mue. – 3. Ave. Io. Aïe ! – 4. Va. Orfèvres. – 5. Eludée. Si. – 6. Cène. Rani. – 7. Irisé. Zèbre. – 8. Nat. Glu. Ion. – 9. Secouriste.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

Cannes 90

de nos envoyés spéciaux

Clint Eastwood se révèle auteur de film d'auteur et grand acteur de comédie : le taciturne parle. Monica Vitti se révèle réalisatrice de charme. La Quinzaine des Réalisateurs révèle l'humour estonien, et Gian Maria Volonte, en juge rigoureux mais humain ne surprend personne. Bertrand van Effenterre parle, et fort bien, de la mort. Ainsi que Wajda. Parfois, il faut savoir se taire.

SÉLECTION OFFICIELLE

« Chasseur blanc, cœur noir » de Clint Eastwood ; « Korczac » d'Andrzej Wajda

L'homme de rêve et l'homme de plomb

Clint Eastwood raconte John Huston et Andrzej Wajda le ghetto de Varsovie.

Portrait délectable d'un obsédé. Hollywood vitriolée. Comédie intimiste dans les grands espaces du Zimbabwe. *Chasseur blanc, cœur noir*, de et avec Clint Eastwood, a tout, exactement tout pour plaire.

C'est un spectacle splendide et jamais gratuit, *d'une intelligence constante et d'une insolite drôlerie.* Avant une fin d'une sobriété poignante, où tout commence alors que tout est fini, il y aura eu des éléphants sauvages et des blondes incendiaires, des paysages de rêve et des coups de poing dans la gueule, des jeeps dans la savane et des Rolls-Royce en prime, la nostalgie comme une grenade dégoupillée, et menant d'une main de maître un vieux caboteur évocateur dans les rapides du Zambèse, une super-star à la barre.

S'emparant d'un scénario d'acier inspiré du roman de Peter Viertel (les préparatifs d'un film qui deviendra *African Queen*) perturbé par les pulsions cynétiques de son metteur en scène, Clint Eastwood jouant John Wilson est et n'est pas John Huston, esquissant génialement en les ramenant au rang de silhouettes quasi muettes, *Katharine Hepburn (Marisa Berenson), Humphrey Bogart (un figurant mal rasé), Lauren Bacall (une jolie femme aux cheveux lisses).*

Ce qui intéresse Eastwood, c'est cet homme en panne d'amour pour son métier, lui qui n'a jamais semblé plus heureux et plus libre d'exercer le sien, cet homme velléitaire et têtu comme un enfant, détestable et attendrissant, qui ne veut rien, si ce n'est tuer un éléphant. Humour masochiste, paranoïa contrôlée, misogynie séductrice, John Wilson a des traits communs avec *l'Homme des hautes plaines* ou *Pale Rider*, avec *Bronco Billy*, ou même l'inspecteur Harry. Ce qui tend à prouver que sur ses longues jambes lestes, avec ce sourire bizarre qu'il sait si bien faire divorcer du regard, M. Eastwood acteur/metteur en scène est depuis un bon moment déjà en train de bâtir une œuvre.

Aussi solaire que son *Bird* était nocturne, *magnifiquement éclairé* (Jack N. Green) et interprété (Jeff Fahey, le scénariste *alter ego* de Peter Viertel, George Bzündza, évocation de Sam Spiegel), *Chasseur blanc, coeur noir* va plus loin que l'Afrique au coeur du cinéma.

Après le bonheur, le dégoût, c'est ça aussi un grand festival de cinema.

Rester calme, ne pas s'emporter, dire non. Non à *Korczack* le film d'Andrzej Wajda. Sujet irréprochable : exalter le martyre d'un médecin pédagogue polonais, le docteur Korczak. Il avait la charge de deux cents orphelins juifs dans le ghetto de Varsovie. Refusant de les abandonner, il fut gazé avec eux.

Le film est bien fait, parce que Wajda, l'homme de plomb, est un artisan compétent. Tourné en noir et blanc, avec quelques inserts sournois de bandes d'actualité, pour faire vrai. On y croirait. Il ne faut pas, *malgré l'horrible habileté dont le film est saturé* : un héros authentique d'une telle intensité charismatique entraîne forcément à sa suite, l'illusion globale de la vérité.

Or, autour de Korczak, interprété avec une délectation excusable par Wojtek Pszoniak, que voit-on ? Des Allemands (brutaux, forcément brutaux) et des juifs, résignés ou collabos. De Polonais, point. Le ghetto de Varsovie ? Une affaire entre juifs et Allemands. C'est un Polonais qui nous le dit.

La gêne installée depuis le début de la projection est déjà devenue malaise. Jusqu'à la scène finale qui met le cœur au bord des lèvres. Le décret de déportation a été signé. La liquidation du ghetto est commencée. Etendard frappé de l'étoile de David en tête, les enfants et le docteur Korczak montent en chantant dans un wagon plombé. C'est alors, que les portes *s'ouvrent et que*, coda d'un onirisme *répugnant*, à la limite du révisionnisme, on voit les petites victimes fraîches et joyeuses sortir du train de la mort, au ralenti...

Treblinka comme rédemption des enfants juifs assassinés. Non. Pas à l'heure des profanations de Carpentras, ni jamais.

DANIÈLE HEYMANN

UN CERTAIN REGARD

« Scandale secret », de Monica Vitti
« Tumultes », de Bertrand van Effenterre

La caméra indiscrète

Une comédie italienne et une tragédie intimiste française en ouverture de la section. « Un certain regard ».

Simplement vêtue, les perles rouges d'un petit collier sur le corsage noir, blonde comme jamais, les bras chargés d'un bouquet de roses qu'on vient de lui remettre, Monica Vitti inaugure la section officielle « Un certain regard », en présentant son premier film d'auteur, *Scandale secret*. Contraste : ce jour-là, Pierre Viaud, président du Festival de Cannes, salue la mémoire de notre ami Louis Marcorelles, dont on vient d'apprendre la disparition. Instant de recueillement . Puis Monica Vitti se retire. Mais la revoilà sur l'écran.

Elle s'appelle Margherita, elle est mariée depuis vingt ans à Gino Pernice. Elle a un grand fils, elle est sans aucun doute heureuse. Pour son anniversaire, un ami intime, Elliott Gould lui offre une caméra japonaise, merveille de technique à la pointe de la modernité. La machine possède un œil qui la fait ressembler à E. T. peut parler à l'occasion, et on la dirige par télécommande. Chacun a un jour rêvé de faire du cinéma, en voilà le moyen à la portée de tous.

Dans le calme de son foyer, Margherita traite la caméra comme une amie, une confidente. En s'adressant à elle, elle filme sa propre vie. D'où cette idée sur laquelle s'organise le film : au lieu d'être derrière la caméra, le metteur en scène se trouve en face d'elle, maître absolu, qui invente, dirige, contrôle tout.

Pourtant, des images que Margherita n'a pas filmées elle-même viennent la surprendre, désagréablement. La caméra indiscrète bouleverse son existence, transforme ses rapports avec son entourage. L'histoire pourrait tourner au drame, mais le tempérament de Monica Vitti la porte plutôt vers la comédie à l'italienne.

Avec un très joli talent de réalisatrice, elle donne ce mélange d'humour noir et d'absurde. Elle a su réfléchir aux manipulations de la mise en scène, aux rapports parfois pervers qui s'établissent entre un cinéaste et ses interprètes. Son récit témoigne d'une belle orginalité, et sa subtilité d'actrice, sa fantaisie renouvelée nous comblent.

Le deuxième film de la journée d'ouverture, *Tumultes*, est français. Réalisé par Bertrand van Effenterre, c'est une tragédie intimiste dans une famille bretonne touchée par la mort. Il est remarquable par son style, son interprétation, celle de Nelly Borgeaud en particulier. On en reparlera, il sort au mois de juin.

JACQUES SICLIER



GERARD RONDEAU

La Vitti

Aussi belle qu'il y a trente ans, quand elle a été révélée, ici même à Cannes, femme porteuse de l'angoisse contemporaine pour Michelangelo Antonioni. Plus belle encore qu'il y a vingt ans quand elle a commencé à exploiter ses dons comiques.

Monica Vitti est une grande fantaisiste, et possède l'abattage volubile d'une Magnani. Elle a réussi à se détacher de l'image « antononienne ». A plusieurs reprises, Roberto Russo a écrit et réalisa des films pour elle, sur elle. A présent, elle est passée réalisatrice, et il vient de produire son premier film, *Scandale secret*.

Monica Vitti a préféré parler de ce qu'elle connait bien : le cinéma, ses manipulations, ses perversions. La voilà songeuse. Pourtant, étincelante de vitalité, elle a conquis le public. Les photographes aussi, qui ne l'ont pas lâchée. Elle a dit qu'elle en avait assez. Et puis elle a posé.

J. S.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Portes ouvertes » de Gianni Amelio
« L'Homme qui n'existait pas » de Peeter Simm

Imbi, une femme estonienne

L'Estonie est le premier pays de l'Est invité par la Quinzaine, que Gian Maria Volonte a inaugurée.

Le nom de Gian Maria Volonte à l'affiche signifie la défense d'une grande cause. La grande cause défendue par Gianni Amelio dans son film *Portes ouvertes* (d'après un roman de Sciascia) est la lutte contre la peine de mort. L'histoire se passe en 1937, à Palerme. Gian Maria Volonte, pur profil émacié, est un juge humain et rigoureux. Il entend sauver Ennio Fantastichini, qui après avoir été licencié pour vol, a tué son ex-patron, l'homme qui a pris sa place, puis sa propre femme. Il ne veut d'ailleurs pas être sauvé. Un juré paysan mais cultivé offre *Crime et chatiment* à Gian Maria Volonte. A part eux, personne ne tient à ce que la vérité -fétide- soit dévoilée.

Le film traine avec la lenteur pontifiante d'une charrette tirée par des boeufs et a obtenu onze nominations aux oscars italiens. Il a ouvert la Quinzaine des Réalisateurs, heureusement suivi par une production estonienne -sous le label Sovexport- *l'Homme qui n'existait pas*. Le réalisateur, Peeter Simm possède quelque chose qui fait cruellement défaut à Gianni Amielo : l'humour.

L'histoire commence en 1939. Le cinéma n'en finit pas de revenir à cette époque où tout a basculé, et à se demander ce qui s'est passé, et encore comment, pourquoi, l'horreur que l'on croyait exorcisée resurgit de partout comme une maladie infectieuse. En 1939, l'Estonie se trouve prise entre les Allemands et les Russes. Ensuite, elle est occupée par les uns, annexée par les autres. Si l'on en croit Peeter Simm, ses compatriotes demeurent quoiqu'il arrive des farfelus immatures, que l'alcool fait rire, et ils boivent pas mal.

Une fillette blonde apprend que chaque chose a un son particulier, apprend à les reproduire. Elle s'appelle Imbi, écoute le conte de la princesse muette à qui le génie des eaux rend sa voix parce qu'elle lui a donné du lait. Commencé en couleurs, le film se poursuit en sépia, lorsque adolescente, Imbi se retrouve dans l'appartement d'un juif disparu, où habite à présent un Estonien fou de musique, ami des Allemands. Elle sera sa maîtresse, puis dans le même appartement, celle d'un speaker propagandiste du Parti. Elle sera la Dorothée de la radio estonienne, et racontera l'histoire de la princesse qui redevient muette après avoir refusé du lait au fils du génie des eaux... Elle perd sa voix lorsque son amant est déporté en Sibérie. Elle recueille un enfant que les prisonniers ont jeté du train. Tous deux couchés sur un tas de charbon, ils se tiennent la main, crient comme des oiseaux, et sur leur visage, et dans le ciel revient la couleur.

Imbi symbolise le destin de son pays, comme la Maria Braun de Fassbinder, celui de l'Allemagne. On connait mieux l'histoire de l'Allemagne que celle de l'Estonie. Le manque de références fait l'intrigue parfois confuse. Mais il y a la simplicité soignée des images, le charme des acteurs, et l'humour surtout, un humour papier-deverre, bien râpeux, bien précis.

COLETTE GODARD

Hommage à Louis Marcorelles

Après la mort de notre collaborateur, le 11 mai deux cinéastes témoignent

Un engagement vital

par Karel Reisz

JE l'avais rencontré pour la première fois à Brighton : il venait en Angleterre apprendre l'anglais. C'était il y a longtemps, c'était hier...

Son engagement vis-à-vis du cinéma était total, vital. Dans les premières années, il se préoccupait surtout de style, mais il se détacha très vite du cinéma de tradition commerciale. La politique du succès ne l'intéressait pas.

Il était venu observer de plus près notre tout jeune mouvement du « free cinema » et, devenu un ami, s'était fait le champion de nos premiers documentaires.

Par la suite, il défendit d'autres jeunes cinéastes dans les pays les plus reculés : nulle distance ne lui paraissait trop grande dès qu'il s'agissait de déceler une voix rebelle ou originale.

Férocement loyal à l'égard des outsiders, il était devenu une sorte de saint François du cinéma des minorités.

Des centaines de cinéastes à travers le monde — au Canada, aux Philippines et aux Etats-Unis, hors des sentiers battus — lui doivent leur première reconnaissance publique. Mettant la barre presque à l'absolu, Louis était un critique qui nous forçait à l'intégrité. Dès que la tentation de céder atteignait un seuil critique, nous nous demandions : « Qu'en penserait Louis ? Trouverait-il que nous étouffons notre voix personnelle? » Il y avait en lui un côté puritain, *janséniste*, qui nous fut à tous salutaire.

► **Karel Reisz, cinéaste britannique, est l'auteur notamment de *Samedi soir et dimanche matin*, et de *la Maîtresse du lieutenant français*.**

Salut mon ami !

par Lindsay Anderson

COMME toutes les grandes causes, le cinéma a besoin de ses champions et de ses battants. Toute sa vie, Louis compta parmi les meilleurs. Toujours optimiste, toujours généreux dans son enthousiasme — il est difficile, presque impossible de croire qu'il ne sera plus là pour être accueilli tel un compagnon de lutte. Louis était un des *happy few*, un de ceux, très rares, qui aimaient le cinéma comme d'autres hommes aiment Dieu ou une femme. Pour lui, le vieil Hollywood avait l'attrait romantique d'un Age d'or ; mais il ne permettait pas que cela ternît son enthousiasme pour la nouveauté. Il avait foi dans le cinéma qui illumine et enrichit la vie. Ses jugements n'étaient jamais secs. Le critique était scrupuleux, cultivé et intelligent ; mais il savait que l'intellect n'est rien sans le sentiment et l'émotion. *Cher Louis. Salut, mon ami.*

► **Lindsay Anderson, britannique, est notamment le réalisateur du *Prix d'un homme* et de *Britannia Hospital*.**

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 12 - DIMANCHE 13 MAI

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Fanfare d'amour (1935), de Richard Pottier, 15 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : The Smile of the Lamb (1986), de Shimon Dotan, 17 h ; Rétrospective Manoel de Oliveira : le Peintre et la Ville (1956), de Manoel de Oliveira ; le Pain (1959), de Manoel de Oliveira, 19 h ; Rétrospective Manoel de Oliveira : Acte du printemps (1962), de Manoel de Oliveira, 21 h.

DIMANCHE

La Charrette fantôme (1940), de Julien Duvivier, 15 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : When the night falls (1985), d'Eitan Green, 17 h ; Rétrospective Manoel de Oliveira : A Caça (1964), de Manoel de Oliveira ; la Peinture de mon frère Julio (1964), de Manoel de Oliveira ; A Cançao de Lisboa (1933), de Manoel de Oliveira, 19 h ; Rétrospective Manoel de Oliveira : le Passé et le Présent (1971), de Manoel de Oliveira, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : la Valse du vagabond (1941, v.o. s.t.f.), de Toivo Sarkka, 14 h 30 ; le Temps des moissons (1956, v.o. s.t.f.), de Matti Kassila, 17 h 30 ; Pelle le Conquérant (1988, v.o. s.t.f.), de Bille August, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : la Terre de nos ancêtres (1973, v.o. s.t.f.), de Rauni Mollberg, 14 h 30 ; la Terre et ses Fils (1979, v.o. anglaise -traduction simultanée), d'Agust Gudmundsson, 17 h 30 ; Des êtres dans une nuit d'été (1948, v.o. s.t.f.), de Valentin Vaala, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Au-delà du périph' : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Migrations : Souvenirs de banlieue (1979) de Jean-Paul Desgoutte, Elle court, elle court la banlieue (1973) de Gérard Pirès, 14 h 30 ; Vivre la banlieue : Auber au cœur (1983) de Alain Pellein, l'Amour en herbe (1976) de Roger Andrieux, 16 h 30 ; Guinguettes : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 18 h 30 ; Vivre la banlieue : la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, le Bonheur (1965) de Agnès Varda, 20 h 30.

DIMANCHE

Au-delà du périph' : Vivre la banlieue : Une ville à la campagne (1979) de Sylvère Florentin, l'Ami de mon amie (1987) d'Eric Rohmer, 14 h 30 ; Guinguettes : Nogent Eldorado du dimanche (1929) de Marcel Carné, Casque d'or (1952) de Jacques Becker, 16 h 30 ; Vivre la banlieue : Ici, ailleurs (1965) de C. Vilardebo, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 18 h 30 ; Banlieue blues : Une banlieue en extension (1956) de Pierre Boursaus, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LAMBADA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGO & CASH (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 40.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

APARAJITO (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 30.

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 12 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 20.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 0 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 20.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h.

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 21 h.

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Fr.-Arg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 50.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

ULTRAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 30.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAPTIVE DU DÉSERT - A PARTIR DU 14 MAI -. Film français de Raymond Depardon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HALLOWEEN 4. (*) Film britannique de Dwight H. Little, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY. (*) Film franco-italo-allemand de Claude Chabrol, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR A LA VIE. Film américain de Glenn Gordon Caron, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

RÊVES - A PARTIR DU 11 MAI -. Film japonais d'Akira Kurosawa, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA FEMME FLAMBÉE (**) (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 15.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 10 h.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

LONESOME COWBOYS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

MAD MAX 1 (**) (Austr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

MEGAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) 13 h 30, 15 h 10, 16 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h.

METROPOLIS (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ORDET (Dan., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

LES PETITES MARGUERITES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 20 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 10.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 45.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 15.

RUE CASE-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 13 h 45.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

WILLOW (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 20.

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

BUFAPLANÈTES. Maison des arts de Créteil, petite salle (49-80-18-88), dim. soir, lun., jeu., 20 h 30 (15).

LA DOUBLE INCONSTANCE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89), dim. soir, lun., 20 h 30; dim. 17 h (9).

LES ÉMIGRÉS. *TBM centre* Gérard-Philipe à Champigny-sur-Marne (48-80-90-90) ; 21 h sam., lun., mar. ; 16 h dim. (12).

EMINESCU... APRÈS EMINESCU. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), 20 h 30 ven., sam. (11).

LE MANTEAU. Théâtre du Campagnol à Châtenay-Malabry (46-61-33-33), dim. soir, lun., 20 h 30 ; 16 h dim. (11).

L'OURS. Théâtre moderne (49-95-09-00), dim., lun. 21 h (11).

PATHOLOGIE VERBALE. Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis (42-43-17-17), dim., lun. 21 h (15).

PLUS CONVIVIAL TU MEURS. Espace Européen (42-93-69-68), dim., lun. 22 h 30 (11).

LE RETOUR DU MAJOR DAVEL. Centre culturel suisse (42-71-38-38), 20 h 30 jeu., ven., sam. (10).

SIG MARINGEN. Maison des Arts de Créteil (49-80-18-88), dim. soir, lun., jeudi 20 h 30, dim. 15 h30 (11).

SIGMARINGEN. Maison des arts de Créteil (49-80-18-18) (dim. soir, lun.), jeu. 20 h 30, dim. 15 h 30 (11).

TOUT CONTRE UN PETIT BOIS. Renaissance (42-08-18-50), dim. soir, lun. 20 h 45, dim. 15 h 45 (9).

UNE REPRÉSENTATION AU THÉATRE DU CRIME. Marais (42-78-03-53), dim., lun. 18 h 15 (15).

CONCERTS

CHATELET. *Théâtre musical de Paris* (40-28-28-40). Œuvres de Mangoré, Sor, Regondi, Brouwer. Octuor à vents de l'Orchestre de Radio-France, 18 heures, dim.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Téléphone location : 45-23-18-25. Jacques Amade, 10 heures, dim. Orgue. Œuvres de Castérède, Alain.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Pariser Quartet, 20 h 45, ven., dim. Intégrale des quatuors parisiens de Telemann. Téléphone location : 49-83-88-94. Kammerensemble de Paris, 20 h 45, sam. Dir. Jean-Claude Bouveresse. Œuvres de Mozart.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Virginia Black, 20 h 45, sam. Clavecin. Œuvres de Bach, Rameau, Scarlatti, Soler. Téléphone location : 45-23-18-25.

EGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de chambre Da Capo, 16 heures, dim. Dir. et basson Jean-Luc Petit. Dominique Barbier (violon). Œuvres de Vivaldi, Bach, Corelli, Mozart. Dans le cadre du Festival de Lutèce.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Jacques Rouvier, 15 heures, sam. Piano. Œuvres de Debussy. Studio 106.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25) Luis Rizzo, 18 h, sam. Guit. Trio de guitares de Paris. Musiques latino-américaines.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jocelyne Chaptal, 21 heures, ven., sam. Chant, comédie, Dominique Parain (piano). Schumann ou la Nostalgie de l'aube. Textes de Schumann, Novalis, Heine, Rückert. Œuvres de Schumann.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Raphaël Rochet, Christian Crenne, Paul Boufil, 18 h 30, sam. Piano, violon, cello, Serge Soufflard (alto), Pascale Blandeyrac (violon). Œuvres de Schumann, Beethoven. Salle Chopin. Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dir. Pierre Cao. Ruth Ziesak (soprano), Eliane Tamcheff (mezzo), John Mark Ainsley (ténor), Louis Hagen Willima (basse). Œuvres de Mozart.

DANSE

OPÉRA-COMIQUE. *Salle Favart* (42-86-88-83). Ballet de l'Opéra de Nantes, 20 heures, sam., 14 h 30 ; La Fille mal gardée. Chor. Ivo Cramer. Téléphone location : 42-86-88-83.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Grand Ballet de Bucarest, 20 h 30, sam. ; 15 heures, sam. Chor. Dan Ionescu. Chants et danses de Roumanie. Téléphone location ; rens. : 48-28-40-10.

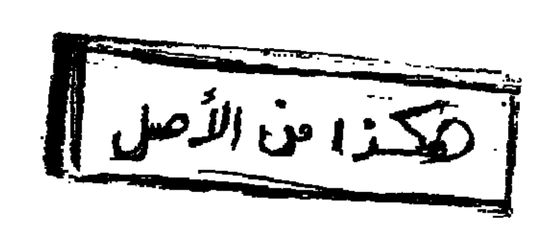
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ballet Cullberg. 20 h 45, sam. *Comme Antigone. Vieux enfants* (mer., jeu., ven., sam., dim), *le Lac des cygnes* (mar.). Chor. Mats Ek. Téléphone location : 42-74-22-77.

MUSIC-HALL

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Dans le cadre de Afrique musique 90. Roha Band d'Ethiopie, 21 heures, jeu., sam. Musiques des Touareg, Bororos, Onipanuas, Afars et Issas. Dans le cadre de Afrique musique 90.

ZÉNITH (42-08-60-00). Patricia Kaas, 20 h 30, sam.





AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MAI 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 mai à 0 heure et le dimanche 13 mai à 24 heures :

Situation générale et évolution :

Une petite dépression se comble en mer du Nord. Un minimum s'isole sur le proche Atlantique. Il dirige sur le pays un flux de sud-ouest instable.

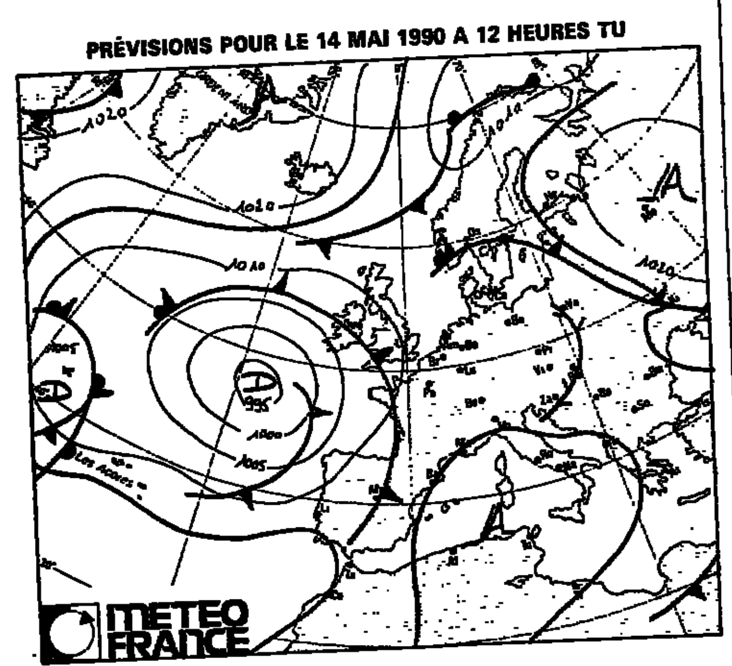
Prévisions pour dimanche :

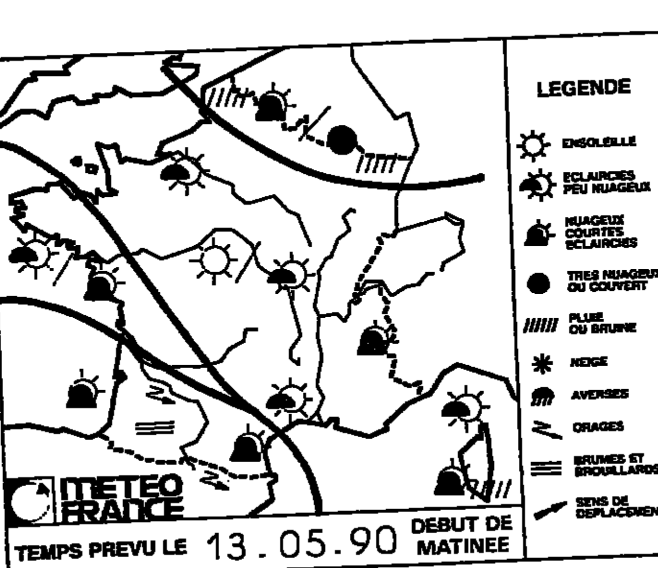
Encore un ciel très nuageux du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes, malgré quelques apparitions du soleil. Quelques ondées se produiront çà et là.

Sur le reste du pays, dès le matin, soleil et nuages se partageront le ciel. La nébulosité sera plus forte sur le Sud-Ouest, où des orages, parfois accompagnés de grêle, se développeront dès le début de la journée. Ils gagneront ensuite toute la moitié sud et la Bretagne. Ailleurs, des foyers orageux, plus isolés, se déclencheront en cours d'après-midi.

Les températures seront en hausse. Les minimales s'étaleront de 7 à 14 degrés du nord au sud du pays, les maximales atteindront 18 à 20 degrés sur l'extrême Nord, 20 à 27 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-05-1990 à 6 heures TU et le 12-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	21	13	C
BIARRITZ	19	11	N
BORDEAUX	21	12	N
BOURGES	18	7	D
BREST	18	7	N
CAEN	16	6	D
CHERBOURG	14	7	D
CLERMONT-FER.	19	8	D
DIJON	20	4	D
GRENOBLE St-M-H	24	10	D
LILLE	16	9	C
LIMOGES	17	18	N
LYON	21	10	N
MARSEILLE-MAR.	25	12	D
NANCY	16	5	B
NANTES	18	9	D
NICE	21	14	N
PARIS-MONTS.	17	4	D
PAU	20	10	D
PERPIGNAN	25	12	D
RENNES	18	6	B
ST-ETIENNE	20	10	N
STRASBOURG	18	6	B
TOURS	19	5	D
TOULOUSE	21	10	D
POINTE-A-PITRE	31	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	19	17	P
AMSTERDAM	15	9	A
ATHÈNES	25	15	C
BANGKOK	37	26	N
BARCELONE	22	11	D
BELGRADE	27	14	N
BERLIN	20	13	C
BRUXELLES	16	9	P
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	18	9	P
DAKAR	25	19	D
DELHI	38	25	D
DJERBA	24	19	D
GENÈVE	21	9	N
HONGKONG	24	23	A
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	18	11	P
LISBONNE	25	14	C
LONDRES	14	10	P
LOS ANGELES	18	14	D
LUXEMBOURG	14	5	N
MADRID	25	12	N
MARRAKECH	25	15	C
MEXICO	28	14	B
MILAN	26	13	N
MONTRÉAL	24	3	N
MOSCOU	22	4	D
NAIROBI	27	16	C
NEW-YORK	17	9	D
OSLO	19	7	N
PALMA-DE-MAJ.	23	8	D
PÉKIN	29	19	O
RIO-DE-JANEIRO	27	24	C
ROME	20	13	P
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	11	1	N
SYDNEY	15	14	D
TOKYO	25	18	C
TUNIS	23	17	P
VARSOVIE	25	13	N
VENISE	23	17	D
VIENNE	24	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 12 mai

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Magazine : C'est à Cannes.
0.25 Journal
0.55 Série : Enquêtes à l'italienne.
1.40 Série : Intrigues.
2.05 Feuilleton : Cogne et gagne.
2.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Cinéma, cinémas.
0.50 Histoires courtes.

FR 3

20.45 Documentaire : Le mystère Le Prince.
22.15 Court métrage : Le chien andalou.
22.30 Court métrage : Charlotte et son Jules.
22.20 Court métrage : Janine.
23.00 Documentaire : Cinéma de notre temps, David Lynch.
0.00 Série Rose : La Serre.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Les trafiquants de l'ombre.
22.10 Spectacle : Le monde du cirque.
22.58 Spécial Cannes 1990.
23.05 Cinéma : Réanimator hospital. ■
0.40 Cinéma : Le merdier. ■
2.30 Cinéma : Welcome in Vienna. ■■
4.35 Cinéma : Les veuves.

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Amère vengeance.
22.15 Téléfilm : Deux crimes presque parfaits.
23.57 Sport : Football. Résultats.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les fléaux capitaux (rediff.).
0.35 Sandokan (rediff.).
1.30 Série : Tendresse et passion.
1.55 Série : Voisin, voisine.
2.55 Le journal de la nuit.
3.05 Tendresse et passion.
3.30 Voison, voisine (et à 5.00).
4.30 Tendresse et passion (et à 6.00).

M 6

20.35 Série : Hongkong connection
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
22.25 Téléfilm : Sortie de secours
0.00 Six minutes d'informations.
0.06 Série : Le prisonnier.
1.00 Magazine : Culture pub.

LA SEPT

20.50 Documentaire : Le mystère Le Prince.
22.45 Soir 3.
22.15 Court métrage : Le chien andalou.
22.30 Court métrage : Charlotte et son Jules.
22.45 Court métrage : Janine.
23.20 ▶ Documentaire : Cinéma de notre temps, David Lynch.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Mohror, photographe.
20.45 Dramatique. Le vol de Cléopâtre, de Jean-Pierre Thibaudet.
22.35 Musique : Opus. Eric Dolphy.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra : Poliuto, opéra en 3 actes de Donizetti, par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur de la Singakademie de Vienne, dir. Oleg Caetani ; Sol. : José Carreras, Katia Ricciarelli...
22.35 L'opéra sans voix... Concerto pour flûte et orchestre en mi majeur de Mercadante, par l'English Chamber Orchestra, dir. Claudio Scimone ; Sol. : Jean-Pierre Rampal, flûte.
23.08 Le monde de la nuit.

Dimanche 13 mai

TF 1

20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Les centurions. ■
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 Cinéma : Le Corbeau. ■■■
0.30 Magazine : C'est à Cannes.
0.40 Journal.

A 2

20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Une robe noire pour un tueur. ■
22.30 Magazine : Musiques au cœur.
0.05 Journal.
0.25 Série : Rush.

FR 3

20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Embarquement immédiat.
22.00 Journal.
22.30 Magazine : Le divan.
22.55 Cinéma : Pilote d'essai. ■
0.50 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'île de Pascali. ■
22.13 Spécial Cannes 1990.
22.20 Cinéma : Plein soleil. ■■■
0.10 Cinéma : Les veuves.
1.25 Magazine : Mon zénith à moi.
2.15 Les superstars du catch.

LA 5

19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Et vive la liberté ! □
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Baby cat. □
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les fléaux capitaux (rediff.).
0.40 Série : Tendresse et passion.
1.05 Série : Voisin, voisine.
2.05 Tendresse et passion.

M 6

20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : La crime. ■
22.25 Magazine : Sport 6.
22.30 Capital.
22.35 Cinéma : La vénus en fourrure. □
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Murphy Brown (rediff.).

LA SEPT

20.55 Cannes instantané.
21.00 Cinéma : La mort d'un bûcheron. ■ Film canadien de Gilles Carle (1972).
22.50 Court métrage : Le chant du styrène. D'Alain Resnais.
23.00 Film d'animation : L'œil entend, l'oreille voit. De Gavin Miller.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Echos Echo-pub.
22.35 Musique : Le concert (donné le 28 avril à l'église de Saint-Germain-des-Prés) : Messe pontificale avignonnaise du XVIe siècle par l'ensemble Organum, dir. Marcel Peres.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 avril, lors des Pâques musicales du Bourget) : Dominica in ramis palmarum, Feria secta in passione domini, Sabbato sancto ad matutinum, Sex responsoria quatuor vocum, de Da Victoria, par La Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Félix Brunau,
M. et Mme Jean Lemagnen,
Mme Renée Birambeau,
M. et Mme Pierre Ferrin,
M. et Mme Philippe Malaud,
M. et Mme Jean Birambeau,
M. et Mme François Birambeau,
M. et Mme Claude Caillet,
M. et Mme Michel Chaigne,
M. et Mme Pierre Birambeau,
M. et Mme Rémy Leguise,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Félix BRUNAU,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
commandeur des Arts et Lettres,
architecte,
inspecteur général honoraire
des Bâtiments civils
et Palais nationaux,
président-fondateur
de la Cité internationale des arts.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, sa paroisse, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e, le mardi 15 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voiteur (Jura), vers 18 heures, le même jour.

16, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

– Le conseil d'administration de la Cité internationale des arts
a la tristesse de faire part du décès de son président-fondateur

M. Félix BRUNAU,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
commandeur des Arts et Lettres,
architecte,
inspecteur général honoraire
des Bâtiments civils
et Palais nationaux,
président-fondateur
de la Cité internationale des arts.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, sa paroisse, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e, le mardi 15 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voiteur (Jura), vers 18 heures, le même jour.

16, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

– Le personnel de la Cité internationale des arts
a la tristesse de faire part du décès de son président-fondateur,

M. Félix BRUNAU,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
commandeur des Arts et Lettres,
architecte,
inspecteur général honoraire
des Bâtiments civils
et Palais nationaux,
président-fondateur
de la Cité internationale des arts.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, sa paroisse, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e, le mardi 15 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voiteur (Jura), vers 18 heures, le même jour.

16, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

[M. Félix Brunau, né le 18 juin 1901, architecte, inspecteur général honoraire des Bâtiments civils et Palais nationaux, ancien conservateur du Domaine national de Saint-Cloud, était l'auteur du Monument à la France combattante. Il fut conservateur du haut lieu du Mont-Valérien, de la Libération à 1971.

Président-fondateur de la Cité internationale des arts, il était encore président de son conseil d'administration. Résistant de la première heure, gaulliste convaincu, c'est chez lui que le général de Gaulle, avant de revenir au pouvoir en mai 1958, reçut le président du conseil, M. Pierre Pflimlin, le président du Sénat, M. Gaston Monnerville et le président de l'Assemblée nationale, M. Le Troquer.]

– Mme Maurice Carlton,
M. et Mme Roger Carlton,
Sandra, Paméla et Priscilla,
M. et Mme Robert Smith
et leur fille,
M. et Mme Alain Megy
et leurs enfants,
M. et Mme Kévin Saunders,
Mme Léandre Carlton
et ses filles,
Mme veuve Michel Lapalun,
M. Bertrand Lapalun,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Maurice CARLTON,
ancien bâtonnier,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
de Côte-d'Ivoire.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 mai, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame, avenue Jean-Baptiste-Clément, à Boulogne, où l'on se réunira.

18, rue Nungesser-et-Coli,
75016 Paris.
01 BP 265,
Abidjan 01 (Côte-d'Ivoire).

– Geneviève Dechezleprêtre,
sa compagne,
Gérôme Thomas-Lévy,
son fils,
Et toute la famille,
ont l'extrême douleur de faire part du décès brutal de

Olivier LÉVY,

survenu à Grasse, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 15 mai, à 11 heures, au cimetière d'Orveau (Loiret).

7, rue du Buisson,
45330 Orveau-Bellesauve.

– Mme Raymond Soclet,
Claude Turck-Soclet
et sa famille,
Le Père Jacques Turck-Soclet,
Christian Soclet
et sa famille,
Catherine Soclet
et sa famille,
son épouse et ses enfants,
font part du décès du chef de bataillon (ER)

Raymond SOCLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, en son domicile, le 10 mai 1990.

Les obsèques religieuses auront lieu lundi 14 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Benoît, à Issy-les-Moulineaux, suivies de l'inhumation au cimetière de Hossegor (Landes), le 15 mai, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Société Saint-Vincent-de-Paul.

– Jacques, Françoise, Marc et Anne Zighera,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilberte ZIGHERA,
née Rouvière,

survenu à Casablanca, le 10 mai 1990.

Les obsèques auront lieu ultérieurement au cimetière de Bérelles (Nord).

13, boulevard Moulay-Youssef,
Casablanca (Maroc).
115, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

Remerciements

– Mme Pierre Abimelech,
son épouse,
M. Philippe Abimelech,
Mlle Muriel Abimelech,
M. Thierry Abimelech,
ses enfants,
Ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques d'amitié et de réconfort que vous leur avez portées dans ces moments douloureux, lors du décès de

Me Pierre ABIMELECH,

vous remercient de tout leur cœur.

Que ces quelques lignes vous assurent de toute leur reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a six ans,

André BLONDEAU

nous quittait tragiquement.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

– Le 12 mai 1983,

Adélie HOFFENBERG-RASSIAL

nous a quittés.

Son souvenir reste présent.

– Le 13 mai 1986 s'éteignait en exil, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

Dina Nicolaevna IBRAHIMOFF,
née Yacouleff.

Elle est allée rejoindre son époux

I. M. IBRAHIMOFF,
ancien rédacteur
du *Drapeau de la Russie*,
ancien commissaire du peuple
à l'éducation de la République
socialiste soviétique autonome
des Tatars de Crimée,
ancien représentant commercial
de l'URSS en Turquie,

condamné à mort par contumace en 1928, lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée pour « déviations nationalistes » et « trahison »,

décédé le 7 août 1941.

« Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux qui l'ont connu s'uniront de cœur et d'esprit à ses proches et descendants. »

Messes anniversaires

– Ceux qui ont connu et aimé

Jules César SELIM

auront une pensée pour lui, au 1er anniversaire de sa mort, survenue le 13 mai 1989.

Une messe sera célébrée à Saint-Eustache, le 14 mai, à 11 heures.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un tournant dans la politique économique du président Bush

Un entretien avec le professeur Christian de Boissieu

La Réserve fédérale serait favorable à une augmentation des taux d'intérêt

Le changement d'attitude du président George Bush, qui a accepté d'envisager une hausse des impôts pour combler le déficit du budget fédéral américain, serait-il annonciateur d'une détente durable des taux d'intérêt ? Ce n'est pas l'avis de l'économiste Christian de Boissieu, bon connaisseur de la Réserve fédérale (la Fed) et qui s'est longuement entretenu, il y a quelques jours, avec ses responsables à Washington.

« Il faudra beaucoup de temps pour que les mesures fiscales soient définies, adoptées, et enfin qu'elles produisent des effets sur l'économie. Dans la phase actuelle de croissance ralentie, il est douteux qu'on puisse aller très loin dans la hausse des impôts », estime ce spécialiste de la politique monétaire américaine, pour qui *« celle-ci sera d'autant plus restrictive que la politique budgétaire le sera moins »*. Et dans la situation présente il voit surtout des raisons pour une hausse des taux d'intérêt.

Raisons intérieures, tout d'abord. Plus personne, aux Etats-Unis, ne parle de récession, et la plupart des estimations tournent autour de 2 % de croissance économique en 1990. La petite hausse du chômage à 5,4 % en mars après 5,2 % en février n'est pas de nature à remettre en question ce que la plupart des économistes considèrent comme le plein emploi. En revanche, l'inflation semble avoir atteint un palier plus élevé, autour de 5 %, et les coûts salariaux unitaires augmentent plus rapidement encore. Or *« Alan Greenspan, le président de la Fed, est trop conscient de l'importance d'être crédible pour autoriser un dérapage inflationniste »*, selon M. de Boissieu. Même si la Maison Blanche milite, d'après le magazine *Business Week*, pour une détente des taux, la Fed, armée de ses propres indicateurs de l'inflation sous-jacente, se tient prête à un relèvement.

Autre raison fondamentale, la persistance du déficit budgétaire. Pour l'exercice 1990, qui s'achève le 30 septembre, il est sur une pente de 160 milliards de dollars, ce qui fait paraître irréalistes les prévisions officielles de l'administration d'un déficit réduit à 91 milliards en 1991. Pour financer ce déficit, il faudra avoir recours à l'emprunt, auprès de deux sources : l'épargne intérieure américaine et les capitaux étrangers, notamment japonais. La remontée du taux d'épargne des ménages américains, avertit M. de Boissieu, pourrait n'être qu'un effet de la hausse des salaires et donc s'accompagner d'une baisse équivalente de l'épargne des entreprises : résultat nul pour le financement intérieur du déficit budgétaire ! Quant à l'épargne japonaise, elle risque de se diversifier avec le nouveau pôle de croissance européen, si bien que les taux américains se devront d'être plus attractifs. Or, précisément, la tendance des taux européens dans les mois qui viennent ne risque guère d'être à la baisse, en particulier en RFA.

Mais la politique monétaire américaine doit désormais tenir compte d'un problème structurel : l'état désastreux du système financier américain, qui ne peut qu'être aggravé par une hausse des taux d'intérêt. D'une part, les défaillances bancaires sont nombreuses (deux cents l'an dernier, une cinquantaine depuis le début de cette année). D'autre part, la crise des caisses d'épargne, les fameux *savings and loans*, va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le pensait. L'an dernier, on estimait le coût global de l'assainissement à 170 milliards de dollars. Aujourd'hui, on parle de 300 milliards de dollars (1 700 milliards de francs) ! La restructuration du secteur coûtera au budget fédéral pour l'exercice en cours 32 milliards de dollars, et 28 pour le prochain, dépenses incompressibles et qui ne sont pas dénuées, aux yeux de certains experts, d'effets inflationnistes sur l'économie.

SOPHIE GHERARDI

Du reaganisme au réalisme

Suite de la première page

Interrogés sur la gestion économique de la nouvelle administration, les Américains étaient encore 57 %, en mars dernier, à trouver que M. George Bush faisait *« du bon travail »* sur ce difficile dossier. Score d'autant plus surprenant que, depuis son entrée en fonctions, l'ancien vice-président de Ronald Reagan s'était bien gardé d'imprimer sa marque sur une décision spectaculaire qui aurait visé, par exemple, à s'attaquer au « trou » budgétaire ou au déficit commercial, ou encore à la dette publique qui dépassait les 2 500 milliards de dollars fin 1988 après avoir été multipliée par huit durant les années de « prospérité sous perfusion » qui ont caractérisé les deux mandats de M. Reagan.

Plus pragmatique et moins idéologique

« Sur le fond, la politique économique de George Bush ne diffère pas sensiblement de celle de son prédécesseur. C'est surtout dans la manière d'appréhender les problèmes, de chercher à les régler par la concertation que les nuances sont perceptibles », explique un familier de la Maison Blanche et du Congrès. *« L'approche est plus souple, plus pragmatique et, tant en politique qu'en économie, elle laisse beaucoup moins de place à l'idéologie.*

Ce changement tient à la personnalité du président, bien sûr, mais aussi à l'équipe dont il a voulu s'entourer, faite d'amis de longue date, et qui l'aident à se forger une opinion plutôt que de lui servir la soupe ... », ajoute cet expert économique qui a vécu la période de transition à la Maison Blanche. Tous reconnaissent à Ronald Reagan le mérite d'avoir rassuré les Américains *« sur leur pays et sur eux-mêmes »*, d'avoir accompagné par un discours volontiers simpliste mais résolument optimiste la plus forte période de croissance continue que les Etats-Unis aient connue depuis la fin de la guerre de Corée, d'avoir réhabilité le dollar et terrassé l'inflation grâce à l'action énergique de la Réserve fédérale, d'avoir créé près de vingt millions d'emplois nouveaux dont on devait plus tard mesurer la précarité.

Mais le président Reagan, obsédé par la baisse des impôts, occupé à déréglementer des pans entiers de l'industrie au nom d'un libéralisme sans nuance, à traquer le « trop d'Etat » jusque dans les écoles, les hôpitaux et les collectivités locales, n'a pas procédé à l'assainissement d'une économie qui, aujourd'hui, fonctionne au ralenti.

En ce début des années quatre-vingt-dix, le décor a beaucoup changé. La Bourse ne fait plus recette, l'immobilier est en chute libre et l'assurance ne vaut guère mieux. Les faillites bancaires se comptent par dizaines, celles des caisses d'épargne tournent à la catastrophe majeure et l'informatique, longtemps considérée comme le porte-drapeau des firmes américaines performantes, licencie ses employés par milliers.

Une productivité médiocre

Au cœur des entreprises, handicapées par une productivité médiocre, les investissements en recherche et développement stagnent alors qu'ils explosent chez les concurrents allemands et japonais ; l'insuffisance de la formation du personnel se fait cruellement sentir, y compris parmi les cadres.

Pour gérer au mieux cet héritage plutôt déprimant, M. Bush s'en tient, au niveau des grands chapitres macroéconomiques, à quelques idées simples : ne pas casser la croissance, synonyme d'emplois, éviter de se polariser sur l'inflation, qui, il est vrai, a augmenté ces derniers mois, et s'efforcer de réduire – à défaut de les apurer – les déficits budgétaire et commercial, objet de longues passes d'armes avec le Congrès.

Sur le premier point – la croissance, – en dépit des profondes déchirures du tissu économique par endroits, les dernières statistiques confortent l'optimisme prudent de la Maison Blanche. *« Les chiffres du premier trimestre 1990 sont meilleurs que ceux de la fin de l'année dernière »*, reconnaît un conjoncturiste indépendant. *« On enregistre actuellement une sorte de croissance stable qui se situe autour de 1,5 % à 2 % en rythme annuel tandis que l'emploi se maintient, en dépit de la dégradation constatée en mars. »*

A plus long terme – une notion peu fréquente aux Etats-Unis, – le Bureau of Federal Statistics escompte un taux de 2,3 % par an en volume pour la période 1988-2000 (contre 3 % de 1976 à 1988), croissance qui devrait permettre d'équilibrer le budget fédéral et d'éliminer le déficit commercial *« à l'aube du vingt et unième siècle »*...

Ce scénario pourrait toutefois être remis en question si les taux d'intérêt devaient continuer à rester aussi élevés qu'ils le sont actuellement. Régulièrement titillée sur ce point, la banque fédérale de réserve tient bon *(lire aussi l'entretien avec M. Christian de Boissieu, ci-contre)*.

Et, bizarrement, l'administration Bush ne lui en tient pas trop rigueur. Attitude qui contraste singulièrement avec la guerre froide que se livraient Ronald Reagan et l'ancien patron de la Fed, M. Paul Volcker, lequel, durant son mandat (de 1979 à 1987) a dû rencontrer trois ou quatre fois tout au plus, en privé, le chef de l'Etat. Son successeur, M. Alan Greenspan, nommé par le président Reagan, a su établir avec M. George Bush et avec son secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, un dialogue fait d'estime et d'indépendance réciproques. A tel point que M. David Mulford, sous-secrétaire au Trésor, s'est fait discrètement tancer pour avoir critiqué trop ouvertement les réserves de la Fed à assouplir sa politique monétaire.

Les mêmes principes de concertation n'excluant pas la fermeté sur les grandes lignes ont prévalu durant les longues semaines de négociations menées avec le Japon pour ouvrir ce pays aux produits américains afin de comprimer un déficit commercial qui, fin 1989, atteignait encore 49 milliards de dollars, représentant pratiquement la moitié du déficit commercial total américain. Certes, l'abcès est loin d'être vidé entre les deux pays, et de nombreux parlementaires rêvent encore d'en découdre avec ces « partenaires » japonais qui, dans leur esprit, ont maintenant pris la place d'un autre ennemi, idéologique celui-ci (l'Union soviétique), depuis que l'administration Bush a décidé de ne pas mentionner Tokyo sur la liste des capitales accusées de pratiques commerciales déloyales à l'égard des Etats-Unis, la fameuse « Super 301 ».

Pour parvenir à ce résultat, M. George Bush a dû notamment lutter contre l'opposition d'une bonne partie du Sénat. Mais c'est sans doute au sein de son propre entourage qu'il a dû pratiquer une perestroïka à la mode de Washington quand on se remémore les propos belliqueux sur le Japon (ou sur l'Europe !) tenus récemment par sa représentante spéciale pour les affaires commerciales, Mme Carla Hills, face à l'attitude plus conciliante du secrétaire au commerce, M. Robert Mosbacher.

« Sans conditions préalables »

Ce n'étaient là qu'escarmouches à côté de la longue bataille autant politique qu'économique que le président devra livrer pour faire accepter cette autre évidence : incapable de combler un déficit que le scandale des caisses d'épargne va dangereusement aggraver, l'administration doit se résoudre à relever les impôts afin d'accroître les recettes fiscales, seul moyen pour l'Etat d'assurer plus sainement le financement de ses besoins budgétaires. Depuis des mois, tant au sein du Parti démocrate que dans les rangs des républicains, des voix se faisaient entendre en faveur de la réalité des chiffres. En mars dernier, M. Dan Rostenkowski, le président de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, avait soumis à la Maison Blanche un programme de réduction des dépenses fédérales avec, pour autre volet, plus de 30 milliards de dollars de hausse des impôts l'année prochaine. Le président Bush s'était déclaré intéressé. Son directeur du budget, M. Richard Darman, avait estimé que ce plan était *« sérieux »*, ajoutant qu'il formulait cependant d'importantes réserves sur son orientation générale.

Bougon comme à l'accoutumée, « Dan » avait vertement répliqué : *« Très bien, essayez de proposer autre chose de mieux... »* Pendant ce temps, un sénateur républicain, cette fois, M. Bob Dole, allait jusqu'à proposer de relever le prix de l'essence. Un comble. Toucher au gallon, aux Etats-Unis, c'est un peu comme mettre le feu à la bannière étoilée ! L'idée faisait son chemin, toutefois, et le 6 mai, la Maison Blanche annonçait – du bout des lèvres, simple tactique politique – qu'elle était prête à discuter avec le Congrès des moyens de réduire le déficit bugétaire fédéral. *« Sans conditions préalables »*, sous forme d'une discussion ouverte qui pourrait englober, pourquoi pas, un éventuel relèvement des impôts... Il n'y a pas si longtemps, lorsqu'on lui posait la question, en dépit des engagements répétés à l'envi lors de sa campagne électorale, M. George Bush avait coutume de répondre : *« Regardez mes lèvres, elles disent : pas de majoration des impôts ! »*. Seuls les anciens présidents ne changent pas d'avis.

SERGE MARTI

Une délégation du CNPF à Berlin-Est

La RDA peut devenir pour les industriels français une tête de pont vers l'Est

BERLIN

de notre correspondant

Une délégation du patronat français, conduite par le président du comité RDA du CNPF, M. Raymond Ravenel, a effectué, du 9 au 11 mai, une mission d'information en Allemagne de l'Est pour faire le point des perspectives de travail ouvertes par l'élection d'un gouvernement démocratique et la prochaine Union économique, monétaire et sociale entre les deux Allemagnes. Reçue par le ministre de l'économie est-allemand, M. Gerhard Pohl, chrétien-démocrate, elle a eu des contacts avec des responsables de l'industrie et du commerce est-allemands.

La présence française en RDA est traditionnelle. Sous le régime communiste, la France était le seul pays occidental à disposer d'un centre culturel qui a eu un rayonnement important. Elle était, en 1989, le troisième partenaire de l'Allemagne de l'Est, loin bien sûr derrière la RFA et l'Autriche.

Une vingtaine d'entreprises françaises s'étaient associées à cette visite, dans les secteurs de la chimie, de la mécanique, de l'électricité, du nucléaire, de l'emballage, de la sidérurgie, de l'automobile, du commerce, du bâtiment et des travaux publics. La plupart d'entre elles se sont positionnées depuis longtemps déjà sur le nouveau marché et les allers et venues vont bon train entre Paris et Berlin. Pechiney, représenté par son délégué pour les pays de l'Est, M. Serge Raslovleff, est en contact depuis décembre avec le combinat Kosmetik, aujourd'hui en cours de dissolution, pour une prise de participation dans les tubes d'emballage et envisage d'ouvrir des représentations commerciales à Berlin et à Leipzig. Des entreprises plus petites, comme Roure, dans les produits de beauté, multiplient les efforts pour développer leur présence. Mise à part l'URSS, la RDA est actuellement, selon M. Ravenel, la place la plus intéressante où s'engager, avant la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

L'introduction du deutschemark à partir de juillet prochain, l'alignement à terme de la législation est-allemande sur celle de la RFA et de la CEE, la présence enfin de nombreuses filiales de firmes françaises en Allemagne de l'Ouest facilitent considérablement les opérations. Les industriels voient en outre dans la RDA un double intérêt pour leur stratégie d'entreprise. Ce pays pourrait leur permettre de renforcer leur présence dans le futur ensemble allemand et, dans certains cas, de prendre pied dans des secteurs jusqu'à présent très difficiles à pénétrer en RFA. Compte tenu de ses liens très étroits sur le plan industriel et commercial avec l'URSS et les autres pays de l'Est, la RDA pourrait ainsi devenir dans les années à venir une tête de pont privilégiée vers l'Est.

HENRI DE BRESSON

□ **Le siège et le président de la BERD seront choisis le 19 mai à Paris.** – Le siège et le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) seront choisis le 19 mai prochain, lors d'une réunion à Paris des représentants des quarante-deux pays et institutions fondateurs, a-t-on appris, vendredi 11 mai, de bonne source dans la capitale française. Selon la plupart des observateurs, Londres devrait être retenue pour le siège. La présidence devrait revenir à M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. Mitterrand, qui a dirigé les travaux ayant abouti, le mois dernier, à l'adoption des statuts de la Banque. Les statuts doivent être signés le 29 mai à Paris par les ministres des finances ou des affaires étrangères des pays fondateurs.

□ **Les salaires des hôtesses d'UTA rentrent dans le rang.** – Conséquence du rachat de la compagnie UTA par Air France, la double échelle de salaires qui avait provoqué, depuis le 1er septembre 1989, des grèves à répétition chez les hôtesses et stewards d'UTA a été supprimée après accord entre la direction et le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC).

TRANSPORTS

Swissair, SAS, Finnair et Austrian resserrent leur coopération

Les compagnies aériennes Swissair, SAS, Finnair et Austrian Airlines ont décidé la semaine dernière à Vienne de resserrer leur coopération dans les domaines des services, du marketing et de la technique. Elles vont construire un centre de fret commun à Vienne, s'entendre pour l'enregistrement des passagers et harmoniser leurs flottes : les quatre compagnies, qui réunissent 247 appareils, ont déjà lancé un appel d'offres commun pour l'achat de 239 autres appareils (*le Monde* du 29 mars). Cette coopération facilitera notamment à SAS et Swissair l'accès au marché est-européen : ensemble, les quatre compagnies contrôlent 40 % des vols à destination de l'Europe de l'Est.

Swissair et SAS ont déjà des participations croisées et les Suisses, qui détenaient 8 % d'Austrian, ont porté leur participation à 10 % (All Nippon Airways, qui souhaite aussi accroître ses liaisons avec l'Europe de l'Est, va de son côté, porter la sienne de 3,5 % à 9 %) à l'occasion d'une augmentation de capital de la compagnie autrichienne.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 7 AU 11 MAI

PARIS

Entracte ?

INDICE CAC 40

- 0,5 %

Encore quatre séances seulement cette semaine avec, cette fois, le chômage du 8 mai pour la célébration de la victoire de 1945. Autant les premières journées du mois avaient été prometteuses, autant ces dernières furent décevantes. C'est presque un euphémisme de le dire, avec l'interrogation que pose ce constat.

Courte, cette semaine avait pourtant bien commencé et, sur la lancée de la dernière flambée de hausse, la Bourse avait, lundi, monté d'une petite marche (+ 0,82 %). A sa réouverture mercredi, elle tenta bien de récidiver (+ 0,64 % à l'ouverture), mais dut rapidement renoncer pour finalement se réfugier dans un prudent repli (– 0,76 %). Jeudi, le marché donna l'impression de ne pas savoir sur quel pied danser et, durant toute la journée, tourna autour du point d'équilibre pour finir par garder la tête juste hors de l'eau (+ 0,04 %).

Vendredi, les boursiers et les autres eurent un pincement au cœur. Après un démarrage complètement raté (– 0,72 %), les valeurs françaises s'alourdirent rapidement (– 1,1 % vers 11 heures). Heureusement, il s'agissait d'une fausse alerte. L'ordinateur de la Société des bourses françaises s'était mélangé les puces et le calcul de l'indice CAC-40 était entièrement à refaire. En définitive, la baisse s'avéra beaucoup moins dramatique (– 0,60 %). Le bilan hebdomadaire ne s'en révéla pas moins négatif (– 0,50 %).

A dire vrai, les spécialistes étaient assez nombreux à se montrer perplexes. Pour commencer, le mois de mai a mauvaise réputation. Il ne s'agit pas de quelques configurations astrales propres, en cette période de l'année, à contrarier le destin du marché. Mai est tout simplement le mois des ponts, donc nécessairement marqué par une baisse d'activité propice au repli. C'est aussi le mois des émissions de toutes sortes, avec l'inévitable détournement de capitaux que le phénomène entraîne. Souvent aussi, en France du moins, les grèves fleurissent en ce milieu de printemps. Bref, mai cumule des handicaps, non seulement à Paris mais sur toutes les grandes places étrangères. A Wall Street, un vieux dicton assure : *« In may, go away »*. D'où une forme de syndrome à répétition, auquel Paris échappe rarement.

De surcroît, plusieurs facteurs ont interféré ces derniers jours pour influer sur l'atmosphère et sur l'évolution des cours.

Il y a d'abord eu l'affaire de la motion de censure déposée par l'opposition pour tenter de faire tomber le gouvernement de M. Michel Rocard. Le suspense entretenu par les communistes sur le point de savoir si les élus du parti devaient mêler leurs voix à celles de la droite ou ne pas participer au vote empoisonné l'atmosphère rue Vivienne. Beaucoup plus qu'on ne l'imagine. Au point même de créer un climat de défiance à l'étranger où l'on murmurait, d'après la rumeur, que la stabilité politique en France avait du plomb dans l'aile.

Des craintes sur une reprise de l'inflation ont, d'autre part, percé avec la prévision de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, d'un mauvais indice des prix pour avril (+ 0,4 %), mais aussi avec les recommandations du président François Mitterrand de revaloriser les bas salaires. Ces craintes ont été bien réelles car le franc a fléchi vis-à-vis du deutschemark, le MATIF et le marché obligataire ont accusé un coup de fatigue.

L'évolution des taux d'intérêt

Et puis, n'oublions pas que la semaine a été placée sous le signe de l'expectative, dans l'attente des résultats de l'opération record de refinancement lancée par le Trésor américain et de la publication des prix de gros aux Etats-Unis pour avril, attente légèrement nerveuse depuis l'annonce outre-Atlantique de mauvais chiffres pour l'emploi.

Mais, même moins nombreux qu'à l'accoutumée, les Japonais sont venus souscrire aux « notes » de l'Oncle Sam et, ô surprise ! les prix de gros ont baissé aux Etats-Unis le mois dernier (– 0,6 %).

Malheureusement, la Bourse de Paris a, semble-t-il, appris trop tard ces bonnes nouvelles. Alors ces dernières séances n'ont-elles été qu'un entracte à la hausse ?

Assurément, il est encore trop tôt pour se prononcer. L'évolution des taux d'intérêt sera déterminante. La société de Bourse Didier Philippe le pense. Si l'on en croit la célèbre firme de courtage américaine Morgan Stanley, toujours positive pour le marché parisien compte tenu des données économiques propres à notre pays, *« seule la politique monétaire allemande pourrait contrecarrer une nouvelle détente des taux en France »*.

Une chose pour l'instant est certaine, la communauté boursière, dont le moral avait été un peu ébranlé, semblait avoir retrouvé espoir à la veille du week-end. *« De nombreux fonds sont placés en réméré »*, nous confiait un fondé de pouvoir. *« Tout cet argent devra bien être replacé. »* Mais peut-être pas nécessairement en actions.

Les feux de l'actualité industrielle se sont allumés cette semaine sur Rhône-Poulenc. Le numéro un français de la chimie a réussi son OPA sur la firme pharmaceutique américaine Rorer et devient ainsi le sixième fabricant mondial de médicaments. Non content de ce succès, le groupe a racheté Shell-Agrar et Torfa, deux affaires spécialisées dans la fabrication de produits pour le jardinage. Rhône-Poulenc est désormais le roi des jardins en Europe.

ANDRÉ DESSOT

Alimentation

	11-5-90	Diff.
Beghin-Say	894	+ 39
Bongrain	3 320	– 20
BSN	862	+ 14
Carrefour	3 549	+ 24
Casino	158,50	– 4,50
Euromarché	3 849	+ 9
Guyenne et Gasc.	1 142	– 18
Moët-Hennessy	4 522	– 165
Nestlé	34 100	+1300
Occid. (Gle)	777	– 2
Olipar	398	+ 18,10
Pern.-Ricard	1 330	+ 52
Promodès	4 230	+ 70
St-Louis-Bouchon	1 554	+ 86
Source Perrier	1 794	+ 9

Banques, assurances sociétés d'investissement

	11-5-90	Diff.
Bail Eq.	330	inch
Bancaire (Cie)	664	+ 22
Cetelem	614	– 19
CCF (1)	250	– 0,40
CFF	1 405	+ 6
CFI	486	– 14
Chargeurs	1 165	– 7
CPR	494	– 1
Eurafrance	2 170	– 66
Hénin (La)	617	inch
Locafrance	522	– 4
Locindus	846	– 4
Midi	1 319	– 41
Midland Bank	160	– 1
OFP	1 818	– 72
Paribas	693	+ 9
Prétabail	1 200	– 10
Schneider	1 097	+ 2
Société générale	615	– 5
Suez (Cie fin.)	478,50	– 4,50
UAP	627	+ 3
UCB (*)	221,20	+ 0,10

(1) Coupon de 3,50 F.

Produits chimiques

	11-5-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 100	– 200
Labo. Bell	2 720	– 80
Roussel-Uclaf	2 260	+ 9
BASF	1 023	+ 3
Bayer	1 032	+ 12
Hoechst	982	+ 12
Imp. Chemic.	102,10	– 0,90
Norsk Hydro	173,80	+ 5,80

Filatures, textiles magasins

	11-5-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 650	– 10
BHV	725	+ 5
CFAO	667	– 5
Damart	3 250	– 70
DMC	605	+ 1
Galeries Lafayette	1 760	+ 20
La Redoute	3 230	+ 70
Nouvelles Galeries	752	+ 28
Printemps	636	+ 44
SCOA	30,50	– 0,65

Mines, caoutchouc

	11-5-90	Diff.
Géophysique	1 375	– 2
Imétal	355	– 5,80
Michelin	137,50	– 4,50
Métaleurop	211,40	– 1,60
RTZ	49,50	+ 0,60
ZCI	2,29	inch.

Valeurs diverses

	11-5-90	Diff.
Accor	989	– 3
Air liquide	724	– 9
Arjomari	2 640	+ 100
Bic	608	– 9
Bis	722	+ 27
CGIP	1 489	– 26
Club Méditerranée	687	– 13
Essilor	2 425	– 55
Euro-Disney	105,20	+ 2,20
Europe 1	1 398	– 2
Eurotunnel	51,75	– 2,25
Groupe Cité	859	+ 9
Hachette	436	– 46
Havas	1 649	– 110
Navigation mixte	1 940	+ 38
Nord-Est	283,20	– 1,80
L'Oréal	5 420	– 110
Saint-Gobain	620	inch.
Sanofi	1 027	– 16
Saulnes Châtillon	340	– 2
Skis Rossignol	1 060	+ 8

Matériel électrique

	11-5-90	Diff.
CGE	626	+ 3
CSEE (ex-Signaux)	393	+ 17
Générale des eaux	2 630	– 69
IBM	626	+ 9
Intertechnique	1 672	+ 2
ITT	305	+ 10,50
Legrand	4 400	– 40
Lyonnaise des eaux	703	+ 8
Matra	402	– 9,20
Merlin-Gerin	5 940	+ 90
Moulinex	129,20	– 2,70
PM Labinal	1 254	+ 12
Radiotechnique	714	+ 3
Schlumberger	303,90	+ 9
SEB	1 270	inch.
Sextant-Avionique	673	+ 3
Siemens	2 582	– 30
Thomson-CSF	129,80	– 3,50

Bâtiment, travaux publics

	11-5-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 041	+ 15
Bouygues	670	+ 1
Ciments français	1 662	+ 3
Dumez	646	– 7
GTM	1 500	+ 35
Immob. Phénix	103,70	– 3,20
J. Lefebvre	1 020	– 27
Lafarge	435,80	– 0,20
Poliet et Chausson	590	+ 1
SGE-SB	253,20	– 1,50

Mines d'or, diamants

	11-5-90	Diff.
Anglo-American	178,80	+ 9,30
Amgold (1)	469	+ 6
Buf. Gol M.	92,80	+ 5,80
De Beers	135	+ 3
Drief. Cons.	65,75	+ 0,25
Gencor	16,10	+ 1,15
Harmony	43,30	+ 4,20
Randfontein	32,60	+ 2,70
Saint-Helena	59,50	+ 1,50
Western Deep	207	+ 7,90

(1) Coupon de 4 F.

Pétroles

	11-5-90	Diff.
BP-France	163,10	– 6,90
ELF-Aquitaine	691	+ 4
Esso	656	– 4
Exxon	259,20	– 0,80
Petrofina	1 855	+ 22
Primagaz	850	– 15
Raffinage (Fr.de)	231	+ 2
Royal Dutch	422,50	– 1,30
Sogerap	511	– 6
Total	683	– 17

Métallurgie construction mécanique

	11-5-90	Diff.
Alspi	576	– 9
Avions Dassault-B	526	inch.
De Dietrich	1 920	+ 60
Facom	1 950	+ 93
Fives-Lille	460	+ 8,90
Marine Wendel	443,10	– 6,80
Penhoët	610	+ 2
Peugeot SA	878	– 19
Sagem	1 460	– 20
Strafor	1 346	+ 14
Valeo	650	– 13
Vallourec	408	– 7,50

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Printemps (Au)	+ 8,4	MIN Pro Sels.	– 8,7
Berger S.A.	+ 8,0	Cetelem	– 5,7
Elec. S. Dassault	+ 6,0	Inst. Mérieux	– 4,7
SOVAC	+ 4,6	BP France	– 4,6
UFB Locabail	+ 4,3	UIF	– 4,3
Cr. lyonn. CIP	+ 4,2	Hachette	– 4,2
Eurocom S.A.	+ 4,2	OFP	– 3,7
Sinco	+ 4,2	Skis Rossignol	– 3,7
Beghin Say	+ 4,0	Immob. Phénix	– 3,5
Bollore	+ 3,8	Primagaz	– 3,3
CSEE	+ 3,7	OLIPAR	– 3,2
BNP CI	+ 3,4	Pret.-Sicomm	– 3,1
CFF	+ 3,2	J. Lefebvre entr.	– 3,0
Fives Lille	+ 3,1	SAT	– 2,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
B.N.P. CI.	460 095	669 608 156
C.G.E.	675 091	422 054 255
Eaux (Gén. des).	143 498	384 351 405
B.S.N.	426 471	363 124 610
Saint-Gobain	568 617	356 022 940
Lafarge Cop.	765 359	333 732 597
Peugeot SA.	368 131	327 584 157
LVMLH.	70 515	324 063 084
Elf Aquitaine	440 748	302 455 588
Suez Financ.	530 868	255 244 988
Sté Gén. « A »	386 842	244 547 778
Source Perrier	126 480	224 396 909
Accor	202 860	200 718 039
Thomson-CSF	1 497 181	199 647 025

(*) Du vendredi 4 mai 1990 au jeudi 10 mai 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 mai 1990

Nombre de contrats : 75 546.

COURS	ÉCHÉANCES			
		Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Premier		–	–	–
+ haut		103,42	103,30	103,26
+ bas		103	103,04	103,26
Dernier		103,28	103,24	103,26
Compensation		103,28	103,22	103,20

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 mai	8 mai	9 mai	10 mai	11 mai
RM	1 698 658		3 135 388	3 045 854	
Comptant R. et obl.	6 582 892		8 640 276	6 508 596	
Actions	158 962		236 113	222 049	
Total	8 440 512		12 011 777	9 776 499	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	103,3		102,7	102,6	
Étrangères	93,1		92,4	93	
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	557,6		559,8	554 8	554,6
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 119,83		2 103,69	2 104,56	2 091,85

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 4-5-90	Cours 11-5-90
Or fin (kilo en barre)	67 900	65 700
– (kilo en lingot)	67 800	65 900
Pièce française (20 fr.)	405	400
• Pièce française (10 fr.)	406	414
Pièce suisse (20 fr.)	435	426
Pièce latine (20 fr.)	393	380
• Pièce tunisienne (20 fr.)	385	388
Souverain	501	490
• Souverain Elisabeth II	511	500
• Demi-souverain	378	379
Pièce de 20 dollars	2 425	2 380
– 10 dollars	1 300	1 280
• – 5 dollars	840	840
– 50 pesos	2 585	2 520
• – 20 marks	539	538
– 10 florins	406	400
• – 5 roubles	290	275

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Tout près du plus haut

INDICE DOW JONES

+3,4 %

Tout au long d'une semaine qui s'est achevée en fanfare, les boursiers ont eu l'œil rivé sur le marché obligataire, plus exactement sur les bons du Trésor car c'est là qu'allait se dérouler l'actualité. Toujours à court d'argent, le Trésor allait placer sur le marché 30,5 milliards de dollars en trois vagues successives. La première, de 10 milliards de dollars, était prévue pour mardi, sous forme de bons à trois ans, la seconde le lendemain, à hauteur de 10,5 milliards et sur dix ans.

Quant à la troisième, de 10 milliards de dollars, sur trente ans, elle avait valeur de test. Cette « maturité », pour jargonner à la mode franco-américaine, est généralement prisée par les gros investisseurs. Ou, au contraire, délaissée quand ces acheteurs estiment que les taux offerts ne leur conviennent pas. Une issue préoccupante quand il s'agit d'investisseurs japonais – qui décident parfois de faire la moue, préférant jouer le différentiel de taux au profit de leur marché national. Cela n'a pas été le cas cette semaine. La première vente aux enchères s'est bien passée auprès de la clientèle américaine, la seconde également, même s'il a fallu pousser un peu les feux – les taux – pour placer tout le papier. Quant à l'adjudication sur trente ans, elle a comblé d'aise les milieux financiers. Non seulement les étrangers – et bien sûr les Nippons – étaient là jeudi, mais ils ont été relayés par des institutionnels aux couleurs nationales. A tel point que le taux d'adjudication s'est établi à 8,84 %, son plus bas niveau depuis près d'un an.

Aussitôt, les spéculations allaient bon train sur un coup d'arrêt définitif à la tendance haussière des taux aux Etats-Unis, voire à une décélération qui écarterait définitivement toute tentation pour la Réserve fédérale de resserrer la vis, au prétexte que le danger inflationniste demeure. Sur ce chapitre, Wall Street a trouvé un nouveau sujet de satisfaction vendredi en apprenant que l'indice des prix à la production avait baissé de 0,3 % en avril après une diminution de 0,2 % le mois précédent.

La bonne humeur du marché obligataire se propageait aux actions américaines et le Dow Jones des industrielles gagnait 63,07 points vendredi en clôture pour s'établir à 2 801,58. Sur la semaine, l'indice a grimpé de 91,22 points, soit 3,4 % et il se situe à présent tout près de son plus haut de 2 810,15 atteint le 2 janvier dernier.

de notre correspondant
SERGE MARTI

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
Alcoa	62 3/4	64 1/4
ATT	40 3/8	42 1/8
Boeing	73 7/8	78 1/8
Chase Man. Bank	24 1/4	25 1/8
Du Pont de Nemours(*)	37 5/8	38 5/8
Eastman Kodak	37 3/4	40 5/8
Exxon	48 1/2	47 7/8
Ford	45 7/8	46 1/2
General Electric	65	68 1/4
General Motors	45 1/2	47 3/8
Goodyear	35 3/8	35 1/2
IBM	110 3/8	114 1/8
ITT	52 1/4	57
Mobil Oil	60 1/2	61 3/4
Pfizer	56 5/8	60 5/8
Schlumberger	53 3/4	56 3/4
Texaco	58 1/2	59 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	149 5/8	156 1/2
Union Carbide	19 1/8	20 1/8
USX	33 7/8	33 3/8
Westinghouse	73 3/8	73 1/8
Xerox Corp.	47 3/4	49

(*) Divisé par trois.

TOKYO

Regain d'optimisme

INDICE NIKKEI

+4,4 %

La semaine s'est achevée dans l'optimisme retrouvé au Kabucho-To. Commençant lundi 7 mai à 30 173, l'indice Nikkei a terminé vendredi à 31 512, une progression de 4,4 % en cinq jours. *« La confiance est revenue et sans doute plus que ne le montre l'indice »*, estime ainsi M. John Courtney de W. I. Carr (Indosuez). A l'origine de ce nouvel état d'esprit, la remontée du yen face au billet vert, *« une remontée fantastique qui contredit les inquiétudes de certains »*. Le dollar est tombé, à Tokyo, de 158,3O yens à 153,6O.

Deux catégories d'actions ont particulièrement profité de ce tonus revenu : les valeurs « promues » par les grandes maisons de titres japonaises comme Nomura (Nippon Mining, Isuzu, Nippon Kokan, Sanyo Electric, Osaka Gaz, Mitsui Electric...) et plus généralement celles orientées vers le marché japonais (chantiers navals, équipements électriques, fabricant de structures métalliques...).

Plusieurs bonnes nouvelles ont contribué au soutien de l'activité boursière. L'annonce d'une réduction des commissions sur les transactions prises par les maisons de titres a été favorablement accueillie. Cette mesure, qui devrait entrer en application le mois prochain, va permettre une réduction du coût des opérations boursières et normalement attirer davantage les petits porteurs sur le marché.

Les intentions américaines d'assouplir les règles du Cocom qui entravent encore les ventes à l'Est de matériels sensibles (télécommunications, électronique...) ainsi que l'annonce d'un nouveau plan du gouvernement japonais en matière d'infrastructure et de protection de l'environnement ont poussé à la hausse les actions des sociétés engagées dans ces activités, comme Daikin.

Symbole de ce retour de confiance à Tokyo, les volumes sont en sensible reprise. Sans revenir au niveau des périodes euphoriques, ils ont décollé des 300 à 400 millions de titres échangés par séance où ils se situaient il y a encore quelques semaines pour tourner autour de 700 millions. De quoi confirmer l'optimisme de la majorité des intervenants : ils sont désormais convaincus que le temps des mini-krachs successifs est tournée.

de notre correspondant
BRUNO BIROLLI

	Cours 2 mai	Cours 11 mai
Akai	1 000	1 000
Bridgestone	1 440	1 400
Canon	1 740	1 770
Fuji Bank	2 700	2 780
Honda Motors	1 780	1 830
Matsushita Electric	2 190	2 250
Mitsubishi Heavy	939	979
Sony Corp.	8 520	8 710
Toyota Motors	2 390	2 440

LONDRES

Irrégulier

Le London Stock Exchange a varié de façon irrégulière. Soulagé par une inflation de 9,4 % sur un rythme annuel au lieu des 9,7 % prévus, le marché a consolidé ses positions à la hausse. Seule la séance de mercredi a été maussade en raison de l'ouverture d'une enquête de la Commission des monopoles sur le marché automobile. Indices « FT » du 11 mai : 100 valeurs, 2 175,9 (contre 2 162,2) ; 30 valeurs, 1 708,8 (contre 1 696,8) ; Mines d'or, 227,7 (contre 215,6) ; Fonds d'Etat, 77,05 (contre 75,98).

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
Bowater	451	483
BP	318	309
Charter	400	410
Courtaulds	300	317
De Beers(*)	14,13	14,75
Glaxo	765	798
GUS	13,50	13,50
ICI	11,10	11,15
Reuters	11,22	10,90
Shell	442	442
Unilever	643	648
Vickers	211	207

(*) En dollars.

FRANCFORT

Net alourdissement

Après l'euphorie déclenchée par l'accord salarial signé dans la métallurgie, le marché allemand n'a pas réussi cette semaine à maintenir son avance. Des prises de bénéfices importantes se sont produites, qui ont assez lourdement pesé sur les cours. A l'approche des élections législatives régionales en Rhénanie Nord Westphalie et en Basse Saxe, les investisseurs nationaux ont préféré s'abstenir par prudence, contribuant ainsi à la glissade des cours. Les sidérurgiques ont été passablement éprouvées de même que les chimiques.

Indices du 11 mai : Commerzbank, 2 311,7 (contre 2 333,50) ; DAX, 1 875,03 (contre 1 912,89).

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
AEG	315	305
BASF	306	302,50
Bayer	306,90	306,80
Commerzbank	294,50	300
Deutschebank	805	789,50
Hoechst	298,90	291,40
Karstadt	695	679
Mannesmann	382,50	371,50
Siemens	776,50	758,50
Volkswagen	601,90	580

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une activité clairsemée

L'activité primaire est demeurée clairsemée sur le marché international des capitaux la semaine passée. En l'absence de possibilités d'arbitrage qui leur auraient permis de conclure d'intéressants contrats de swaps, de nombreux emprunteurs de renom ont préféré retarder l'exécution de leur projet. Du coup, la liste des candidats à l'emprunt s'est sensiblement allongée (surtout dans le compartiment du dollar).

En eurofrancs français, le Crédit lyonnais a montré combien il pouvait être intéressant pour un débiteur de qualité de différer le lancement d'une transaction. La grande banque française s'est présentée, mercredi 9 mai, pour un montant de 1 milliard de francs sur cinq ans en proposant, au pied des commissions, un rendement de 10,06 %. Si la transaction avait été lancée une semaine plus tôt, comme il était prévu au départ, il aurait vraisemblablement fallu offrir un rendement supérieur d'au moins 25 centimes pour se conformer aux exigences du marché.

Rémunéré au taux facial de 10 %, l'euro-emprunt du Crédit lyonnais rapportait à son lancement quelque 63 centimes de plus que les obligations du Trésor de même durée. Cette marge, confortable, lui a permis d'amortir le choc qui a frappé l'ensemble des marchés financiers français mercredi, en fonction du climat d'incertitude entretenu par les débats de la motion de censure à l'Assemblée nationale. Vendredi, la marge s'était rétrécie à 57 centimes.

Le compartiment du franc intéresse vivement de nombreux spécialistes qui continuent d'y voir l'un des domaines les plus prometteurs de l'euro-marché. La façon dont il s'est développé jusqu'à présent a été des plus saines. Ce compartiment a maintenant de bonnes chances d'échapper vraiment à ce qui trop longtemps fut son sort : ne représenter qu'un maigre appendice du marché national des capitaux. Pour cela, il lui faudrait prendre un tour plus international. En particulier, il lui faudrait attirer davantage d'emprunteurs étrangers. Sur ce point, il souffre indubitablement de la concurrence du marché de l'écu qui, bien que plus onéreux pour les emprunteurs, lui est souvent préféré en raison des importants efforts de promotion qui sont faits en faveur de la devise européenne.

Que les grands emprunteurs étrangers soient intéressés à lever des fonds en francs, on en a eu une preuve la semaine passée avec la confirmation d'une importante transaction du royaume du Danemark. Cette opération était jusqu'alors demeurée confidentielle. Maintenant que les modalités en sont dévoilées, elle va probablement contribuer à alimenter le débat en cours sur les placements privés en eurofrancs.

On sait que les pouvoirs publics n'autorisent le lancement de tels emprunts contrôlés que dans le cadre de transactions subordonnées compliquées destinées à accroître les fonds propres de certaines entreprises. Le montage de ces emprunts subordonnés implique que leur débiteur investisse une partie des fonds recueillis dans un autre emprunt dont l'intérêt ne lui sera versé qu'à l'échéance, avec le remboursement du principal. Dans tous les cas connus, les emprunteurs étaient français. Aussi, jusqu'à présent, ces placements privés n'ont-ils guère retenu l'attention sur le plan international. Mais voir un pays étranger solliciter ce compartiment du marché risque de lui conférer une tout autre dimension.

Un placement privé danois

Nombreux sont ceux qui s'attendent en fait à une complète libéralisation dans le domaine des placements privés en francs qui, à en croire plusieurs eurobanques, pourrait connaître une rapide expansion. Des débiteurs de qualité ne devraient avoir aucune peine à lever des fonds dans des conditions très satisfaisantes. Au Japon, notamment, se trouvent des investisseurs prêts à absorber d'énormes montants de titres en francs.

Les placements privés ont sur les émissions publiques l'avantage d'une incomparable souplesse. Ils peuvent prendre la forme qui convient aux besoins précis d'un investisseur. L'opération que le Trésor de Copenhague a officiellement conclue mardi 8 mai est d'une durée de quinze ans et son montant nominal porte sur 1 milliard de francs. C'est ce montant que le débiteur aura à rembourser à l'échéance bien qu'il n'ait perçu que 228 millions le 9 mai, date du règlement. La différence constitue la rémunération de la dette. Cela correspond à un rendement annuel d'environ 10,50 %. Le Trésor danois n'a, pour l'instant, pas l'intention de swapper le produit de son emprunt dont s'est occupé la banque américaine J.-P. Morgan. Il n'y a eu qu'un seul investisseur, une société française qui, pour sa part, a émis en parallèle un emprunt subordonné.

Dans le compartiment du deutsche mark, les nouvelles émissions se poursuivent à un rythme soutenu. Les emprunts à taux variables y sont toujours fort bien acceptés. Comme cette partie du marché a été abondamment sollicitée depuis plusieurs mois, on aurait pu redouter une certaine saturation. Elle ne s'est pas produite car de très importants emprunts à taux variables vont être prochainement remboursés par anticipation, libérant des fonds qui ne demandent qu'à se placer dans des instruments comparables. La Belgique a mis à profit la situation en lançant une opération de 400 millions de deutsche marks qu'elle se propose de rémunérer à un taux de 0,125 % inférieur au Libor, le taux interbancaire offert sur le marché international. La date de règlement de son emprunt a été fixée au même jour que celle du remboursement d'un emprunt de 1,5 milliard que la Suède avait émis en 1985 et qui coûte très cher au Trésor de Stockholm puisque son taux d'intérêt est de 0,125 % supérieur au Libor.

En dépit de la satisfaction manifestée en Europe à l'égard de la politique d'ouverture menée par le président De Klerk, le marché international des capitaux n'a pas encore accueilli de nouvelles émissions publiques pour le compte de débiteurs sud-africains. Trois emprunts de cette origine viendront à échéance à la fin de ce mois, un en francs suisses lancé il y a quelques années par l'Entreprise nationale des transports de Johannesburg, et deux en écus, l'une à taux variable, l'autre à taux fixe émises par la Compagnie nationale d'électricité. Ces transactions ne seront apparemment pas remplacées.

Cela fait cinq ans qu'il n'y a plus eu d'euro-emprunts sud-africains. Seules de très rares opérations ont vu le jour pour de faibles montants, pour lesquelles un petit nombre de banques internationales se sont, furtivement, cantonnées dans un strict rôle d'intermédiaire. Il faudra vraisemblablement attendre une décision communautaire sur la levée des sanctions à l'égard de ce pays pour que l'Afrique du Sud retrouve l'accès à l'euromarché.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Coup de vent sur le franc et le dollar

Un revirement spectaculaire s'est produit, cette semaine, sur les marchés des changes, avec une vive reprise du mark face à un dollar de plus en plus faible, et un franc français qui a perdu en trois jours les gains acquis en deux mois, tandis que le yen se raffermissait sensiblement vis-à-vis de la devise américaine.

Le net redressement du mark s'est produit au lendemain du dernier week-end, à l'annonce d'un accord entre les syndicats et les employeurs de la métallurgie allemande sur l'instauration de la semaine de 35 heures et sur les augmentations de salaires. Très redouté par la Banque fédérale d'Allemagne, qui craignait un dérapage à caractère inflationniste, cet accord, en négociation depuis le début de l'année et même avant, a été conclu selon des modalités qui, à première vue, ont satisfait les marchés et en grande partie apaisé leurs craintes, notamment au sujet d'une grève générale comme celle de 1984, qui avait duré un mois et demi.

La semaine de 35 heures sera instituée en deux étapes, 36 heures à partir du 1er octobre 1993 et 35 heures à partir du 1er octobre 1995. Quant à l'augmentation des salaires en 1990, elle est fixée à 6 %, soit un gain de pouvoir d'achat net d'environ 3 %, alors que les syndicats réclamaient plus de 8 % brut. Un soulagement, donc, qui a immédiatement renforcé le mark : pour les marchés, une partie des hypothèques pesant sur la RFA ont été levées, les autres tenant à l'union monétaire RFA-RDA.

Les esprits chagrins, toutefois, font remarquer qu'une augmentation de 3 % du pouvoir d'achat des travailleurs allemands devra être compensée par un accroissement correspondant de la productivité, ce qui n'est pas évident pour tous les secteurs. En outre, l'accord ne concerne que les métallurgistes de la région du nord, le Bade-Wurtemberg, les autres régions devant s'en inspirer. Résultat : les cent mille métallos de Bavière vont se mettre en grève la semaine prochaine.

En attendant, l'excédent de la balance commerciale allemande a atteint 13,4 milliards de marks (45 milliards de francs) en mars contre 10,6 milliards (36 milliards de francs) en février. En conséquence, et pour toutes ces raisons, la devise allemande s'est brutalement ressaisie vis-à-vis du dollar, retombé à son plus bas cours depuis vingt-cinq mois, à environ 1,62 DM contre 1,67 DM huit jours auparavant.

Un redressement fragile

Le mark s'est également raffermi vis-à-vis du franc français, qui essuyait un coup de vent soudain, déclenché d'abord par le retour en force de la devise allemande (l'effet de bascule habituel), puis par le suspense sur le vote de la motion de censure de l'opposition à l'Assemblée nationale. A l'extérieur de nos frontières, où le dogme de la stabilité politique en France était solidement ancré, l'affaire a constitué une surprise et une douche froide, même si la censure n'a pas été votée. De plus, M. Pierre Bérégovoy a laissé entendre qu'un léger dérapage des prix (+ 0,4 %) était probable en avril, imputable aux loyers, aux honoraires médicaux et aux services. Dérapage qui porterait à 0,9 % l'écart d'inflation avec l'Allemagne. Du coup, les ventes bénéficiaires des non-résidents se sont multipliées d'autant que l'avance du franc avait été forte précédemment. A la fin avril, la devise française était « *vraiment très forte* » (*le Monde* daté 29-30 avril 1990) vis-à-vis du mark, qui était retombé à son cours pivot de 3,3538 francs, au plus bas depuis octobre 1987.

Vendredi 11 mai, le cours de la devise allemande était remonté à plus de 3,38 francs, comme au début d'avril dernier. Le renversement de tendance a donc été brutal, ce qui montre tout de même que le redressement de notre monnaie ne laisse pas d'être fragile. Mais les deux données fondamentales de l'économie française restent bonnes. Simplement, il se pourrait que, les prochains mois, les nouvelles puissent être moins favorables, notamment en ce qui concerne le déficit commercial. Dans ce cas, l'enthousiasme des investisseurs étrangers pourrait se trouver temporairement atténué.

Du côté du dollar, la situation se gâte au point d'inquiéter les milieux financiers et les autorités américaines. Déjà, à la fin de la semaine dernière, l'annonce d'une faiblesse inattendue du marché du travail aux Etats-Unis, avec un taux de chômage porté de 5,2 % à 5,4 % et « seulement » 64 000 créations d'emplois contre 384 000 prévues, avait commencé à faire chuter les taux d'intérêt et par là même le dollar.

Vendredi 11 mai, la publication de deux chiffres, à savoir la diminution de 0,6 % des ventes au détail en avril, et celle de 0,3 % des prix de gros, alors qu'on attendait des hausses, poussait derechef à la baisse les taux d'intérêt et affaiblissait encore le dollar contre toutes les monnaies, y compris le yen. A Tokyo, en effet, le cours de la devise américaine, après avoir auparavant glissé de 158 yens à 156 yens, retombait brutalement à 153 yens. Ce raffermissement de la monnaie nipponne ne se répercutait que très peu vis-à-vis des monnaies européennes, essentiellement en raison de la baisse du dollar.

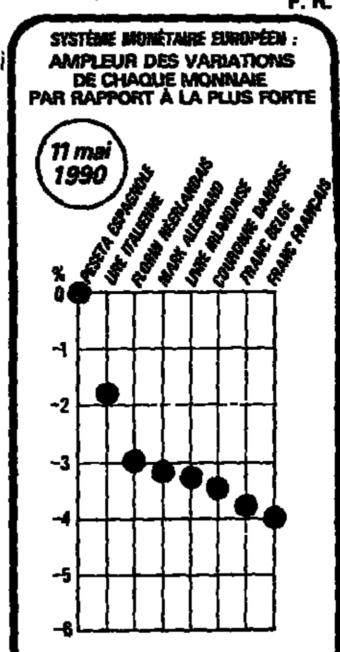
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 MAI AU 11 MAI 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6790	–	18,1389	71,8391	61,3121	2,9568	54,5703	0,0832
	1,6570	–	17,8221	69,1563	59,8086	2,9002	53,2198	0,0816
Paris	9,2563	5,5130	–	396,85	338,01	16,3010	300,85	4,5865
	9,2974	5,6110	–	388,03	335,58	16,2732	296,62	4,5084
Zurich	2,3372	1,3920	25,2494	–	85,3464	4,1159	75,9618	1,1581
	2,3960	1,4460	25,7712	–	86,4832	4,1937	76,9538	1,1884
Francfort	2,7384	1,6310	29,5846	117,17	–	4,8226	89,0041	1,3569
	2,7705	1,6720	29,7992	115,63	–	4,8492	88,9835	1,3649
Bruxelles	56,7838	33,82	6,1345	24,2968	20,7357	–	18,4557	2,8136
	57,1333	34,48	6,1451	23,8450	20,6220	–	18,3502	2,8147
Amsterdam	3,0768	1,8325	33,2396	131,65	112,35	5,4184	–	1,5245
	3,1135	1,8790	33,4874	129,94	112,38	5,4195	–	1,5334
Milan	2018,16	1202	218,03	863,51	736,97	35,5411	665,93	–
	2029,82	1225	218,32	847,16	732,66	35,5278	651,94	–
Tokyo	257,05	153,10	27,7707	109,99	93,8687	4,5269	83,5471	0,1274
	262,80	158,60	28,2661	109,68	94,8565	4,5997	84,4066	0,1295

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 mai, 3,6009 F contre 3,5378 F le vendredi 4 mai.



MATIÈRES PREMIÈRES

Or : l'ombre soviétique

Matière première réagissant simplement à l'offre et à la demande, instrument de spéculation ou valeur refuge ? L'or ne sait plus trop quel statut il a. Après un brutal accès de faiblesse fin mars, le marché du métal jaune est aujourd'hui terne mais l'once reste plutôt stable, depuis le début du mois de mai, aux alentours de 370 dollars. Au second fixing de Londres, vendredi après-midi, elle cotait ainsi 368,55 dollars. Cette relative stabilité cache néanmoins une grande nervosité illustrée par la forte volatilité des cours lors des séances de cotation.

D'un point de vue général, la remontée des taux d'intérêt, ces derniers mois, a fortement pénalisé l'or. « *Avec les niveaux actuels du loyer de l'argent, on vend de l'or pour placer des liquidités sur du papier à haut rendement. En revanche, personne ne va emprunter à des taux élevés pour acheter un métal qui ne rapporte plus grand chose* », explique un professionnel parisien. Les récentes performances des marchés d'actions ont également contribué à cette éclipse, notamment à Paris. Pourtant, si à Tokyo, la Bourse a enregistré une forte chute depuis le début de l'année, le métal fin n'en a pas pourtant profité. Beaucoup d'établissements financiers nippons ont en effet vendu une partie de leur réserve pour équilibrer leurs pertes sur les actions avant la fin de l'année fiscale (31 mars).

Mais ce sont surtout quelques grosses vagues de ventes qui ont déprimé un métal dont les cours étaient remontés à plus de 420 dollars l'once en février dernier.

Une certaine fébrilité

Premier électrochoc, lundi 26 mars : l'once de métal perdait en une séance quelque 23 dollars pour retomber à 370 dollars après des ventes massives du Moyen-Orient et en particulier d'Arabie saoudite. A l'époque, certains observateurs ont parlé d'une vente portant sur 70 tonnes soit l'équivalent de sept jours de transactions mondiales. Les opérateurs s'en sont à peine remis et aujourd'hui, c'est l'ombre de l'URSS, deuxième producteur mondial, qui plane au-dessus du marché.

De fait, le marché de Zurich, où il est de notoriété publique que deux sociétés d'Etat soviétiques travaillent activement, connaît actuellement une certaine fébrilité. Une quarantaine de tonnes d'or soviétique aurait été cédées. Selon certains observateurs, ce métal se présente sous des formes diverses (barres de différentes tailles et dépareillées). Cela veut-il dire que Moscou puise dans ses stocks pour ne pas toucher à sa production ? « *Pas sûr*, répond un expert, *il peut tout simplement s'agir de qualités et de carats différents* ». La stabilité des cours peut également intriguer.

« *Quarante tonnes, ce n'est pas si terrible* », remarque un négociant qui souligne également que les Soviétiques rachètent souvent leur position à un cours inférieur lors de la même séance et empochent ainsi une plus-value sans grand risque. De toute façon, la profession était prévenue. Le 21 mars, l'Institut international de l'or accueillait à Scottsdale, en Arizona, un nouveau membre ; l'URSS. Le représentant soviétique a, lors de son discours, été très clair. Son pays a un besoin croissant de devises pour ses importations, notamment agro-alimentaires, et n'hésitera pas à piocher dans ses stocks de métaux précieux pour les financer.

Le dynamique de la consommation, notamment dans la joaillerie, explique également la relative stabilité de l'or. « *Les livraisons soviétiques en Suisse sont très bien absorbées car il ne faut pas oublier que les bijoutiers italiens ne sont pas loin* », souligne un trader. La maison de titres américaine Shearson Lehman Hutton confirme d'ailleurs cette tendance en estimant dans son dernier rapport sur l'or que la joaillerie devrait être un des principaux moteurs du marché en 1990.

Les cours de l'or vont-ils pour autant remonter ? Le rapport de Shearson Lehman donne une fourchette de prix de 360 à 440 dollars l'once pour cette année et de 380 à 450 dollars l'once pour 1991 en se basant sur une réduction de l'excédent mondial de l'offre sur la demande de fabrication. « *Au cours actuels, il y a incontestablement une demande de métal précieux et si le courant vendeur venait à se tarir, la spéculation se tournerait alors vers l'or-papier en tirant les cours* », note-t-on au Comptoir Lyon-Alemand-Louyot. Reste la situation en Afrique du Sud, premier producteur mondial. « *Depuis six mois, elle s'est nettement améliorée tant du point de vue politique que social. Le seul danger, c'est que certaines mines ferment pour des raisons de rentabilité* », remarque un observateur.

ROBERT RÉGUER

PRODUITS	COURS DU 4-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 538 (– 3) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 511 (– 13) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 900 (+ 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Avril	2 430 (– 109) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	638 (– 23) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 261 (+ 16) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	377 (+ 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	287 (+ 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	181,10 (– 3,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Bonne brise d'Est et d'Ouest

Cette semaine, les taux d'intérêt ont baissé à l'Est comme à l'Ouest. Au centre, c'est à dire à Paris, il en a été de même au départ, mais le recul du franc a jeté un froid en fin de semaine et le bilan est moins satisfaisant.

A l'Est d'abord : l'annonce, à la fin de la semaine dernière, de la signature d'un accord sur les 35 heures hebdomadaires en Allemagne, dans des conditions jugées acceptables par les milieux financiers, c'est à dire ne comportant pas trop de risques inflationnistes, a provoqué immédiatement un vif recul des taux d'intérêt à long terme. Le rendement des emprunts d'Etat à dix ans (les *bunds*) retombait de 8,80 % à 8,50 %, puis à 8,45 %. A Francfort, le soulagement des opérateurs était visible, dans la mesure où cet accord risque, dans l'immédiat, d'éloigner la possibilité d'un relèvement des taux directeurs de la Bundesbank, que certains, néammoins, jugent inévitable d'ici le début 1991, pour un point ou un point et demi, en fonction de la situation.

A New-York, la publication, à la fin de la semaine dernière, de chiffres traduisant une hausse du chômage avait déjà détendu les taux d'intérêt à long terme, le rendement des emprunts du Trésor à trente ans revenant de 9,04 % à 8,83 %. Vendredi 11 mai, l'annonce d'une baisse des ventes au détail et des prix de gros accentuait encore cette détente, le rendement du trente ans passant de 8,83 % à 8,70 % et même moins.

Cette baisse des taux a été facilitée par le succès des adjudications trimestrielles du Trésor américain, d'un montant record de 30,5 milliards de dollars (168 milliards de francs), en dépit des craintes que ces *adjudications* suscitaient depuis une quinzaine de jours, tout le monde redoutant une abstention partielle des investisseurs japonais. Eh bien, les Nippons étaient là, puisqu'ils ont souscrit 30 % environ des dix milliards de dollars d'emprunt à trente ans, au taux de 8,84 %, au lieu des 9 % prévus auparavant ; de quoi rassurer les milieux new-yorkais.

En France, les taux à long terme ont commencé par suivre les taux allemands dans leur baisse, le rendement de l'OAT à dix ans glissant de 9,70 % à 9,45 %. *Toutefois, l'écart entre les rendements allemands et français*, qui était revenu à 0,8 point, est repassé au-dessus d'un point comme s'il s'alignait sur l'écart d'inflation entre les deux pays.

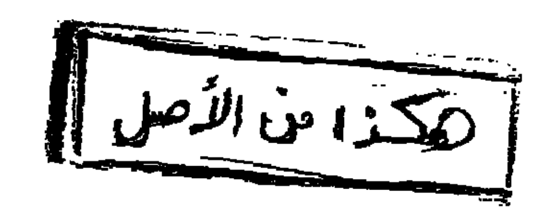
Les Sicav à 1000 milliards

Par ailleurs les cours du Matif, qui, à la fin de la semaine dernière, avaient bondi de 101,80 à 103, puis à 103,80 au début de cette semaine, sont retombés aux environs de 103 en raison du recul du franc. A la veille du week-end, les opérateurs se montraient pessimistes, tablant sur un nouveau repli des cours d'environ un point. « *L'alerte est finie* », estiment certains. Cela paraît probable du moins dans l'immédiat. C'est aussi l'opinion du *Wall-Street Journal*, pour qui le marché obligataire français, « *marché de l'année* », est victime de son propre succès et devrait connaître une pause.

Sur le marché primaire à l'émission, l'assombrissement du climat intérieur français s'est fait sentir. Les deux emprunteurs qui se sont présentés, la Caisse autonome de refinancement (CAR), organisme dont les opérations permettent à la Caisse des dépôts de mettre sur le marché ses créances sur les HLM, donc d'alléger son bilan, et la Caisse d'équipement des PME (CEPME), ont reçu un accueil tout à fait mitigé, dans une atmosphère plutôt fraîche. La CAR levait un milliard de francs à 9 1/2 % nominal, et 9,86 % réel, plus une tranche de cinq cents millions de francs à 9,57 %, avec six mois de coupons courus, le tout assez peu goûté des investisseurs, malgré la garantie de l'Etat. La CEPME demandait un milliard de francs à 9,70 % nominal et 9,53 % réel, plus cinq cent millions de francs à 9,54 %, le tout avec coupons courus. Là aussi l'accueil a été très décevant, en dépit de la garantie de l'Etat. La semaine prochaine la RATP devrait se présenter sur le marché.

Sur le front des Sicav à court terme, dit « de trésorerie », la barre des huit cent milliards de francs, allègrement dépassée en mars avec un bond de 28,6 milliards de francs, l'a été encore plus en avril avec une progression de 21,1 milliards de francs, portant l'en-cours de ces produits à près de huit cent cinquante milliards de francs et, sans doute, bientôt, les mille milliards. Comme d'habitude, ce sont les Sicav monétaires, dont les actifs sont placés en instruments financiers (bons du trésor, billets de Trésorerie, certificats de dépôt) qui ont assuré la quasi-intégralité de la progression, avec un bon de 20,1 milliards de francs, ce qui porte leur en-cours à 672,7 milliards de francs.

FRANCOIS RENARD



هكذا في الأصل

Le Monde

Aux Journées nationales de l'eau

« Si le temps continue a être défavorable il faudra que la solidarité nationale joue son rôle »

déclare M. Michel Rocard

A l'occasion des « Journées nationales de l'eau », organisées à Paris les 10 et 11 mai, plus de mille cinq cents élus de toute la France et de l'Association nationale des élus du littoral, ont passé en revue les problèmes posés par la gestion de l'eau. Ces journées ont été l'occasion pour le premier ministre et quatre membres de son gouvernement (MM. Baylet, Lalonde, Nallet et Sarre) de préciser les orientations du « plan d'action » contre la sécheresse annoncé le 26 avril dernier.



M. Michel Rocard, fidèle à sa politique de concertation, n'a rien sorti de son chapeau devant les maires réunis au Palais des congrès. Il a préféré donner le calendrier des mesures envisagées par le gouvernement pour une réforme du droit de l'eau, qui devrait déboucher sur un projet de loi à soumettre au Parlement *« au printemps 1991 »*.

Dans l'immédiat, cependant, plusieurs décisions ont déjà été prises pour pallier les effets de la sécheresse au cours des prochains mois. Une prochains mois. Une première tranche de crédits du Fonds national de développement des adductions d'eau (financé par le PMU et une taxe de 9,5 centimes au mètre cube) a été débloquée pour financer des travaux d'urgence, comme les forages, l'interconnexion des réseaux ou les prises d'eau en rivière.

Les préfets ont d'autre part reçu instruction pour constituer des cellules de crise et préparer, en cas de besoin, des restrictions aux usages non indispensables de l'eau. *« Nos voitures seront sales cet été,* a prévenu M. Rocard, *mais on s'en tirera. »* Le premier ministre va d'autre part signer, mercredi 16 mai, une convention avec le président d'EDF fixant les règles d'une contribution de l'entreprise nationale à l'approvisionnement en eau des usagers prioritaires.

« Ce sera une véritable révolution culturelle pour EDF, a souligné M. Rocard, car, dans certains cas, *l'eau des réserves d'EDF sera gérée en fonction des besoins prioritaires des collectivités situées à l'aval des barrages, et non pas en fonction des exigences de la production d'énergie. »* Le projet de loi sur l'eau, qui devrait être éposé avant la fin de l'année, prévoit plusieurs dispositions nouvelles. Un « schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux » permettra de planifier la ressource en eau à court, moyen et long terme. D'autre part, les autorisations de prélèvement ne seront données que moyennant l'indication précise des volumes à prélever, qu'il s'agisse des prises d'eau à la rivière ou de pompages dans la nappe. Actuellement, les prélèvements dans la nappe phréatique ne font pratiquement l'objet d'aucun contrôle.

S'agissant de la qualité de l'eau, et donc des pollutions, M. Rocard laisse prévoir *« de nouvelles dispositions relatives à la fiscalité et aux redevances »*. Les agences financières de bassin, chargées de taxer les pollueurs et de redistribuer les fonds pour l'épuration, *« verront leurs missions étendues »*, ce qui laisse entendre que de nouvelles catégories de pollueurs (comme les agriculteurs) pourraient être amenées à leur tour à cotiser...

« Si le temps continue à être aussi défavorable, a ajouté M. Rocard, *il faura que la solidarité nationale joue son role. »* Un rappel de l'engagement pris le mois dernier dans le Sud-Ouest par le président de la République.

« La Loire doit rester vivante et libre »

Le premier ministre, à l'inverse des élus qui ont curieusement évité le sujet, a longuement insisté sur le dossier de la Loire, dont il avait bloqué le programme d'aménagement conçu par les élus. *« La Loire,* a-t-il dit, *doit rester un fleuve vivant et libre, joyau du patrimoine naturel français et européen, dont seuls les excès seront supprimés. »* Une vouvelle charte, dont *« la rédaction est fort avancée »*, sera conclue entre l'Etat et l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents).

M. Rocard a précisé que *« deux projets de barrage* – vraisemblablement Serre-de-la-Fare (Haute-Loire) et Chamonchard (Cher) – *font l'objet d'une concertation supplémentaire qui ne néglige aucune solution alternative »*, ce qui laisse ouvert l'éventail des ouvrages à construire – ou à ne pas construire. Mais, a prévenu le chef du gouvernement, *« les décisions qui doivent être prises le seront »*. Il n'y aura pas de deuxième « gel » du programme EPALA.

ROGER CANS

Après son entretien avec le président de la République

M. Blondel (FO) réclame des négociations par branches sur les bas salaires

M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est prononcé vendredi 11 mai, en faveur de l'ouverture de négociations de branches consacrées à l'évolution des bas et moyens salaires. M. Blondel, qui venait de s'entretenir avec le président de la République s'est félicité que ce dernier ait *« amorcé le débat »* en proposant, la veille, que s'engagent de telles discussions en recevant M. François Périgot, président du CNPF (*Le Monde* du 12 mai).

« Le chef de l'Etat nous est d'un bon secours en affirmant que c'est une nécessité pour réduire les inégalités » a-t-il ajouté. Le secrétaire général de FO a néanmoins répété qu'il souhaite qu'un« *coup de pouce »* soit donné au SMIG sans pour autant préciser davantage sa revendication. Il a estimé que, si des négociations de branche *« donnent des résultats »*, il *ne sera « peut-être pas nécessaire de revaloriser le SMIG avec autant d'importance »*.

Néanmoins, on voit mal comment de telles négociations pourraient aboutir avant le 1er juillet, date à laquelle interviendra la prochaine revalorisation du SMIG. M. Blondel a enfin souhaité que le gouvernement prenne rapidement une décision concernant le maintien ou non d'élections pour désigner les administrateurs de la Sécurité sociale.

Le numéro un pourrait être démis de ses fonctions

Grave crise à la tête du groupe néerlandais Philips

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les plus hauts dirigeants de Philips ont tenu vendredi 11 mai une réunion de crise qui s'est prolongée une partie de la nuit. On s'attend que des têtes tombent au sommet de la multinationale néerlandaise, dont celle de l'actuel numéro un exécutif, M. Cor Van der Klugt.

Cette réunion inattendue est la conséquence directe de la profonde dégradation de l'image de Philips et de la perte de confiance des investisseurs à la suite de la publication, le 3 mai, des mauvais résultats du premier trimestre 1990. Par rapport à la même période de 1989 le bénéfice net provenant de l'exploitation normale de l'entreprise a fait une chute vertigineuse, passant de quelque 670 millions de francs à... 18 millions de francs. L'action Philips a perdu 30 % de sa valeur au cours des dernières semaines.

Les mesures arrêtées pour rétablir la situation seront annoncées la semaine prochaine. Elles porteront sans doute sur les activités de Philips dans le secteur informatique (systèmes et circuits intégrés), véritable tonneau des Danaïdes. Mais le couperet tombera aussi au sommet de l'entreprise, seul échelon hiérarchique épargné jusqu'à présent par le dégraissage entrepris ces dernières années par M. Van der Klugt. La mise à la retraite anticipée de ce dernier fermerait une boucle, de même qu'elle indiquerait la gravité de la crise que traverse la multinationale d'Eindhoven.

CHRISTIAN CHARTIER

L'ESSENTIEL

Services

L'abondance de l'actualité nous contraint de reporter la page « Chronologie ». Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 mai 1990 a été tiré à 537 844 exemplaires.

Un mètre cube plus cher

Les maires, qui ont la responsabilité de l'approvisionnement en eau potable de leur commune, ont tous plaidé pour une augmentation du prix du mètre cube. *« Notre eau nous revient à 10 F le mètre cube parce nous sommes obligés d'aller la chercher à plus de 300 mètres dans une rivière souterraine,* explique Jean Faure, sénateur et maire d'Autrans (Isère). *Mais le blocage des prix nous a obligés à la vendre 4 F, aux dépens des contribuables et non des usagers qui, l'été, sont très nombreux dans le Vercors ! »*

Mais *« le prix de l'eau est désormais libre »*, a rappelé Michel Rocard. Rien ne s'oppose donc plus à des augmentations conformes à la vérité des prix.

Actuellement, le prix moyen s'établit à environ 8 F le mètre cube. *« Mille litres d'eau valent un litre de supercarburant »*, a observé un participant. De l'avis général, le prix de l'eau au robinet devrait doubler dans les prochaines années si l'on veut que la ressource soit garantie en qualité et en quantité. La pénurie due à la sécheresse devrait aider à le faire accepter.

R. C.

□ **Vers une commission d'enquête parlementaire sur la pollution de l'eau.** – La commission des lois de l'Assemblée nationale a approuvé, jeudi 10 mai, la création d'une commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques, proposée par M. André Lajoinie, président du groupe communiste et qui sera soumise aux députés en séance publique. Selon M. Francois Colcombet (PS, Allier), la commission d'enquête *« devrait réfléchir particulièrement à la politique de construction de barrages, à l'incidence de l'agriculture sur l'eau et aux choix de politique européenne »*.

Un Bruegel retrouvé

Huit ans après sa disparition, une exceptionnelle grisaille de Bruegel l'Ancien, *le Christ et la Femme adultère*, qui avait été dérobée en 1982 à la galerie Courtauld, à Londres, a été retrouvée dans le Kent par les services de Scotland Yard. L'œuvre, estimée aujourd'hui entre 2 et 3 millions de livres (20 à 30 millions de francs), avait été décrochée des cimaises en plein jour par deux cambrioleurs que les gardiens n'avaient pu rattraper. Celle-ci n'a pas souffert de ses aventures et pourra à nouveau figurer dans les collections du Courtauld Institute dès le 15 juin, date de l'inauguration des nouvelles salles aménagées à Somerset House.

EN BREF

□ **M. Waechter : « J'aurais voté la censure ».** – M. Antoine Waechter, chef de file des Verts, a déclaré, jeudi 10 mai, qu'il aurait voté s'il avait été député, la *« censure du gouvernement blanchisseur, mais, aussi, celle de l'hypocrisie d'une opposition en quête d'une image vertueuse à bon compte »*. *« Politique doit rimer avec éthique »*, a-t-il ajouté.

□ **Siemens devient le principal actionnaire de Linotype.** – Le géant ouest allemand Siemens, le groupe de Karl Heinz Kaske, va devenir l'actionnaire principal de la société Linotype, premier fabricant mondial de matériel de photocomposition, avec un tiers de son capital. Selon les communiqués publiés par les deux sociétés vendredi 11 mai, ce rapprochement s'effectuera par apport à Linotype de Hell Gmbh, la filiale de Siemens spécialisée dans le matériel de traitement des images pour l'industrie graphique. En retour, Siemens devrait recevoir des actions Linotype lors d'une augmentation de capital qui lui sera réservée. Le rapprochement reste toutefois soumis au feu vert de l'Office allemand des cartels. L'ensemble Hell-Linotype devrait peser environ 5 milliards de francs (1,4 milliard de marks) en chiffre d'affaires.

□ **Diminution de 6 % en dix ans des effectifs militaires en France.** – En réponse à une question écrite de M. Henri Bayard, député UDF de la Loire, le ministre de la défense indique que le nombre des militaires d'active (de carrière et engagés) dans les trois armées a baissé de 5,9 % en dix ans, passant, au total, de 227 483 en 1980 à 213 902 en 1989. Ce sont la marine (avec 7,3 %) et l'armée de l'air (avec 6,5 %) dont les effectifs ont le plus diminué, devant l'armée de terre (5,1 %). A la différence des trois armées, les effectifs de la gendarmerie ont augmenté.

□ **Le RECOURS et les événements du 8 mai 1945 en Algérie.** – A l'Assemblée nationale, mercredi 9 mai, à la suite d'une question de Mme Martine Daugreilh (RPR, Alpes-Maritimes) relative à la *« campagne antifrançaise »* qui, selon elle, se développe en Algérie à l'occasion du quarante-cinquième annniversaire des émeutes de Sétif, le RECOURS, association de rapatriés, estime que le gouvernement n'a pas suffisamment dénoncé, à ce sujet, *« les violentes attaques dont la France est l'objet »*. Le RECOURS juge *« lamentable »* que *« le gouvernement se prête à de telles bassesses »*, *« même si la situation interne en Algérie (...)* [explique] *que la France soit utilisée comme (...) bouc émissaire »*.

□ ***Un cyclone fait plus de deux cents morts en Inde.*** – Le cyclone qui a ravagé le sud de l'Inde a provoqué l'inondation d'une centaine de villages, détruit des milliers de maisons et contraint à l'évacuation de cent cinquante mille personnes. Au dernier bilan connu, samedi 12 mai, on déplore plus de deux cents morts. – *(AP.)*

De l'administration au privé

Un haut fonctionnaire chargé des ventes d'armes entre chez Dassault pour vendre des avions

M. Bernard Retat, qui, depuis 1987, était chargé des relations internationales (exportations et coopération) auprès de M. Yves Sillard, délégué général pour l'armement, entre, à compter du 14 mai prochain, chez Dassault pour occuper les fonctions de directeur général des affaires internationales. Cette nomination intervient après le départ de M. Eric Desmaret de son poste de directeur des affaires internationales et de conseiller diplomatique de M. Serge Dassault. Diplomate de carrière et directeur du cabinet de M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères du gouvernement de M. Jacques Chirac de 1986 à 1988, M. Desmaret réintègre le Quai d'Orsay.

Ce changement de responsable est le résultat d'une nouvelle organisation commerciale du groupe Dassault. En effet, le vice-président de ce groupe, M. Hugues de l'Estoile, lui-même ancien directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement entre 1970 et 1974, et, depuis 1977, chargé des relations internationales chez Dassault, a demandé à quitter ses fonctions actuelles. Il reste au comité de direction du groupe mais laisse la responsabilité plus opérationnelle à M. Retat.

Un décret du ministre de la défense, examiné en conseil des ministres, devrait prochainement mettre fin aux fonctions à la délégation générale pour l'armement de M. Retat, qui s'occupe notamment des ventes d'armes, à des titres divers, depuis une dizaine d'années et qui, depuis quelques mois, avait fait savoir à M. Jean-Pierre Chevènement qu'il souhaitait les abandonner.

Au ministère de la défense, on considère qu'il n'y a aucune raison de s'opposer à ce départ d'un haut fonctionnaire : M. Retat est, en effet, ingénieur général de l'armement. Le passage dans le secteur privé du délégué aux relations internationales de la délégation générale pour l'armement peut poser un problème de droit.

Un article du code pénal (l'article 175-1) punit d'une amende et d'une peine d'emprisonnement tout agent de l'Etat qui n'attend pas au moins cinq ans – après son départ de l'administration – avant d'entrer dans une entreprise privée qu'il aura eu, durant ses fonctions publiques, à surveiller, à contrôler, ou avec laquelle il aura eu à passer un marché ou un contrat de toute nature, voire à exprimer un simple avis. M. Retat a, en raison de ses responsabilités, normalement participé à des discussions sur des exportations de Mirage. Au ministère de la défense, on déclare avoir examiné le cas de M. Retat et jugé qu'il ne relevait pas de cet article.

J. I.